

Jarmo Taskinen

L'EUROPE NE S'ARRÊTE PAS SUR L'ELBE

Les conséquences de la réunification allemande sur le processus
d'intégration européen au travers des débats du Parlement
européen

Pro Gradu -tutkielma
Historian ja etnologian laitos
Jyväskylän yliopisto
Elokuu 2014

JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta – Faculty Humanistinen Tiedekunta	Laitos – Department Historian ja etnologian laitos
Tekijä – Author Jarmo Taskinen	
Työn nimi – Title L'Europe ne s'arrête pas sur l'Elbe - Les conséquences de la réunification allemande sur le processus d'intégration européen au travers des débats du Parlement européen	
Oppiaine – Subject Yleinen historia	Työn laji – Level Pro Gradu -tutkielma
Aika – Month and year 8/2014	Sivumäärä – Number of pages 130
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>Pro Gradu-tutkielma tarkastelee kuinka Euroopan parlamentin keskusteluissa sen poliittiset ryhmät näkivät Saksojen yhdistymisen vaikuttavan Euroopan integraatioon. Keskiössä on samalla myös se, miten Euroopan parlamentin oman aseman nähtiin suhtautuvan yhteisön muihin keskeisiin toimijoihin, joista olennaisimpia ovat Eurooppa-neuvosto ja Euroopan komissio. Samalla työssä on tarkasteltu sitä, kuinka yhteisön eri jäsenmaiden sisäpoliittiset asenteet näkyvät kunkin maan parlamentaarikkojen puheissa suhteessa Saksojen yhdistymiseen ja Euroopan integraatioon. Tältä kannalta keskeisiksi maiksi ovat nousseet yhteisön toisen maailmansodan jälkeiset voittajavaltiot ja samalla yhteisön suuriin jäseniin kuuluvat maat Ranska ja Iso-Britannia.</p> <p>Tutkimus painottuu tarkastelussaan kahteen suurimpaan parlamentaariseen ryhmään sosiaalidemokraatteihin (ESP) ja Euroopan kansanpuolueeseen (EPP), sillä nämä ryhmät yhdessä muodostivat enemmistön parlamentissa. Kytessään yhteistoimintaan nämä ryhmät pystyivät suuntaamaan parlamentin päätöksentekoa haluamaansa suuntaan. Kuitenkaan pieniä ryhmiä ei ole jätetty huomiotta, vaan myös niissä ilmenneisiin kantoihin ja näkemyksiin on keskeisten kysymysten kannalta kiinnitetty huomiota.</p> <p>Tutkimuksen aikarajaus alkaa Berliinin murin murtumisesta lokakuusta 1989 ja jatkuu syyskuuhun 1990, jolloin Saksojen yhdistyminen ja sen toteutumisen muoto varmistuivat. Työ seuraa prosessia kronologisesti vuorotellen Saksojen tapahtumien ja parlamentin keskusteluiden välillä. Keskeinen aikakauden taustalla oleva prosessi on myös Euroopan yhteisön yhdistymiskehitykseen liittyvän Maastrichtin sopimuksen voimaan astumisen läheneminen vuonna 1994. Työn metodina on ollut tarkastella parlamentaarikkojen puheita poliittisen diskurssin ja sisällönanalyysin kautta. Keskeinen teoreettikko tutkimuksen kannalta on ollut Paul Chilton. Työ nojaa myös Euroopan parlamentin tutkimuksen aiempiin tuloksiin erityisesti Tapio Raunion ja Amie Kreppelin tutkimusten kautta. Tämän tutkimuksen tulokset ovat myös päätyneet näiden tutkimusten kanssa samankaltaisiin tuloksiin.</p> <p>Tutkielmassa on selvinnyt kuinka keskusteluissa parlamentaarikot ovat nivoneet Saksojen yhdistymisen ja Euroopan integraation vahvasti toisiinsa. Yhdistyminen nähtiin paljolti integraation kehyksessä ja sen yhtenä vaiheena. Suuret ryhmät kykenivät löytämään pidettyjen puheenvuorojen tasolla yhteisymmärryksen sekä integraatiosta, että suhtautumisesta Saksojen yhdistymiseen. Näkökulmaeroja löytyi, mutta ne eivät yhteisen kannan löytymisen puolesta näyttäneen olleen liian suuria. Muut ryhmät joutuivat mukautumaan tähän kahden suuren ryhmän ajamaan linjaan. Eräänä kiinnostavana puolesta esiin tuli Britannian konservatiivihallinnon kantojen vähäinen vaikutus brittiläisten europarlamentaarikkojen puheenvuorojen sisältöön.</p>	
Asiasanat – Keywords Saksojen yhdistyminen, Euroopan yhteisö, Euroopan parlamentti, Euroopan integraatio, parlamenttihistoria, Euroopan kansanpuolue (EPP), Euroopan sosiaalidemokraattinen puolue (ESP), vuodet 1989 -1990	
Säilytyspaikka – Depository Jyväskylän yliopiston kirjasto	
Muita tietoja – Additional information Tutkielman kieli on ranska	

LA TABLE DES MATIÈRES

1. LA PRÉFACE	4
a. Le fond historique	4
b. Les sources et la question de la recherche.....	8
2. LE PARLEMENT EUROPÉEN ET SA RECHERCHE	14
a. L'institution du Parlement.....	14
b. Deux groupes majoritaires : La Parti populaire européen et les Sociaux-démocrates	19
c. Les groupes minoritaires du Parlement	22
3. LA LITTÉRATURE MÉTHODOLOGIQUE	26
a. Caractères à la base de la vie parlementaire : le pouvoir, la langue et leur recherche	26
b. Recherche de l'identité parlementaire dans les discours.....	30
c. La cohésion parlementaire	33
4. POURQUOI LA RÉPUBLIQUE ALLEMANDE DÉMOCRATIQUE NE SURVIVE PAS ? LES CAUSES D'UN EFFONDREMENT	37
a. Un Pays communiste au bord de la débâcle	37
b. L'opinion du Parlement européen sur les événements.....	40
5. LA CHUTE DU MUR DE BERLIN : UN SYSTÈME QUI S'EFFONDRE	45
a. Les événements allemands à l'automne 1989.....	45
b. Réactions étrangères à propos de la chute du mur	46
c. La Communauté européenne essaye de prendre position sur les événements allemands	52
6. LA QUESTION DE LA BASE DES NÉGOCIATIONS SUR LA RÉUNIFICATION ALLEMANDE	66
a. Les grandes puissances prennent position.....	66
b. Les discours dans le Parlement européen au début du printemps	69
c. Le Comité de Donnelly	86
7. LE PRINTEMPS ET LES ÉLECTIONS ALLEMANDES	90
a. Les puissances étrangères : Margaret Thatcher reste la seule opposante à la réunification allemande	90
b. Les élections allemandes.....	93
c. Le Parlement européen se prépare pour la réunification.....	95
8. LA PRÉPARATION DU RAPPORT DE DONNELLY ET LES NÉGOCIATIONS ENTRE DEUX PLUS QUATRE	103

a. La République démocratique d'Allemagne perd son influence dans les négociations de 'deux plus quatre'	103
b. Le Rapport intermédiaire de Donnelly	105
c. L'automne : le « chèque en blanc » et la force majeure	111
9. CONCLUSION	119
BIBLIOGRAPHIE	127
1. Sources originaux	127
2. Sources secondaires	127
3. Littérature de recherche	128
ANNEXES	

1. LA PRÉFACE

a. Le fond historique

« L'Asie s'est arrêtée sur l'Elbe ! » –Konrad Adenauer, président de CDU, 1946

« L'Europe ne peut pas s'arrêter sur l'Elbe ! » –Egon Klepsch, président du PPE, 1989

La rivière Elbe, qui maintenant traverse les plaines centrales de l'Allemagne contemporaine, a longtemps représenté une frontière pour les peuples européens du continent après la deuxième guerre mondiale. Naturellement, elle était une frontière concrète entre deux Allemagnes, la République démocratique d'Allemagne (RDA) et la République fédérale d'Allemagne (RFA). Mais comme nous l'avons vu dans les citations ci-dessus, l'Elbe n'était pas seulement une frontière concrète comme les autres rivières servant de frontières. Elle était surtout une frontière mentale qui représentait une distinction entre deux systèmes très différents, entre les communistes et les capitalistes d'une part et d'autre part des pays autocratiques et des pays multipartistes. En outre, pour les auteurs de ces citations, elle représentait aussi une division plus profonde entre les « valeurs européennes » et les « valeurs non-européennes ». Comme Konrad Adenauer l'a bien cristallisé, l'impression des ouest-européens était que leur monde européen, le continent de la liberté de la démocratie et de l'économie de marché, s'était arrêté sur les bords de l'Elbe. Ce fut le cas jusqu'à l'année 1989.

Après la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne a été divisé en deux. La zone occupée par l'Union soviétique fut transformée en un pays communiste. Trois autres parties, occupées par les autres grandes puissances, les États-Unis, la France et La Grande-Bretagne, avait été rattachées à la République fédérale d'Allemagne (RFA)¹. La division en deux naquit par conséquent. Bien que la réunification des Allemagnes sembla tout à

¹ Officieusement l'Allemagne de l'Ouest.

fait improbable jusqu'à l'année 1989, cet objectif était déjà mentionné dans la constitution de la République fédérale.²

À l'ouest, six pays : Pays-Bas, Belgique, Italie, France, Luxembourg et République fédérale d'Allemagne formaient la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui formèrent la base pour la Communauté européenne (CE)³. Ce groupement dominait l'idée européenne⁴ de guerre froide jusqu'à l'année 1989. La Communauté était en train d'avancer vers une Union politique propre qui se réaliserait en 1994 par le Traité de Maastricht. Les préparations pour celle-ci étaient déjà en cours. La CE s'était aussi fixée comme objectif de former un marché intérieur en 1992. Il y aurait besoin d'une formation complète de la législation de la Communauté. Les événements en Europe de l'Est formèrent un point particulier où elle dut prendre une position nouvelle pour le futur.⁵

On peut penser que la débâcle de l'Allemagne de l'Est culmina avec la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989, mais presque une année passa avant que les Allemands s'unissent. Dans l'intervalle, la discussion sur une possible réunification était assez animée ailleurs en Europe. D'un côté, l'événement réveilla une espérance d'intégration européenne plus profonde et la fin de la division dans le continent. Mais de l'autre, le fait qu'une Allemagne plus puissante fasse un retour dans la politique européenne, était aussi un fait désagréable pour certains pays ; un discours qui se montra aussi dans la Communauté européenne et dans son Parlement.

² Urwin 1991, 248–250.

³ La communauté européenne est le nom pour l'institution avant le Traité de Maastricht en 1994. Après cela, on parle de l'Union européenne. Néanmoins les écrivains de l'histoire de l'intégration et de l'institution utilisent le terme « union » s'ils parlent de l'entité et non pas d'une partie exacte de l'institution. Formellement la CE était une partie de l'Union jusqu'en 2009 quand elle fut absorbée officiellement par l'Union européenne.

⁴ Rgder. e.g. Delanty 1995, 120-124, 129, 134-135 ; Avant la deuxième guerre mondiale, le cadre de l'Europe était formé par des États nationaux. Le nationalisme n'était pas le seul point de départ pour l'idée européenne. Selon Gerard Delanty, la division en deux entre les pays communistes et les pays capitalistes, et d'autre part entre l'Est et l'Ouest, fut le fait principal qui forma la réflexion européenne les 44 années suivantes. L'Europe était aussi les États occidentaux et son symbole était la République fédérale d'Allemagne, le pays aux confins vers l'Est. La réunification des Allemands en 1989 était une part essentielle dans le changement de ce concept de l'Europe. On peut parler aussi du retour de *Mittleuropa*, un concept historique, où les allemands étaient vus comme le centre de l'Europe qu'ils défendaient vers l'Est. La division était également une manifestation de la fin de l'époque d'unification allemande qui commença en 1871. C'est pourquoi, cet événement a causé un point douloureux et que la question de la réunification ne mourut pas pendant la guerre froide.

⁵ Pinder 1991/1993, 12–22; Ludlow 2006; 219.

En outre, le rôle des grandes puissances était fortement lié à la question. Les Alliés qui avaient été au cœur de la division allemande, prirent des positions différentes à l'égard de la réunification possible. Il formait particulièrement un fait désagréable pour les soviétiques parce que la RDA était le membre le plus engagé du bloc soviétique. De plus, la question que l'Allemagne unie pourrait se joindre à l'OTAN était aussi un sujet épineux. Il était clair que la réunification avait besoin de l'acceptation des Alliés ; en particulier de l'Union soviétique et de son dirigeant, Michail Gorbatchev.⁶ Aux États-Unis, la fin des années 1980 furent l'époque de la doctrine de Reagan, c'est-à-dire une lutte contre l'Union soviétique par un armement, qui se fit sentir en Amérique mais aussi en Angleterre où la première ministre Margaret Thatcher la soutenait. Mais en Europe continentale ces idées ne firent rien qu'aggravaient des peurs dans le cas où le processus de l'intégration européenne serait incomplet.⁷

La raison fondamentale pour la création de la Communauté européenne avait été la possibilité d'une nouvelle guerre entre les pays européens. Dans ce cas, une intégration économique était vue comme le moyen efficace grâce auquel il y avait une possibilité de délimiter la souveraineté des États nationaux. Ce courant de pensée fédéraliste a dominé longtemps un concept d'intégration notamment des années 1940 aux années 1960 même si des notes contraires montèrent de temps en temps.⁸ Au niveau de la Communauté, les pays avaient presque les mêmes objectifs dans la direction politique : une diminution du déficit démocratique, un renforcement du principe de subsidiarité, une augmentation de l'efficacité de direction et un élargissement de la compétence communautaire.⁹

D'autre part, le Parlement européen fonctionnait à un niveau plus vaste de la Communauté dont les acteurs les plus importants étaient le Conseil européen, le Conseil des Ministres, la Commission européenne et la Cour de Justice. Le Conseil européen est un lieu de rencontre pour les chefs des États membres où les participants décident des affaires sur lesquelles leurs ministres ne sont pas capables de se concorder. En outre, le

⁶ Rgrder e.g. Maier 1997, 266-268; Leffler 2007, 427-438.

⁷ Risse 2011, 593.

⁸ Pinder 1991/1993, 12-22.

⁹ Judge&Earnshaw 2008, 46-47.

Conseil européen est aussi un forum pour discuter des questions générales communes.¹⁰

Pendant la période de l'étude, la Commission formait un collège de 17 commissaires qui étaient nommés par les pays de la CE. Les grands pays (la France, la RFA, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne) nommèrent deux commissaires chacun et les minoritaires un. La Commission forme l'exécutif de la CE tout en étant « la gardienne » des Traités de la Communauté. Elle a le droit de faire des propositions de loi, de servir d'intermédiaire entre les autres organes et d'exécuter des décisions. La Commission est dirigée par un président nommé par les pays de la CE. Entre 1985-1995, Jacques Delors, un membre français du Parti social-démocrate, occupait la poste.¹¹

Au niveau du Conseil des Ministres, les ministres des gouvernements de la Communauté se rassemblent par une division des domaines de leurs cabinets. Pourtant, à ce moment-là, les Ministres des Affaires étrangères se rassemblèrent dans la Coopération politique européenne (CPE). Le Conseil des Ministres donne la dernière opinion sur la plupart des amendements et des propositions de loi. Il peut accepter des propositions de la Commission par une majorité simple mais pour la renverser, il doit être unanime. Les votes des États membres sont proportionnels au nombre d'habitants des pays. Lorsqu'on parle du 'Conseil' dans cette étude, on sous-entend le Conseil des Ministres, s'il n'est pas mentionné différemment.¹²

Après l'Acte unique européen (AUE) qui entra en vigueur en 1987, la formation d'une loi au sein de la Communauté avait toujours deux examens aussi bien dans le Conseil des Ministres que dans le PE. Lorsque une proposition est formée dans la Commission, elle est adressée au PE qui doit l'accepter par une majorité simple (260 votes ou plus) pour avoir un autre examen. Si la Commission et le PE s'entendaient sur la proposition, le Conseil pouvait la renverser seulement par un vote unanime.¹³

¹⁰ Jacobs&Corbett 1990, 1-5.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

L'ancêtre du Parlement européen était la CECA auprès duquel les Parlements des États membres choisissaient leurs représentants. Cependant, les élections parlementaires directes commencèrent en 1979. Pendant cette période, la compétence du Parlement varia beaucoup. Avant le Traité de Maastricht, l'Acte unique européen fut l'étape la plus notable car dans le Traité, le Parlement européen fut mentionné pour la première fois comme un acteur propre. Néanmoins, avant le Traité, le pouvoir du Parlement était assez modeste dans la plupart des cas ayant juste le droit d'avoir une audition par rapport au processus d'acceptation des lois. Donc, un rôle principal du PE était d'être une arène d'un dialogue politique.¹⁴ Pourtant, après l'AUE, il fut donné plus de pouvoir au Parlement concernant la législation communautaire. Mais il n'avait pas encore un rôle similaire aux parlements nationaux qui agissaient comme des gardiens des actions des autres organes – en particulier à l'égard de la Commission qui formait un organe exécutif de la CE. D'autre part, le Conseil des Ministres avait la possibilité de donner une décision finale pour les propositions de la Commission. Donc, une question cruciale était souvent de savoir si la Commission était du côté du PE ou du Conseil.¹⁵

D'ailleurs, contrairement aux parlements nationaux, le Parlement est aussi en état constant de changement et c'est pourquoi, il est important de comprendre que son histoire influence tout le temps la formation de sa position à l'égard des questions actuelles. Naturellement, pour le PE, ces objectifs sont vus à travers son rôle au sein des autres organes de la CE. Il les voyait comme une possibilité d'augmenter ses droits législatifs.¹⁶ C'est pourquoi, on peut s'attendre à ce que les députés traitent aussi la question allemande à partir de ces points dans les séances.

b. Les sources et la question de la recherche

¹⁴ Raunio 1996, 18-20; Kreppel 2001, 81; On doit rappeler que la fonction principale de l'AUE était la création d'une zone de libre-échange et un démontage des obstacles au commerce.

¹⁵ Jacobs&Corbett 1990, 1-5.

¹⁶ Kreppel 2001, 1-3, 12, 52-53, 77; Judge&Earnshaw 2008, 217.

Comme on le remarque déjà, une discussion sur l'intégration européenne est une caractéristique normale de l'Union européenne et de son prédécesseur la Communauté européenne.¹⁷ Dès l'année 1989, il est possible de voir un processus rapide d'intégration en Europe.¹⁸ En fait, la réunification des Allemagnes et les autres événements en Europe orientale politisèrent pour la première fois un concept d'identité européenne.¹⁹ Ainsi, dans ce travail, les opinions des groupes politiques²⁰ du PE concernant cette unification allemande sont particulièrement examinées dans ce contexte de l'intégration européenne.

Dans le fond, ce fut précisément la 3^e législature²¹ du PE qui tira profit de l'Acte unique européen. Il produit plusieurs rapports et résolutions qui soulignèrent le prestige du Parlement et les manques constitutionnelles de l'AUE. En fait, le Parlement menait « une démocratisation profonde » des institutions communautaires. En outre, il y avait aussi la décision du Conseil d'avoir une conférence intergouvernementale (CIG)²² pour examiner ce processus appartenant à l'union économique et monétaire (UEM) en 1990. Ce fait-là avec la réunification allemande et un processus de démocratisation des pays d'Europe orientale, permirent un débat plus profond sur l'intégration et le but d'une union politique. De plus, le PE fut particulièrement actif dans cette discussion où on trouve en fait une envie d'influencer dans ces négociations.²³

Donc, les conditions changèrent nettement et les nouveaux droits législatifs agirent de manière décisive sur la dynamique des groupes du Parlement après l'AUE.²⁴ Pour cette

¹⁷ Delanty 1995, 134-135; Pinder 1991/1993, 12-22 ; Castiglione 2009, 33.

¹⁸ Kaelbe 2009, 203.

¹⁹ Ibid., 211.

²⁰ Après le Traité de Maastricht et la formation de l'Union Européenne en 1993, on utilise le mot ' le parti' des groupes parlementaires dans le Parlement européen. Avant cela, le terme officiel était 'le groupe politique' qui est aussi le terme utilisé dans ce travail.

²¹ La troisième législature se situe en 1989-1994. La première était en 1979-1984 et la deuxième en 1984-1989.

²² Le terme 'conférence intergouvernementale' (CIG) désigne une négociation entre les gouvernements des États membres dont l'objectif est d'apporter des modifications aux traités. Ces conférences sont convoquées dans le cadre de la procédure de révision ordinaire des traités prévue par l'article 48 du Traité sur l'Union européenne. La CIG est un organe très important quand la Communauté veut former des lignes centrales de la Communauté et discuter de son futur. C'est pourquoi, le rôle des CIG est essentielle dans le mécanisme décisionnel européen.

²³ Judge&Earnshaw 2008, 46-47.

²⁴ Kreppel 2001, 79 ; Mais malgré ce changement, le Parlement n'était pas satisfait après l'AUE de ses nouvelles procédures parce qu'il n'avait pas encore lui-même une autorité législative. Le Parlement était cependant dépendant de la Commission dont il devait toujours rassembler le soutien. Mais il est vrai que la Commission était elle-aussi dépendante du Parlement.

raison, le débat sur la réunification des Allemagnes dans la Chambre du PE donna aussi une occasion pour penser les objectifs des parlementaires dans ce contexte de changement ainsi que de ses actions concrètes grâce auxquelles le PE pouvait utiliser son pouvoir. De l'autre, on peut voir aussi une relation intéressante entre le PE, la Commission et le Conseil qui changeait continuellement. Ainsi, il y a fort à penser que cette modification du cadre politique demandait aussi une adaptation et des réactions de la part des parlementaires.²⁵ C'est pourquoi, on peut assumer que ces côtés se retrouvent aussi dans les débats du PE.

Le but dans cette étude est d'observer plus particulièrement la discussion des deux grands groupes du Parlement européen, les sociaux-démocrates et le Parti Populaire européen, sur la question de la réunification des Allemagnes. De plus le point de vue sur la réunification allemande est avant tout formé par l'intégration européenne. Le choix de ces deux groupes s'est fait parce qu'ils étaient des groupes dominants au Parlement avec 58 pour cent des élus. Autrement dit, ces deux groupes formaient toujours une voix au Parlement quand ils étaient capables de coopérer. En outre, le SOC et le PPE formaient aussi leurs avis propres sur des événements. Les documents et des déclarations du Parlement nous donnent une vue composée mais si l'on veut rechercher des différences entre les deux groupes, les débats du Parlement sont une excellente source. Quels sont les points sur lesquels les parlementaires étaient-ils en désaccord? Comment la réunification se serait réalisée et comment pourrait-on l'unir avec une intégration européenne ? En outre, les groupes étaient-ils en accord au sein du Parlement ou pouvons-nous trouver des désaccords graves ?

Le Parlement européen n'est pas tout à fait comme les parlements nationaux. Il est une institution multinationale et multilingue. Ce fait produit aussi une multitude d'identités qui se reflètent dans les groupes politiques qui ne sont pas exactement comparables aux partis politiques dans les parlements nationaux parce qu'ils sont formés par plusieurs groupes politiques originaires de pays différents.²⁶ Mais en même temps, il est important de rappeler que les parlements nationaux ne sont pas aussi similaires entre eux. Certains partagent quelques caractères similaires avec le PE et d'autres ont des caractéristiques spécifiques.

²⁵ Kreppel 2001, 7-9, 22.

²⁶ Raunio 1999, 113-114 ; Jacobs&Corbett 1990, 5-6.

Comme il y a beaucoup de théories sur l'intégration de l'Europe au sein des historiens et des spécialistes des sciences politiques qui sont assez diverses et contradictoires, cette recherche se concentre plus sur d'autres côtés du débat. Il est plus facile de rechercher ceux qui ont une position politique par rapport à l'intégration que les causes réelles par exemple de l'importance de la réunification pour l'intégration de l'Europe.²⁷ Il est essentiel de remarquer les traits qui indiquent la position d'un parlementaire. À l'aide de ces traits, on peut faire des comparaisons entre les individus et plus loin entre les groupes politiques. Cette recherche ne prend pas position pour savoir quels milieux gardent une vraie théorie sur l'intégration ou ceux qui ont plus raison par rapport aux autres théories.

Aussi ce processus de réunification des Allemagnes est représenté par une profonde recherche des documents administratifs. Ainsi, les débats du PE n'eurent pas un intérêt similaire pour les chercheurs. On peut remarquer que la conséquence de ce fait-là est une impression que le PE semble former une entité uniforme avec une opinion et un objectif. Dans la littérature, il apparaît par exemple à travers la manière dont les écrivains utilisent l'expression 'le Parlement' comme un acteur autonome.²⁸ Néanmoins, on peut considérer que la réalité n'est pas aussi simple. C'est pour cette raison que la recherche sur les débats parlementaires peut être profitable.

Les sources originales sont présentes dans la publication officielle de la CE : *Official Journal of the European Communities : Debates of the European Parliament*²⁹. Il contient une retranscription des débats au Parlement – en anglais car malheureusement une version française n'est pas accessible en Finlande. Dans le Parlement, les parlementaires parlent normalement dans leurs multiples langues maternelles. Ainsi, cela explique pourquoi une version française serait aussi en grande partie une traduction. Néanmoins, cette version en service est une traduction officielle et c'est pourquoi on peut penser qu'elle est presque digne de confiance. En outre, comme il n'est pas possible de lire ces textes dans toutes les langues originales, il n'y a pas de possibilité de faire une recherche sémantique exacte. Par conséquent, ce travail se concentre plus sur le contenu des discours que sur la façon dont les parlementaires le

²⁷ Compare e.g. avec Rosamond 2004, 5-6.

²⁸ Prowe 2002, 122. Rgder. e.g. Birchen 2009; Falke 1994.

²⁹ Le Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) : Les débats du Parlement européen.

disent. D'un autre côté, parce qu'il est important de respecter le travail des traducteurs du Parlement, les citations dans le texte ne sont pas traduites. Elles sont déjà traduites une fois et une deuxième traduction pourrait éloigner de plus en plus du sens original.

La période de recherche est délimitée du 22 novembre 1989 au 11 septembre 1990. Cette période contient tous les discours qui concernent la préparation de la réunification. Pourtant, le Parlement eut aussi des séances qui concernèrent par exemple les conditions en Hongrie ou dans d'autres pays d'Europe orientale, mais pour que cette délimitation soit raisonnable et claire, il n'y a pas de raison d'inclure d'autres discussions qui n'étaient pas liées directement à la réunification. De plus, cette délimitation donne aussi une limitation claire de temps. Donc, il y a sept séances parlementaires au total qui se rattachent directement à l'unification. Elles contiennent 257 discours des dix groupes parlementaires. Le nombre des discours varie entre les groupes de sorte que le Parti social-démocrate offrit 54 discours alors que la Gauche unitaire européenne seulement neuf.³⁰ Comme plusieurs partis minoritaires n'ont pas beaucoup de discours, il faut être précis lorsqu'on fait des déductions. En effet, le nombre de discours varie beaucoup pour plusieurs raisons. Dans les grands partis, il y a plus de membres qui souhaitent parler mais les groupes sont aussi plus grands pour les obtenir.³¹

Cette recherche appartient en partie à la recherche en histoire politique et plus précisément à la recherche en idéologies. De ces points de départ, il est possible d'en faire quelques sous-questions. Est-ce qu'il y a des traits distinctifs au sein des parlementaires du même groupe politique ? Et entre les groupes ? S'il y a des traits distinctifs d'où viennent-ils ? Est-ce que les pays d'origine ont une importance ? Il est intéressant de voir comment les députés voyaient la division au sein de la Communauté ; quand les décisions furent prises, voyaient-ils que la division était entre eux et la Commission/le Conseil ? Où était la division au sein des parlementaires-mêmes ? Comment les parlementaires ressentaient le bénéfice de la réunification des Allemagnes et son influence pour la Communauté ? Voyaient-ils qu'elle servait plus des pays nationaux, le groupe, le Parlement ou la Communauté européenne entière ?

³⁰ Rgder. Annexe 1 : Le nombre de discours par le groupe parlementaire dans les séances de l'étude

³¹ Jacobs&Corbett 1990, 46. Pour en savoir plus sur une distribution des paroles, rgder ch. 2.

Il n'y a pas beaucoup de littérature qui contiennent les trois côtés de la recherche c'est-à-dire la politique du Parlement européen à l'égard de la réunification des Allemagnes et aussi une position de l'intégration européenne dans ces débats-là. C'est pourquoi, cette étude peut en fait donner de nouveaux points de vue.

2. LE PARLEMENT EUROPÉEN ET SA RECHERCHE

a. L'institution du Parlement

« Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union. »

-Traité sur l'Union européenne (1992) : article 138A

Lorsque le Parlement fut fondé en 1958, son rôle devait être celui d'une arène de débat publique des représentants nommés par les pays de la Communauté sans référendum. Le Parlement de 1958 à 1986 n'avait pas un pouvoir législatif mais il devait représenter la voix « des citoyens européens ». Même la transition à un référendum direct en 1979 n'eut pas d'influence sur cela. Ce n'est qu'après l'AUE que le Parlement obtint un pouvoir avec lequel il devint capable d'influencer directement la formation de la Communauté.³²

Sur le plan scientifique, les livres importants sur la fonction du Parlement européen et de la structure de la communauté sont *The European Parliament* par Francis Jacobs et Richard Corbett et *The Political System of the European Union* par Simon Hix. L'œuvre de Jacobs et Corbett est assez vieille, publiée en 1990, elle implique beaucoup d'information du parlement vers 1989–1990 exactement. En outre, le livre de David Judge et David Earnshaw *The European Parliament* fut profitable. Pour l'histoire de l'intégration de la Communauté européenne, il est possible de trouver quelques ouvrages factuels comme *Euroopan Unioni: Erään yhteistyön historia* (1991/1993) par John Pinder (ici, une traduction finlandaise) et *The Community of Europe: A History of*

³² Kreppel 2001, 7-8, 19, 77, 99-101 ; L'AUE a influencé le statut du Parlement particulièrement à travers deux changements. Le Parlement a eu le droit de veto quand de nouveaux membres voulaient se joindre à la Communauté. Avant, seulement une consultation était nécessaire. Deuxièmement, le Parlement a gagné le droit pour une procédure de coopération avec la Commission d'où le Parlement pouvait remanier la législation directement. Ce fut les plus importantes améliorations du droit du Parlement depuis sa fondation.

European Integration since 1945 (1995, 2e éd.) par Derek Urwin. Ce livre d'Urwin est intéressant mais il manque de références et c'est pourquoi il a fallu réviser quelques affirmations.

Au sein des pays de la CE, les distinctions électorales du PE se sont trouvées à ce que les élections soient en même temps des autres élections, ou en mandat duplex avec le parlement national et à la limite d'âge pour la candidature.³³ Le Parlement européen est monocaméral mais le conseil est traité comme une sorte de chambre haute car un membre de chaque État membres y est présent. De plus, le Conseil possède un droit de veto. Le nombre des parlementaires suit le nombre d'habitants des pays de la CE même si la proportion ne concordent pas entièrement, particulièrement à l'égard des États minoritaires. Par exemple le Luxembourg possédait un parlementaire pour 60 000 habitants et l'Allemagne de l'Ouest pour 759 000 habitants.³⁴ Comme le système des groupes politiques du PE est supranationaliste, il n'y a pas de compétition au niveau des élections. Chaque groupe participe à un concours dans son propre pays avec son parti local. En outre, les pays nationaux ont plusieurs façons de faire exécuter les élections européennes parce que les pays peuvent décider leur mode de scrutin eux-mêmes. C'est pourquoi, on peut rechercher une dynamique des groupes du PE presque seulement dans la vie parlementaire.³⁵

L'action du Parlement européen diffère des parlements nationaux par leurs activités et leur dynamique puisque des élections législatives se fondent essentiellement sur les partis nationaux.³⁶ Pourtant, même si les parlementaires sont élus au Parlement par les partis nationaux, la plupart des membres font partie de groupes supranationaux et seulement une partie mineure reste non inscrite. Créer des groupes supranationaux dans le parlement se justifie par une volonté de diminuer la dominance des points de vue nationaux sur les débats parlementaires et de créer une stabilité pour ses actions. Les groupes sont fondés sur une soi-disant division traditionnelle politique où les partis

³³ Jacobs&Corbett 1990, 11-14.

³⁴ Jacobs&Corbett 1990, 21.

³⁵ Kreppel 2001, 33; Jacobs&Corbett 1990, 13-15: Pendant, la troisième législature les façons d'exécuter les élections européennes diffèrent trop d'un pays à un autre. Par exemple, en France, les élections diffèrent des autres élections françaises en étant formées sur une circonscription électorale nationale. En Grande-Bretagne, l'élection est réalisée (avant 1999) par les comtés où le parti victorieux obtient tous les députés. Plusieurs États, comme la Grèce, le Portugal et l'Espagne, avaient aussi un scrutin proportionnel de liste où les partis décident de l'ordre de leurs candidats.

³⁶ Thomassen, Noury & Voeten 2004, 141.

nationaux se partagent dans les « familles politiques » selon leur idéologie et leurs objectifs.³⁷ Les groupes s'organisent eux-mêmes autour de l'idéologie et non pas autour de la nationalité. Il n'existe pas de modèles propres pour le développement des groupes, le système se développe lui-même peu à peu par son expérience.³⁸ Le système des groupes/partis du EP est unique ; il n'existe pas une adhésion de masse, ils ont seulement une faible arène électorale internationale et ils ne forment pas de gouvernements ou d'oppositions dans la Chambre.³⁹ L'origine des groupes politiques du PE est issue de trois familles idéologiques : les socialistes, les démocrates chrétiens et les libéraux. Ils existaient déjà au début de la Communauté.⁴⁰

Avant la période de recherche, les dernières élections du parlement européen eurent lieu au mois de juin 1989.⁴¹ On trouve deux tendances importantes ici: un renforcement des deux grands partis, le Parti socialiste européen (SOC) et le Parti populaire européen (PPE), et une répartition des partis minoritaires.⁴² En outre, le groupe communiste fut divisé en deux: la Gauche unitaire européenne (GUE) mené par les italiens et l'Unité de la Gauche (CG) mené par les français. Néanmoins, aucun des deux ne se veut plus communiste. Un groupe totalement nouveau fut le Groupe vert (V) qui était formé du Groupe Arc-en-Ciel (ARC).⁴³ Dans le Parlement 1989, il y avait 251 nouveaux membres et 267 anciens; soit presque la moitié des parlementaires étaient nouveaux. De plus, 83 membres avaient déjà leurs postes dès l'année 1979.⁴⁴ Il faut bien préciser qu'un nouveau Parlement a normalement un mandat fort. En outre, au sein des nouveaux élus, on trouve des personnes qui avaient déjà eu des rôles centraux dans la politique européenne. On peut mentionner comme exemple l'ancien président de la France, Valéry Giscard d'Estaing (LDR).

La dynamique des groupes est divisée entre les grands groupes (le SOC et le PPE) et des groupes minoritaires. Les grands groupes se forment des membres originaires de plusieurs pays qui influencent leur vie politique interne en soulignant la signification

³⁷ Raunio 1996, 58–59, 140 ; Rgdrer. aussi Thomassen, Noury & Voeten 2004, 162.

³⁸ Kreppel 2001, 124.

³⁹ Ibid., 127.

⁴⁰ Raunio, 1997, 67–68.

⁴¹ Rgdrer. Annexe 2 : Les groupes parlementaires dans le Parlement européen en 1989.

⁴² Le SOC et le PPE forment 58 pour cent de tous les parlementaires.

⁴³ Jacobs&Corbett 1990, 57; 67.

⁴⁴ Ibid., 43.

des mesures de tenir conseil entre les avis des sous-groupes comme les partis nationaux et les différences idéologiques. Dans les groupes mineurs, on peut trouver deux types différents : les groupes homogènes formés principalement par un parti national comme l'ED et les groupes hétérogènes comme le DR et l'ARC qui sont seulement comme des alliances relâchées.⁴⁵ Généralement, les groupes du PE sont plus hétérogènes que les partis nationaux. Ainsi, ils se forment et se dissolvent plus facilement. On doit aussi rappeler qu'une formation des groupes était assez facile dans le Parlement à ce moment-là. Dans le Parlement de 1989 à 1994, il demandait seulement 23 membres d'un pays, 18 membres de deux pays ou 12 membres de trois pays pour former un groupe.⁴⁶

Pour les députés du PE, le principal moyen pour défendre le statut du Parlement était une participation à la discussion publique. Une caractéristique est un renforcement des autres organes exécutifs de la Communauté dans la participation au fonctionnement du PE. En outre, il existait une obligation de répondre de leurs actions au Parlement. Néanmoins, un problème pour le Parlement était que cette obligation était seulement partielle.⁴⁷

Concernant la fonction parlementaire des débats, il y a trois parties différentes pour une séance : un débat général, une heure de questions et une consultation. Le débat général peut concerner un sujet actuel d'importance. Le caractère spécial du PE est qu'il peut mettre à l'agenda d'une séance ce qu'il veut c'est-à-dire de quoi il veut discuter et quand. Un groupe politique ou un groupe avec 32 membres au minimum peut demander une séance pour un sujet important et urgent. Souvent, ces sujets traitent de thèmes vastes comme les droits de l'homme, la démocratie ou la législation. C'est aussi courant que les thèmes concernent des événements en dehors de la Communauté, par exemple les atteintes aux droits de l'homme en Afrique.⁴⁸

On peut définir le débat parlementaire par des termes généraux comme une discussion formelle sur un sujet qui est contrôlé strictement par une réglementation institutionnelle et il est surveillé par un superviseur qui est représenté par le président dans le

⁴⁵ Raunio, 1997, 67-68.

⁴⁶ Ibid., 96.

⁴⁷ Judge&Earnshaw 2008, 217-218; Depuis le Traité de Rome (1957, l'article 23), le Parlement européen a eu le droit d'interroger la Commission oralement et sur le plan littéraire. Avec le Conseil, ce même droit existe depuis 1983.

⁴⁸ Ibid., 218-222.

parlement.⁴⁹ Bien que la direction des groupes ait une autorisation pour décider des membres pour les hautes positions au PE, en pratique, la décision est prise entre les délégations nationales dans un groupe. Ce phénomène est bien connu mais il n'était pas officiel.⁵⁰

L'heure des questions⁵¹ concerne les questions orales pour les représentants de la Commission et du Conseil. Pour avoir une réponse du Conseil, le député doit donner sa question trois semaines à l'avance alors que pour la Commission, une semaine est suffisante. Le rendez-vous des présidents des groupes décide quelles questions sont à mettre à l'agenda du Parlement et dans quel ordre. De plus, des députés particuliers, ainsi que les groupes et les comités avec au minimum 40 députés peuvent poser des questions. Une séance de questions peut durer 60-90 minutes. Dans la consultation, le Parlement écoute des avis par divers experts. Selon David Judge et David Earnshaw, il y a une tendance à ce que les heures des questions manquent le caractère d'un débat exact.⁵² Si le Parlement sent qu'il n'y a pas une volonté d'accepter ses opinions ou ses propositions de la part des autres organes de la Communauté, il peut abroger la proposition par une majorité absolue. Cette abrogation peut être annulée seulement par un vote unanime du Conseil.⁵³

La procédure des débats dans le PE est strictement délimitée par l'allocation du temps. Au début de la semaine, le président du PE répartit les temps de discours qui sont distribués après une consultation des groupes politiques. Puis le temps est distribué à la Commission, au Conseil, aux rapporteurs et aux introducteurs des propositions et après aux groupes du Parlement qui le distribuent à leurs membres. Le règlement 83 sur les fonctions du PE définit que la première période du débat soit divisée à égalité entre les groupes et ensuite par leur grandeur. Les députés non-inscrits ont le reste qui est multiplié par deux parce qu'ils forment un groupe disparate. De cette manière les grands groupes ont plus de temps que les minoritaires. C'est-à-dire, plus de députés peuvent avoir de discours dans la Chambre. Normalement, les groupes peuvent distribuer leur temps comment ils le veulent mais s'ils le décident, il leur est possible de donner plus

⁴⁹ Ilie 2010a, 10.

⁵⁰ Kreppel 2001, 202-203.

⁵¹ Il y a aussi la question écrite où le député donne sa question sous forme écrite.

⁵² Judge&Earnshaw 2008, 218-222.

⁵³ Kreppel 2001, 79.

de temps pour le représentant du groupe qui commence ou rendre possible que plusieurs membres du groupe puissent avoir leur tour. Le dernier est courant s'il y a une grande division des avis sur le sujet au sein des députés.⁵⁴

Les groupes ont leur tour par ordre de grandeur dans la Chambre du PE. En outre, le représentant désigné du groupe pour commencer avec son discours présente normalement une position générale sur le sujet. Les rapporteurs principaux des comités ont cinq minutes à leur tour et les autres un peu moins.⁵⁵ Donc, il est important de rappeler que les groupes politiques ont beaucoup de pouvoir pour décider à qui ils donnent du temps lorsque l'on fait une recherche sur les discours parlementaires du PE. Il est possible que tous les députés qui voulaient avoir un discours dans la Chambre ne puissent pas le faire – en particulier pendant les débats qui étaient importants pour le PE. Pourtant, on peut supposer que cette distribution donnait la possibilité pour des expressions différentes de se montrer pendant les séances. Cela concerne particulièrement des grands groupes.

b. Deux groupes majoritaires : Le Parti populaire européen et les Sociaux-démocrates

Dans la plupart de l'histoire de la Communauté européenne, les groupes du PPE (centre-droite) et du SOC (centre-gauche) dominaient le Parlement avec une partie des sièges qui représentaient de 50 à 70 pour cent de l'ensemble des sièges. S'ils coopèrent bien, ces deux groupes peuvent dominer le Parlement souverainement. Il est clair qu'il n'y a aucune décision que le Parlement peut faire sans une coopération des deux. Autrement dit, si le PPE et le SOC sont capables de trouver un avis commun et de fonctionner stratégiquement, ils peuvent obtenir des réformes favorables pour eux-mêmes. Mais cela marginalise facilement les groupes minoritaires qui ne ressentent pas

⁵⁴ Jacobs&Corbett 1990, 133-134.

⁵⁵ Ibid.

la possibilité de gagner le pouvoir.⁵⁶ C'est pourquoi cette étude se concentre surtout sur ces deux groupes. Mais en même temps, on doit tenir compte des autres groupes parce que si une coopération ne fonctionne pas, ils avaient besoin d'alliés. Les partenaires les plus naturels pour le PPE étaient les groupes démocrates-chrétiens et les libéraux qui étaient aussi pro-européens tandis que pour le SOC, la direction courante était les groupes de la gauche, des verts et des régionalistes. Simon Hix remarque que la question essentielle pour une coopération entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires était normalement une position envers l'intégration européenne. Les groupes de la droite-extrême et des anti-européens sont en général « incompatibles » avec les autres groupes. Néanmoins, Hix fait remarquer aussi que les grands groupes étaient capables d'avoir une grande coalition particulièrement pendant cette troisième législature de 1989-1994.⁵⁷

Pendant cette période, le parti socialiste européen (SOC) était le plus grand groupe dans le Parlement européen avec ses 180 députés. La Grande-Bretagne, l'Espagne, la France et l'Allemagne de l'Ouest avaient la plupart des députés dans le groupe. Au niveau de cette étude, il convient de rappeler que le président du groupe, Jean-Pierre Cot, fit seulement deux discours pendant la période. Si l'on ne compte pas les discours d'Alan Donnelly qui était le rapporteur du comité temporaire et qui a fait des discours par cette position, Claude Desama, la députée belge, détenait le plus grand nombre de discours⁵⁸. Néanmoins, il est important de voir que le groupe soutenait Alan Donnelly pratiquement unanimement et c'est pourquoi, on ne peut pas l'oublier dans l'étude. Pourtant, Jean-Pierre Cot⁵⁹ représentait normalement l'opinion du groupe entier.

Comme les grands groupes politiques, le SOC était grandement transnationaliste. Pourtant, sa cohésion interne était faible comparée à celle du PPE. Auparavant, le

⁵⁶ Kreppel 2001, 8, 99, 102, 143.

⁵⁷ Simon Hix 2005, 108-109, 181-185: En outre, ni la droite ni la gauche étaient assez puissantes pour dominer dans la CE ce qui a mené au cas où les partis pro-européens devaient passer cette division. Le besoin pour les alliances droite-gauche étaient caractéristiques particulièrement à la fin des années 1980 et au début des années 1990. En plus, l'EP était plus capable de passer sa législature s'il était uni ce qui signifiait le besoin de coopérer entre le PPE et le SOC.

⁵⁸ Rgder. Annexe 1 : Le nombre des discours par le groupe parlementaire dans les séances de l'étude.

⁵⁹ C'est possible voir comme exemple des discours de Pierre Cot : DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe » : Cot (SOC/FR), 159-161; DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe » : Cot (SOC/FR), 267-268.

groupe avait même été le moins homogène dans le Parlement.⁶⁰ Le SOC avait des procédures internes plus stricte que celle du PPE ; en particulier dans la version de 1986.⁶¹

Le Parti populaire européen (PPE) fut fondé en 1976. Il avait 121 parlementaires en 1989 soit le deuxième plus grand groupe dans le PE après les sociaux-démocrates. Le groupe était mené par Egon Klepsch. De plus, les nationalités dominantes étaient les allemands de l'ouest (32 députés) et les italiens (27 députés). Il n'y avait pas beaucoup de français (six élus) ou de britanniques (un élu).

L'allocation des sous-groupes nationaux est une part essentielle de la dynamique du SOC et du PPE et il affaiblit la position de la direction qui ne peut pas contrôler les prix et les pénalités politiques. C'est pourquoi, la cohésion du groupe diminue puisque la direction n'a pas les outils pour contrôler les membres du groupe. Naturellement, les grands sous-groupes nationaux sont ceux qui en bénéficient le plus. Tous deux, le SOC et le PPE ont deux sous-groupes qui représentent plus de 50 pour cent des membres. En 1986, le SOC était contrôlé par des allemands de l'ouest et par des britanniques (et avant aussi beaucoup de députés espagnols et français) tandis que le PPE se composait plus d'allemands de l'ouest et d'italiens.⁶²

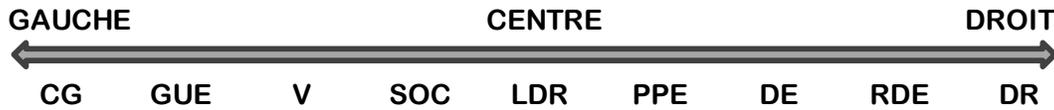
⁶⁰ Raunio 1997, 95–98.

⁶¹ Kreppel 2001, 192.

⁶² Ibid., 204–205 ; Rgder. aussi Annexe 2 : Les groupes parlementaires dans le Parlement européen en 1989.

c. Les groupes minoritaires du Parlement

Figure 1 : Les positions des groupes parlementaires sur la ligne entre la gauche et la droite



Source: Raunio, Tapio (1997). *The European perspective: transnational party groups in the 1989-1994 European Parliament*. Aldershot: Ashgate, p.102.

Le Groupe vert s'était formé après les élections en 1989 par une division du groupe l'Arc-en-ciel d'où les députés régionalistes étaient restés attachés à l'ancien groupe et dont les verts étaient partis. Le groupe avait 29 députés dont la plupart venait de France (8), d'Allemagne de l'Ouest (7) et d'Irlande (7). D'un à trois élus venaient de Belgique, des Pays-Bas, du Portugal et d'Espagne.

La cohésion du Groupe vert est assez forte, un fait, qui peut être un peu inattendu alors que le groupe avait des difficultés pour obtenir une façon uniforme de voir dans la tactique et les objets. Dans le Parlement européen en 1989-1994, les verts étaient plus unis sur ces questions essentielles mais il faut rappeler que tout de même, le groupe était assez hétérogène dans son caractère. Néanmoins, selon Tapio Raunio, cette hétérogénéité des verts ne signifie pas une cohésion plus mineure.⁶³

Le caractère du groupe de l'Arc-en-ciel était assez divisé. En effet, Dorothee Piermont parla au nom du groupe mais il est facile de voir qu'il y avait d'autres opinions envers la réunification que la sienne. Le phénomène était plus clair quand les membres donnaient leurs motifs de votes comme par exemple après un scrutin pour les rapports.⁶⁴ Le groupe de l'ARC était largement transnationaliste ce qui remontait d'une composition diverse où il existait beaucoup d'acteurs harmonisants. Autrement dit, le groupe n'était pas très uni.⁶⁵

⁶³ Raunio 1997, 95-98.

⁶⁴ Rgrder. e.g. DEP Piermont 4.4, 130 vs. Morretti 4.4, 158 vs. Melis 4.4, 158 et Piermont 12.7, 226 vs. Peroni 12.7, 269.

⁶⁵ Raunio 1997, 95-98.

Le groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE) était clairement italien avec 22 élus de ce pays. Seulement six députés venaient d'autres pays : quatre d'Espagne, un élu de Grèce et un élu du Danemark. Le groupe était mené par l'italien Luigi Alberto Colajanni et le danois John Iversen qui avait le poste de vice-président du groupe. La cohésion du groupe de la GUE était forte parce que le groupe était assez homogène. Le groupe s'était formé sur une désunion du groupe communiste précédent avec le groupe CG. La coopération entre ces groupes ne fonctionnait pas bien là parce que les français et les italiens ne trouvaient pas d'avis commun.⁶⁶

Normalement, le groupe fit seulement deux discours par débat et Colajanni eut presque la moitié de celui-ci.⁶⁷ C'est pourquoi, on ne voit pas une grande variation entre les différentes opinions ici. Mais comme il est possible de le voir dans le cas du groupe ARC, il y avait une possibilité de manifester par les votes qui pourtant n'apparaissent pas ici.

Comme le groupe GUE, la CG était nettement composée par des partis des pays de sud. Il y avait sept élus de France, trois du Portugal, trois de Grèce et un élu d'Irlande. Le groupe était mené par René-Emile Piquet du Parti communiste français. La cohésion de la CG était assez forte parce que le groupe était assez homogène.⁶⁸

Après les élections de 1989, il y avait quatre groupes de droite dans le Parlement européen : le parti populaire européen (PPE), le groupe libéral, démocratique et réformateur (LDR), les démocrates européens (ED) et le Groupe technique des Droites européennes (DR).

Le Groupe libéral, démocratique et réformateur était le groupe le plus vieux dans le Parlement européen qui avait été fondé en 1953.⁶⁹ Dans le groupe LDR, les Français avaient une position dominante. Le président du groupe était un ancien président français Valéry Giscard d'Estaing⁷⁰. Avec une politique centre-libéral, il avait

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Rgrder. Annexe 2 : Les groupes parlementaires dans le Parlement européen en 1989.

⁶⁸ Raunio 1997, 95–98.

⁶⁹ Des prédécesseurs: de 1953 à 1976 le Groupe des libéraux et apparentés (LIB) et de 1976 à 1985 le Groupe libéral et démocratique (LD).

⁷⁰ Giscard d'Estaing avait eu sa présidence française en 1974-1981 et avant cela, il avait été aussi longtemps Ministre de l'Économie et des Finances. Pendant l'époque de la recherche, il était membre du

fréquemment une position cruciale entre les grands groupes parce qu'il était capable de former une coalition avec les deux, aussi bien avec la droite que la gauche, en étant « faiseur de rois ».⁷¹

Le groupe ED comprenait presque seulement des conservateurs anglais. Il y avait 34 membres dont seulement deux n'étaient pas anglais (ils étaient danois). Le président du groupe était l'anglais Christopher Prout, un conservateur.

Le Groupe technique des Droites européennes (DR) était un groupe nationaliste ou bien aussi d'extrême-droite qui se forma après les élections de 1989 quand le Groupe des Droites européennes fut dissout. Avec dix élus, le groupe se composait de trois partis nationaux : le Front national de France, le *Die Republikaner* d'Allemagne de l'Ouest et le Vlaams Blok de Belgique. Le Front national avait 10 élus, le *Die Republikaner* six élus et le Vlaams Blok un élu. Le président du groupe était Jean-Marie Le Pen, le politicien français, qui était en fait connu pour ses opinions extrême-nationalistes. Les autres membres importants étaient Franz Schönhuber de *Die Republikaner* et Karel Dillen de Vlaams Blok. Généralement, le DR est un groupe différent comme les autres groupes de la droite du Parlement par sa position clairement eurosceptique. En outre, dans le groupe DR, le nationalisme allemand se montrait fortement. Bien que la plupart des membres soient français, la plupart des discours furent donnés par des députés allemands comme Franz Schönhuber et Emil Schlee. Des 13 discours, seulement quatre furent prononcés par des députés français. En particulier à la fin de l'année 1989, le Front National était presque silencieux. En fait, le premier discours français, par le député Pierre Ceyrac (DR/FR), eut lieu le 4 avril 1990. Il n'est pas facile de dire exactement quelle est la raison pour cela mais on peut penser que la question de la réunification pouvait être difficile pour les députés français d'un parti populiste qui voulait garder la position française en matière de politique européenne mais aussi défendre l'autonomie des pays nationaux. L'autonomie allemande était clairement en ligne avec les principes du parti mais un problème pour les objectifs français.

Pour les groupes fédéralistes de droite comme le LDR et le PPE, ils avaient été plus facile de retrouver une plus grande cohésion parce que la CE est au fond une

parti UDF-PR (Union pour la démocratie française-Parti républicain) qui était un parti centriste et social-libéral. Pour le PE, il fut élu pour la première fois en 1989.

⁷¹ Hix 2005, 181; Westlake 2006, 269.

communauté économique qui se fonde sur le libre-échange et sur la liberté de circulation. Les objectifs de la gauche restaient en arrière de cela. La cohésion du PPE fut forte pendant toute son histoire tandis que la cohésion du LDR augmentait progressivement.⁷²

Le Rassemblement démocrate européen (RDE) était un groupe libéralo-centriste mené par Christian de la Malène avec 22 élus. Le groupe était principalement français avec 13 membres de ce pays. Le deuxième pays d'origine était l'Irlande avec six députés. Aussi, on comptait deux membres espagnols et un membre grec.

⁷² Raunio 1997, 95–98.

3. LA LITTÉRATURE MÉTHODOLOGIQUE

a. Caractères à la base de la vie parlementaire : le pouvoir, la langue et leur recherche

Au centre de la recherche parlementaire est une compréhension de la langue politique. Les principes scientifiques sont souvent similaires sans compter ceux d'un parlement mais le Parlement européen a aussi ses différents caractères dont on doit tenir compte. La littérature d'une recherche est choisie par ces points de départ. Pour analyser ces discours, il y a deux sources principales de méthode. La première est l'œuvre de Paul Chilton *Analyzing Political Discourse* (2004). Au niveau de la dynamique des groupes parlementaires du PE, l'œuvre la plus utile fut *European Parliament and Supranational Party System: A Study in Institutional Development* (2001) par Amie Kreppel. Chilton est professeur émérite de l'Université d'Oxford et chercheur sur la langue et l'idéologie. Il se concentre plus sur la relation de la politique avec la langue. Kreppel détient la Chaire de Jean Monnet (*ad personam*) et professeure à l'université de Florida au sein du département de science politique.

Chilton remarque que c'est seulement à l'aide de la langue que l'homme peut utiliser ses moyens politiques cruciaux comme demander, menacer, faire des offres et promettre.⁷³ D'autre part, il donne comme exemple que des représentations historiques ont des parts importantes dans le processus d'interprétation, et en particulier, si l'événement est imprévu comme la chute du mur de Berlin. La compréhension demande d'insérer des représentations existantes par lesquelles elles se reflètent dans le discours politique.⁷⁴ Aussi les parlementaires liaient à un événement dans un contexte plus vaste comme par exemple l'intégration européenne et l'histoire allemande. Autrement dit, on peut présumer que des liaisons comme celles-ci sont présentes dans les discours. Comme cette étude est liée à la langue, mais que les sources sont traduites, on doit tenir

⁷³ Chilton 2004, 30.

⁷⁴ Ibid., 154-155.

compte qu'on ne peut pas donner une grande signification à seulement un mot ou une phrase. C'est essentiel de les voir ensemble.

Le multilinguisme du PE pose aussi des défis dans l'étude. En effet, il influence la recherche dont est exigée une précision pour qu'on comprenne correctement les intentions de l'orateur mais il influence aussi les parlementaires entre eux-mêmes. En 1989, le PE fonctionnait en neuf langues et les discours devaient être traduits dans toutes. En plus, tous les documents officiels sont traduits, et théoriquement, il existe la possibilité de fonctionner avec sa langue maternelle pour tous les parlementaires. En réalité, les groupes parlementaires utilisent seulement une à cinq langues dont les plus importantes sont l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol.⁷⁵

La quintessence des actions du parlement multilingue est un temps de réaction qui forme cette plus grande différence entre le PE et les parlements nationaux. La traduction des dossiers et des propositions prend beaucoup de temps. C'est pourquoi, il faut que les rapports des comités soient traduits dans un espace de dix jours. Toutefois, il arrive de faire quelques jours ouvrables. Ainsi, les membres du Parlement peuvent retarder des délibérations s'il n'existe pas la possibilité de les lire en langue maternelle; ce qui est aussi une arme politique dans le cas où les parlementaires veulent obtenir un renvoi de l'affaire.⁷⁶

En outre, l'interprétation influence aussi à la capacité de comprendre des distinctions culturelles. Il est possible que tous les parlementaires ne comprennent pas toutes les plaisanteries, ainsi une ironie et une droiture peuvent être impolis pour quelques-uns même si l'orateur ne l'a pas voulu comme cela. Par conséquent, le parlementaire utilise souvent en fait la langue maternelle de son opposant s'il veut être sûr d'être compris.⁷⁷

Amie Kreppel étudia dans son travail la politique des partis supranationaux et son développement dans le contexte du Parlement européen. Sa façon de voir était principalement législative c'est-à-dire comment les partis ou groupes politiques influencent un processus qui forme la législation de la Communauté. Pourtant, elle réfléchit aussi une à l'importance de l'idéologie et de la dynamique entre les groupes

⁷⁵ Jacobs&Corbett 1990, 32-34.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

divers. Pourtant, pour ce travail, le fait le plus important est avant tout son approche historique où elle voit le développement du Parlement comme une entité changeante par ses vicissitudes. Aussi, c'est la théorie la plus importante pour cette étude, notamment la période de 1986 à 1994 que Kreppel appelle 3^e phase du développement historique du PE qui était aussi la 3^e phase de législature de 1989 à 1994.⁷⁸

Selon Kreppel, les groupes politiques du PE sont fréquemment vus comme les acteurs faibles dans les études politiques, mais elle est en désaccord avec cette impression. En fait, Kreppel prouva dans sa recherche que les groupes avaient beaucoup de pouvoir législatif dans la prise d'une décision communautaire.⁷⁹ Ainsi, les groupes étaient les laborers principaux du Parlement.⁸⁰ Bien qu'ils n'aient pas un leadership ou une discipline de groupe comme dans les partis traditionnels, Kreppel vit qu'ils pouvaient néanmoins bien fonctionner.⁸¹ En outre, aussi bien les positions de la Commission et du Conseil que l'acceptation des États membres étaient impératif pour passer la législation. Dans le Parlement, il exigeait aussi une coopération entre la gauche et la droite.⁸² Les groupes politiques du Parlement influencent en cela la façon dont le Parlement fonctionne dans le contexte le plus étendu de la Communauté.⁸³

En outre, Kreppel donna dans son travail trois principes qui distinguent le Parlement européen des autres parlements de l'Europe et qu'il ne faut pas oublier. En premier, le Parlement européen était en état de constant changement pendant toute son histoire. Ce changement est aussi bien intérieur qu'extérieur. Le changement extérieur se situe entre le PE, la Commission et le Conseil tandis que le changement intérieur se place entre les groupes politiques. Deuxièmement, il n'existait pas de division entre le gouvernement et l'opposition ou entre la majorité et la minorité. En fait, cela aboutit au résultat qu'il existe un processus où des coalitions nouvelles sont nées et mortes continuellement avec des compositions variables. Troisièmement, il n'existe pas de possibilité de prendre des décisions sans le PPE ou le SOC.⁸⁴

⁷⁸ Kreppel 2001, 1-3, 12, 52-53, 77.

⁷⁹ Ibid., 7-9, 172.

⁸⁰ Ibid., 123.

⁸¹ Ibid., 124.

⁸² Ibid., 174.

⁸³ Ibid., 6.

⁸⁴ Ibid., 20-21.

Une caractéristique centrale du PE est qu'il essaye toujours d'augmenter son pouvoir législatif comparé aux autres organes de la Communauté. Cette augmentation a pu maintenir à contribuer à l'efficacité intérieure d'où les vrais pouvoirs sont employés effectivement. En outre, le Parlement convoite plus de pouvoir législatif pour les exiger à chaque fois que cela est possible.⁸⁵

En pratique, cela fonctionne de cette manière: le premier tour de vote d'une séance soit la phase où les batailles idéologiques entre les groupes sont passées et le deuxième tour pour essayer de convoiter une bonne position au sein des autres organes communautaires.⁸⁶ Donc, Kreppel remarqua que si le pouvoir requis était gagné, une divergence entre les députés et les groupes devrait augmenter parce qu'ils commenceraient à convoiter des parts du pouvoir commun. Pour cette étude, il signifie que ce que l'on note est que le Parlement a un intérêt commun dans un débat. On peut penser qu'il y a encore des objectifs communs de pouvoir pour gagner. D'ailleurs, s'il n'existe pas d'intérêts communs, les objectifs propres des groupes devraient se souligner.⁸⁷ La poursuite du pouvoir relie les groupes et diminue le dogmatisme. Alors que le Parlement était seulement une arène de débat, les groupes étaient plus attachés à leurs idéologies et ils ont gagné une possibilité de convoiter le pouvoir législatif. Pourtant, les groupes ne convoitent pas le pouvoir seulement pour lui-même mais aussi pour avoir un contrôle législatif.⁸⁸

Les coalitions du PE sont inhabituelles parce qu'elles changent d'un vote à l'autre car elles sont formées seulement pour avoir une majorité législative. Le fait provient de ce que l'exécutif est séparé du Parlement, c'est-à-dire la Commission, et le Parlement n'a pas beaucoup de pouvoir pour influencer ses actions.⁸⁹ Les coalitions peuvent être très multiformes et changeantes d'un vote à l'autre parce que tous les groupes ont la liberté de soutenir la Commission. De plus, ces changements sont aussi liés aux changements historiques.⁹⁰

⁸⁵ Ibid., 24.

⁸⁶ Ibid., 171-175.

⁸⁷ Ibid., 25.

⁸⁸ Ibid., 36-45.

⁸⁹ Ibid., 38.

⁹⁰ Ibid., 127.

Kreppel remarqua aussi qu'il est possible, voire probable, que les grands groupes essayent de dépasser des divergences idéologiques pour que les nouveaux pouvoirs ne finissent pas par une incapacité à réussir à prendre des décisions acceptées par la vaste majorité. Autrement dit, cette efficacité était l'objectif le plus important.⁹¹ Donc, les groupes luttent pour deux combats, un entre eux et l'autre contre les autres institutions de la Communauté. Afin que le Parlement puisse fonctionner par rapport aux autres organes de la Communauté, les groupes doivent coopérer entre eux et être modéré sur leurs positions.⁹²

Dans son modèle d'un sous-niveau parlementaire, Kreppel part du principe que les changements de la structure intérieure du Parlement sont une conséquence des actions rationnelles des députés particuliers avec une aide desquels ils poursuivent les avantages qui sont en accord avec leurs objectifs. Autrement dit, la majorité du PE soutient les décisions qui sont utiles pour elle-même. On ne peut pas supposer que les décisions servent à tous mais pourtant la majorité prend des décisions qui sont utiles pour eux.⁹³ Kreppel nota que les parlementaires s'unissent sur les questions où ils sont capables de gagner plus de pouvoir au Parlement mais au moment où ces pouvoirs sont gagnés, les parlementaires se concentrent plus à convoiter leurs propres intérêts comme leurs objectifs personnels et une position dominante dans la Chambre.⁹⁴

b. Recherche de l'identité parlementaire dans les discours

Selon Thomas Risse, professeur en relations internationales de la *Frei Universität Berlin*, on peut caractériser les institutions comme « les idées congelées au temps » par lesquelles on peut aussi définir qui est capable de changer ces idées.⁹⁵ En fait, le problème principal dans la recherche sur le Parlement européen était constamment qu'il n'est pas institutionnellement comme les parlement nationaux. Comme on ne peut pas

⁹¹ Ibid., 156.

⁹² Ibid., 126.

⁹³ Ibid., 16.

⁹⁴ Ibid., 102.

⁹⁵ Risse 2011, 592.

trouver de point de comparaison exact d'ailleurs, il est difficile d'utiliser les méthodes qu'on peut adapter « aux parlements normaux ». Les chercheurs ont des opinions différentes entre eux comme en particulier sur le développement et la structure du PE. Il existe même des opinions affirmant que le Parlement européen n'est pas un parlement du tout parce qu'il manque la comparaison entre l'opposition et le gouvernement ainsi que des partis propres. Pourtant, cette situation changea après le Traité de Maastricht.⁹⁶ Dans cette étude, l'idée est que l'on peut utiliser les méthodes de recherche parlementaire mais que l'on doit aussi tenir compte de ces étrangetés.

La relation entre le parlement européen et les parlements nationaux est complémentaire en créant une interaction forte entre les parlements nationaux. Les actions de chacun des deux se reflètent de l'un à l'autre. Par cette intermédiaire, les éléments nationaux influencent aussi sur la prise de décision de la communauté.⁹⁷ Mais on ne peut pas penser directement que la conduite électorale des groupes nationaux tient seulement de la nationalité d'un député. En effet, Kreppel remarqua qu'il est aussi question de l'idéologie car il est normal que les députés du même bord soient idéologiquement aussi plus proche l'un de l'autre. En étant plus attachés aux groupes nationaux, les députés sont plus près de leurs électeurs. Donc, ils peuvent ainsi diminuer le déficit démocratique.⁹⁸

Le discours parlementaire est compris dans « le genre délibératif de la rhétorique politique ⁹⁹ » adressé à un auditoire et qui a l'intention de réussir à faire prendre des décisions en comparant les avantages et les désavantages pour le futur. Le parlementaire a pour objectif de mettre en doute et d'influencer sur l'ethos, le pathos et le logos de son opposant. Autrement dit, Le discours parlementaire est donc une forme de discours politique. Comme les actes communicatifs, on suppose que les discours présentent aussi un caractère de l'orateur lui-même et de son groupe ; pas seulement des faits et des événements. C'est-à-dire que les discours de l'orateur reflètent son identité propre.¹⁰⁰

⁹⁶ Judge&Earnshaw 2008, 10-13.

⁹⁷ Ilie 2010a, 4.

⁹⁸ Kreppel 2001, 208-210.

⁹⁹ Anglais: 'deliberative genre of political rhetoric'.

¹⁰⁰ Ilie 2010a, 8-9.

Une source importante à l'égard des identités politiques sont les articles de Cornelia Ilie *Identity co-construction in parliamentary debates* et de Teun A. van Dijk *Political identities in parliamentary debates*. Ilie examine surtout des parlements nationaux mais il n'y a pas de raison pour que les mêmes principes ne correspondent pas aussi à une institution comme le Parlement européen parce qu'il partage beaucoup de traits communs avec eux.

Van Dijk traite plus la question de l'identité politique qui est pour lui une forme de l'identité sociale grâce à laquelle on peut examiner des actions et des discours politiques. À l'égard de cette étude, un côté intéressant est la question de la conscience d'un politicien. Ainsi, l'identité politique est sosio-cognitive. Autrement dit, les identités politiques sont sociales et elles se voient dans l'arène politique.¹⁰¹ Le parlementaire a une identité qui forme ses actions, apparition et discours. Collectifs, groupes et diverses catégories les forment comme l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique, la classe, l'origine, la nationalité, la langue, l'idéologie, le métier, le mouvement social ou les objectifs et intérêts cloisonnés.¹⁰² Dans cette recherche ; la nationalité, le groupe parlementaire et l'idéologie sur l'intégration sont particulièrement observés. Les présentations donnent aussi un point de vue sur les autres groupes politiques et sur leurs positions, messages et actions.¹⁰³ Simon Hix note aussi que les élections ont une forte influence pour l'identité des électeurs. L'identité européenne est aussi formée par ce phénomène.¹⁰⁴ Ici, les discours des députés sont vus normalement dans le contexte d'un groupe s'il n'y a pas de signes qui permettent de douter, dans ce cas on doit observer d'où il vient.

¹⁰¹ Dijk 2010, 29-30.

¹⁰² Ibid., 38 ; On peut considérer ces identités comme stables et durables. Du point de vue de la cognitivité, il est essentiel que les personnes soient conscientes de ces identités multiples et ils peuvent les échanger au besoin. Elles ne sont pas naturelles mais au contraire ce sont des constructions sociales que les hommes partagent.

¹⁰³ Ilie 2010a, 9.

¹⁰⁴ Hix 1999/2005, 180.

c. La cohésion parlementaire

On peut demander comment la cohésion des groupes apparaît dans la discussion parlementaire. Autrement dit, est-ce qu'il est possible de trouver d'autres opinions au sein des membres du groupe que la seule ligne officielle. L'identité d'un parlementaire est multiforme: il est un citoyen de son pays et de sa région, mais étant aussi un membre de la Communauté, il doit réfléchir en y tenant compte simultanément. Dans un groupe, les opinions, l'idéologie et les positions diffèrent d'un membre à un autre.¹⁰⁵ On doit penser particulièrement, quel est l'avantage que le membre du Parlement défend et pourquoi ? D'ici, on passe à la troisième question sur les relations des groupes contre la qualité de l'intégration de l'Europe. En effet, ce fait-là est un grand sujet dans le débat européen du XXe siècle.

La cohésion des partis et des groupes du Parlement européen est peu recherchée et les ouvrages importants pour ce travail sont notamment l'étude de Tapio Raunio *Party Group Behavior in the European Parliament : An Analysis of Transnational Political Groups in the 1989–94 Parliament*, ainsi que l'article des Jacques J. A. Thomassen, Abdul G. Noury et Erik Voeten *Political Competition in the European Parliament : Evidence from Roll Call and Survey Analyses*.

Le travail de Tapio Raunio est particulièrement intéressant parce qu'il donne l'information exacte sur la période de la recherche. Le problème est que tous ces ouvrages ont un matériel fondé sur une recherche quantitative. Pourtant, ces trois sources donnent aussi beaucoup d'information sur des faits influençant la cohésion des groupes. En outre, le livre de Raunio contient des informations sur les caractéristiques particulières des groupes politiques dans le Parlement.

Selon Tapio Raunio, il est important de partir de deux principes dans la recherche des groupes du parlement. Tout d'abord, il y a la division générale du pouvoir entre les groupes. Il faut se rappeler qui est le groupe dominant dans le parlement. Néanmoins, ce fait est secondaire pour cette recherche parce que le travail se concentre plus sur les opinions et les réflexions des députés. La conduite électorale est le principe premier de

¹⁰⁵ Dijk 2010, 38-39.

Raunio où les rapports de pouvoir sont significatifs. Le deuxième principe est la quantité de contrôle sur les comités et sur les parlementaires.¹⁰⁶ Dans cette recherche, la remarque significative est le pouvoir des groupes sur leurs membres. Les actions des comités ne sont pas une partie de la recherche car ils n'ont pas une importance similaire pour ce travail.

Il s'en suit qu'on peut s'attendre à ce qu'il y ait un degré d'unité à l'intérieur d'un groupe parlementaire en unissant plus les parlementaires avec les membres de leur groupe que les membres extérieurs du groupe.¹⁰⁷ Aussi, peut-on prendre pour point de départ que les membres du même groupe adoptent une position similaire envers la même question quand ils interprètent dans le Parlement?

Si l'on réfléchit sur la cohésion des groupes politiques, il est possible de remarquer des facteurs qui la réunissent ou la désagrègent. Des facteurs augmentés pour la cohésion sont une hiérarchie intérieure, des rendez-vous du groupe et une division des fonctions des membres du groupe.¹⁰⁸ En outre, il y a de multiples facteurs qui désagrègent la cohésion, comme par exemple le manque de division entre le gouvernement et l'opposition, une distance entre le parlementaire et son électeur¹⁰⁹, l'influence des partis nationaux à l'intérieur des groupes, la possibilité qu'un parlementaire s'identifie plus aux objectifs nationaux qu'aux objectifs du groupe supranationale, un manque de discipline de groupe, une cohésion de l'idéologie répartie dans le groupe¹¹⁰, une diversité d'intérêt envers des questions politiques entre les parlementaires originaires de pays différents et une faiblesse générale des partis supranationaux.¹¹¹

De l'autre, si l'on réfléchit à la cohésion des groupes parlementaires, il est important de réfléchir à l'indépendance de l'action parlementaire. Dans le Parlement européen, un individu est plus libre de fonctionner que les membres équivalents dans les parlements nationaux et leurs rôles sont notables dans la direction d'eux-mêmes. Il existe plusieurs causes pour cela ; tout d'abord, la discipline de groupe n'est pas forte, particulièrement

¹⁰⁶ Raunio 1996, 48.

¹⁰⁷ Ibid, 58-59, 140. Rgder. aussi Thomassen, Noury & Voeten 2004, 162.

¹⁰⁸ Raunio 1996, 58-60.

¹⁰⁹ La distance électorale diminue la surveillance du parlementaire. Cela augmente les possibilités de fonctionner plus indépendamment.

¹¹⁰ Raunio constate que par exemple le groupe socialiste est plus uni que le groupe libéral parce qu'il y a plus de disparité idéologique au sein des libéraux.

¹¹¹ Ibid.

à l'égard de la conduite électorale. Deuxièmement, il est extrêmement difficile d'imposer des sanctions contre un député par son groupe. Donc, une exclusion du groupe est presque impossible. Troisièmement, les intérêts entre un groupe sont très nombreuses car le seul chef d'équipe ne peut pas présenter tous les opinions qui lier aux questions nationales, régionales, idéologiques etc. Ce fait mène à la naissance des intergroupes ou des coalitions entre les groupes parlementaires. Néanmoins, quelques parlementaires veulent suivre aussi une ligne officielle du groupe en même temps.¹¹²

Pourtant, les groupes ont aussi du pouvoir sur leurs membres. Ils décident de l'agenda des séances plénières, distribuent les discours et choisissent les représentants (par exemple les rapporteurs des comités). Les deux premiers points sont des remarques importantes lorsqu'on effectue des recherches sur la cohésion des groupes. Les chefs des groupes empêchent les opinions radicales des parlementaires seuls qui aboutissent à la diminution de la cohésion que l'on voit dans les sources. C'est pourquoi, on peut espérer qu'une divergence se montre plus entre les sous-groupes notables qu'entre le groupe parlementaire et un membre individuel.¹¹³

Au niveau de l'opinion publique, la politique communautaire se divise en grande partie sur des divisions nationales. Il en résulte que le cadre d'exploitation pour l'élite politique de la communauté est compliquée. L'élection européenne n'est pas une question de lutte politique dans les champs européens mais plutôt des partis politiques nationaux qui utilisent ces élections pour des besoins de politique intérieure. Si une atmosphère intérieure est favorable à l'intégration européenne, les partis peuvent la soutenir sans tenir compte de la division entre la droite et la gauche politique. De l'autre, ils peuvent s'y opposer de la même manière. C'est pourquoi, une division sur l'adoption d'une position envers la Communauté ne suit pas la division classique entre la droite et la gauche politique.¹¹⁴ Ainsi, les partis nationaux ont des positions diverses. Selon Simon Hix, cette position des partis nationaux est la cause qui explique pourquoi l'Union européenne n'est pas une démocratie concurrente comme les démocraties

¹¹² Jacobs&Corbett 1990, 46-47.

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ Hix 1999/2005, 184-185, 193, 407.

nationales traditionnelles.¹¹⁵ De cela, on peut penser que les positions de la politique nationale se montrent aussi dans les débats parlementaires.

Néanmoins, les pays nationaux ne sont pas les seuls milieux influençant la politique européenne car le lobbying est aussi un phénomène important dans le milieu de la politique. On peut parler d'un intérêt sociétal ici. Il y a une multitude de groupes de lobbying qui forment une force compensatrice pour les forts fonctionnaires nationaux et aussi pour d'autres groupes politiques. Les intérêts peuvent divisés entre intérêts privés et intérêts de groupe. Les deux groupes les plus importants sont le capitalisme/le commerce et le mouvement ouvrier/le syndicat, autrement dit, la droite et la gauche.¹¹⁶

L'existence des groupes d'intérêt est un point de vue de départ important pour la recherche des sources parlementaires. On ne peut pas penser que tous les avis, qui sont en désaccord des lignes officielles politiques, sont nationaux ou bien personnels. En outre, des lignes officielles peuvent adopter les pensées des acteurs non-nationaux dans Bruxelles. Comme le lobbying est assez invisible et qu'il n'existe pas une liste officielle des groupes de lobbying, il est difficile de toujours dire la source des idées d'un parlementaire¹¹⁷. Cependant, il y a une possibilité d'observer les traces d'une idéologie des milieux au derrière des pensées d'un parlementaire même si l'on ne peut pas connaître la source exacte de ceux-là.¹¹⁸ Il est possible de voir que les lignes nationales se forment aussi par la voie du lobbying dans les pays nationaux et qu'il n'existe pas du tout une pure ligne nationale sans milieux non-parlementaires.

Selon Ilie, la durabilité du débat parlementaire s'appuie sur une existence des milieux opposants et sur une possibilité de les rencontrer. En même temps, on trouve la volonté d'essayer de maintenir une balance de pouvoir.¹¹⁹ Si l'on tient compte de l'affirmation de Simon Hix que cette comparaison avec l'opposant ne marche pas dans le Parlement européen, il est possible de penser que les opposants sont trouvés ailleurs.¹²⁰ Ainsi, les pays nationaux et d'autres acteurs, comme l'OTAN, sont la direction naturelle vers laquelle on peut se tourner à l'extérieur du parlement.

¹¹⁵ Ibid., 175.

¹¹⁶ Ibid., 208–209.

¹¹⁷ Jacobs&Corbett 1990, 235.

¹¹⁸ van Dijk 2010, 53.

¹¹⁹ Ilie 2010a, 14.

¹²⁰ Hix 1999/2005, 175 ; Kreppel 2001, 156, 162, 171-175.

4. POURQUOI LA RÉPUBLIQUE ALLEMANDE DÉMOCRATIQUE NE SURVIVE PAS ? LES CAUSES D'UN EFFONDREMENT

a. Un Pays communiste au bord de la débâcle

«Doit-on se sentir obligé de changer les tapisseries de sa maison, parce que son voisin le fait ? »¹²¹

Pendant que les pays de l'Europe de l'Ouest développent leur communauté avec un système multipartisme, les pays communistes connaissent de profonds problèmes pour maintenir leur système à parti unique. Sans un changement de la politique de l'Union Soviétique entrepris grâce au Secrétaire générale du Parti Communiste Mikhaïl Gorbatchev, les événements n'auraient pas eu lieu.

En effet, le Secrétaire générale lança une nouvelle politique de la glasnost (la transparence) et la perestroïka (la reconstruction). Cette décision montre un besoin de changement qui concernait la fonction de société et d'économie soviétique. Gorbatchev argumentait que la condition d'alors, le modèle dirigiste ne pouvait pas continuer plus longtemps par le model dirigiste. Il décida alors de donner une plus grande liberté de parole et économique bien qu'il soit important de noter qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner le système socialiste.

Puisque l'URSS était le pays dirigeant du bloc soviétique, la pression d'un changement politique était transmis rapidement aux autres membres du bloc. Le changement de direction politique causa un problème difficile pour la direction de la République fédérale d'Allemagne et le SED qui ne savaient pas comment ils devraient s'y prendre.

¹²¹ Kurt Hager, Der Stern 9.4.1987: « Le idéologue du SED ». Il fait cette remarque en concerne de la politique de 'perestroïka' de Gorbatchev, « Würden Sie, nebenbei gesagt, wenn Ihr Nachbar seine Wohnung neu tapeziert, sich verpflichtet fühlen, Ihre Wohnung ebenfalls neu zu tapezieren. »

Les idées de la glasnost et de la perestroïka se propagèrent rapidement à la RDA par le média officiel soviétique et les allemands de l'est commencèrent vite à voir Gorbatchev comme un réformateur possible pour les vices de leur système. Cette politique nouvelle rend aussi visible un abîme entre la théorie, les paroles et les actions des politiques. Ainsi, cela explique pourquoi l'administration a dû réagir rapidement mais elle n'en était pas capable.

Comme la citation au-dessus le relève, les dirigeants de la RDA prirent une position défensive. Ils décidèrent de s'opposer à toutes vues des réformistes et ils refusèrent de participer à un dialogue avec eux. Ainsi, par exemple, l'administration du SED interdit la publication de *Sputnik*, un journal soviétique, qui avait transmis des idées de la perestroïka dans tout le monde communiste. La politburo de la RDA semblait regrouper tous les signes « d'une attitude de retranchement » qui amenait finalement des citoyens à adopter une attitude négative envers cette politique mais le phénomène concernait bientôt également un part des membres du parti-même.¹²²

Il convient de remarquer que le procès vers la chute du mur commença dès le 15 janvier 1989 avec des manifestations contre l'administration est-allemande qui se propagèrent vite d'autres parts de la République démocratique d'Allemagne.¹²³ L'économie du pays était au bord de la faillite, ce sont pour ces raisons que les citoyens étaient mécontents de leur niveau de vie.¹²⁴ Après les élections communales qui eurent lieu le 7 mai, les manifestations se renforcèrent car il était net que les résultats avaient été manipulés. Le 7 juin, 123 manifestants furent arrêtés à Berlin mais les mesures du régime n'étaient pas assez efficaces pour mettre un terme aux manifestations.¹²⁵ Elles se renforcèrent à l'automne et dès les premières grandes manifestations qui eurent lieu à Leipzig le 25 septembre.¹²⁶ La SED était incapable de réagir à ces événements. Cela mena à une situation où la peur du régime des citoyens disparut rapidement dès le moment où ils comprirent qu'il y n'avait pas de risque « d'un nouveau massacre de la place

¹²² Niven 2000, 57-61.

¹²³ Hämäläinen 1994, 32-33.

¹²⁴ Ibid., 47-50; Falke 1994, 168.

¹²⁵ Huelshoff & Handardt 1994, 74-76; Dans les élections 98,85 pour cent des votes étaient données au régime de SED.

¹²⁶ Ibid.; Hämäläinen 1994, 47-50.

Tiananmen ¹²⁷». On peut retenir que les troupes soviétiques avaient écrasé les dernières grandes manifestations allemandes en 1953.¹²⁸

Selon Michael G. Huelshoff et Arthur M. Handardt, le procès vers l'unification fut possible surtout grâce aux foules allemandes qui faisaient tellement pression que ni le régime de l'Allemagne de l'Est ni les pouvoirs extérieurs ne pouvaient faire grand chose pour empêcher ce fait inévitable sans une violence ce à quoi ils n'étaient pas disposés. En même temps, il est important de se rappeler que les manifestants ne rêvaient pas forcément d'une unification mais surtout d'un changement du système existant. La question centrale était l'abolition des interdictions de quitter la RDA.¹²⁹ Cependant, Charles Maier donne une vue opposée affirmant qu'il n'y a pas à douter que les manifestants voulaient l'unité allemande pendant ces manifestations.¹³⁰

Au cours de l'automne, il fut de plus en plus difficile de tenir tous les citoyens à l'intérieur des frontières de la RDA ; plus particulièrement après que la Hongrie changea sa politique à l'égard de sa frontière avec l'Autriche. Alors, les allemands de l'est pouvaient obtenir « un congé » à la Hongrie et passer à l'Ouest à travers l'Autriche. D'autre part, les queues devant les ambassades ouest-allemandes en Pologne et en Tchécoslovaquie escaladèrent lorsque les allemands de l'est essayèrent d'obtenir un passeport ouest-allemand.¹³¹ Le 10 septembre, La Hongrie déclara qu'elle n'empêcherait plus le transit des allemands de l'est à travers son pays. Le pays n'était plus capable de contenir le flot des gens. Par conséquent, la situation aboutit rapidement au départ de milliers de personnes dans la direction de l'Ouest.¹³² A la fin du mois de mars, on estime que plus de dix milliers de personnes se réfugièrent tous les jours à travers la Hongrie en direction de l'Autriche et de la République fédérale d'Allemagne.¹³³

¹²⁷ Il existait un risque grave de répression sanglante pendant la 5e manifestation à Leipzig. Eric Honecker donna la permission à l'armée d'utiliser la violence contre les manifestants. Le commando de parachutistes de RDA était déjà envoyé vers la ville mais les fonctionnaires locaux du SED leur donnèrent l'ordre de reculer.

¹²⁸ Huelshoff & Handardt 1994, 74–76.

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Maier 1997, 246.

¹³¹ Huelshoff & Handardt 1994, 77–78.

¹³² Hämäläinen 1994,47–50.

¹³³ Ibid.,67.

b. L'opinion du Parlement européen sur les événements

La séance sur la situation en Allemagne de l'Est eut lieu pour la première fois au sein du Parlement européen, après que les foules partirent vers l'ouest, le 12 octobre 1989 avec pour titre « *Réfugiés est-allemandes* »¹³⁴. Le Parlement décida de donner une résolution où il déclarait :

*« Le Parlement européen... considérant que pour la majorité de ces réfugiés, le mécontentement trouve surtout son origine dans l'absence de réformes démocratiques, comme l'ont souligné les nombreuses manifestations qui se sont déroulées dans différentes villes de la RDA...[et] persuadé que la population est-allemande approuve les efforts déployés par la Communauté en faveur de l'intégration européenne et de l'autodétermination du peuple allemand dans la paix et la liberté »*¹³⁵

Aussi le Parlement exigea que :

*« [Le Parlement] invite le gouvernement de la RDA à ouvrir la voie des réformes démocratiques...[et] demande au gouvernement de la RDA de ne pas recourir à la répression et de respecter toutes les obligations de l'Acte final d'Helsinki auxquelles il a souscrit formellement...[et] estime que les nécessaires réformes démocratiques peuvent contribuer à résoudre les graves problèmes qui sont à l'origine de l'exode massif ...[et] attend du Conseil et de la Commission qu'ils tiennent compte de la présente résolution à l'occasion de toutes négociations ou discussions avec la RDA »*¹³⁶

Ces thèmes-là, le manque des réformes et l'exode des citoyens est-allemands, dominaient la discussion dans la Chambre du Parlement qui se fondait sur les motions des groupes SOC, PPE, CG, V, LDR, ARC et ED pour l'aide aux réfugiés est-allemands.¹³⁷ Les discours du 12 octobre étaient assez en lien avec la résolution. En effet, l'opinion de la Chambre était en accord avec tous les points de vues liés aux réfugiés allemands et à leur aide. Personne ne voulait empêcher le départ des réfugiés

¹³⁴ DEP 12.10.1989 No. 3-381/167-173: « East German refugees ».

¹³⁵ Résolution du Parlement européen sur la situation en République démocratique d'Allemagne (12 octobre 1989).

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ DEP 12.10.1989 No. 3-381/173. (Doc. B3-249/89).

même s'il était bien évidemment un problème pour la Communauté et pour la RFA. Presque tous les discours mettent en avant que le problème essentiel du système de la RDA est son caractère autoritaire et oppressant sans démocratie. Naturellement, pour le système politique de l'Ouest, c'est tout le système communiste qui est le problème principal.¹³⁸ Parmi les signataires de la motion, les députés du PPE étaient cependant modérés dans leurs discours et en accord avec les parlementaires du SOC.¹³⁹ La gauche (SOC, GUE) se concentrait plus sur une critique du manque de démocratie de la RDA.¹⁴⁰ Le rôle de Gorbatchev et de la perestroïka ne fut pas vu clairement comme le facteur essentiel pour ces événements mais la manque de libertés, exprimé par les Allemande de l'Est eux-mêmes, fut au centre du débat. Pourtant, le besoin d'un soutien à la perestroïka fut soulevé dans quelques discours.¹⁴¹

Une exception parmi les discours presque anti-communistes, le député Dimitrios Dessylas (CG/GR) défendit le système marxiste-léniniste. Selon lui, le socialisme était la bonne idéologie mais la RDA ne la mettait pas en place correctement. Cependant, il était le seul à défendre ce point de vue. Les autres parlementaires ne voyaient rien de bon dans le système politique est-allemand.¹⁴²

Tout d'abord, il y eut la situation humanitaire, le besoin de réforme et la question des droits de l'homme ; d'autre part la connaissance de la Communauté des événements et son rôle comme acteur passif ou actif. Généralement, le Conseil et la Commission furent vus comme des acteurs actifs devant l'exode allemand.¹⁴³ Les actions de la RDA furent condamnées par la majorité de la Chambre et la liberté circulation des personnes fut demandée.¹⁴⁴

¹³⁸ DEP 12.10.1989 No. 3-381/167-173: « East German refugees »: Tindemans (PPE/NL), 168; Antony (DR/FR), 172.

¹³⁹ Ibid., Pirkl (PPE/DE), 167; Tindemans (PPE/NL), 167-168; Lenz (PPE/DE), 171; Pesmazoglou (PPE/GR), 173; Poettering (PPE/DE), 173.

¹⁴⁰ Ibid., Iversen (GUE/DA), 168; Hänsch (SOC/DE), 170; Jensen (SOC/DA), 170-171; Dessylas (CG/GR), 172; Coimbra Martins (SOC/PT), 172-173.

¹⁴¹ Ibid., Tindemans (PPE/NL), 167-168; Quistorp (V/DE), 168-169; Coimbra Martins (SOC/PT), 172-173.

¹⁴² Ibid., Dessylas (CG/GR), 172.

¹⁴³ DEP 12.10.1989 No. 3-381/167-173: « East German refugees ».

¹⁴⁴ Ibid., Regarde par exemple des paroles des groupes varies: Pirkl (PPE/DE), 167; Iversen (GUE/DA), 168; Quistorp (V/DE), 168-169; Jensen (SOC/DA), 170-171; Antony (DR/FR), 172.

Dans ces conditions, le discours général sur les valeurs de la Communauté apparaît déjà clairement; est-il un modèle pour les pays de l'Europe orientale et un exemple pour le fond des réformes ? Doit-il diriger la région vers le système européen occidental ?¹⁴⁵

« An overall and lasting solution to unrest in East Germany and to the German problem the broader context will be found only through the framework of the European Community and European Union. And this, fundamentally, because the features which underpin our desire for unification in Europe...the emphasis that we place on the Community dimensions and on the process of unification in the European Community, and the strengthening of the institutions, is the only way of guaranteeing peace and of promoting those processes of fruitful cooperation which can help to generate lasting change for the better in East Germany and the other countries of the Eastern Europe. »¹⁴⁶

« The way forward is to squeeze the Stalinists and conservatives in the GDR between our free community and Perestroika. »¹⁴⁷

Dans le cas allemand, les députés soulignent l'importance de la Communauté sur la maîtrise des événements. Le Parlement lui-même est un représentant essentiel. En outre, l'intégration européenne était un moyen pour régler les problèmes d'un manque de démocratie avec la coopération internationale. Il est clair que l'Europe est dans les discours presque la même chose que la Communauté européenne – également pour les parlementaires ouest-allemands.¹⁴⁸ De plus, on peut remarquer que les députés allemands parlent plus de l'intégration européenne que les autres parlementaires. Les discours semblent similaires à celui que Chancellor Helmut Kohl prononça un mois après dans la Chambre. Ils soulignent que la possible unification est une question pour toute l'Europe.¹⁴⁹

En outre, une remarque intéressante est l'usage du terme 'démocratie' dans les discours. La Communauté était vue comme un avocat de la démocratie en Europe mais la question de la démocratie se rattache aussi à la condition de la Communauté-même, précisément des relations entre les organes communautaires. Les parlementaires

¹⁴⁵ Ibid., Rgder e.g.: Antony (DR/FR), 172; Dessylas (CG/GR), 172; Coimbra Martis (SOC/PT), 172-173; Poettering (PPE/DE), 173.

¹⁴⁶ Ibid., Pasmazoglou (PPE/GR), 173.

¹⁴⁷ Ibid., Coimbra Martins (SOC/PT), 173.

¹⁴⁸ Ibid., Rgder e.g. Hänsch (SOC/DE), 169-170.

¹⁴⁹ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Kohl, 158.

voyaient que le PE représentait le niveau démocratique dans la Communauté et c'est pourquoi il devrait en augmenter sa valeur par rapport au Conseil et à la Commission. En fait, il est possible de voir ce thème dans tous débats de cette étude.¹⁵⁰

Premièrement, Leo Tindemans du Parti populaire européen cristallisa bien l'avis de son groupe:

« I see two essential tasks for us... Today a joint evaluation of perestroika is more than a duty for the twelve Member States of the Community. The answer must be European, it must be a joint one!... In the face of the ideological changes in Eastern Europe and the upheavals and the confusions they create – a situation which we must on no account attempt to exploit – we must cling more than ever to European unity. That is the stabilizing factor. In this, European political cooperation is an essential factor on the road to political union. If we do not do that there cannot be any European ordered peace. It must be clear to anyone that we not only wish to develop a joint Eastern policy but also that all twelve wish to support a common Germany policy. Thus we make clear that the Twelve do have political willpower as regards Europe. It is precisely for that reason that the declaration of our Parliament is so extraordinary significant. »¹⁵¹

D'autres députés de son groupe soulevèrent le même point ; les événements de l'Europe de l'Est, obligeaient aussi autant que possible à contribuer à l'intégration européenne.¹⁵² Les sociaux-démocrates étaient du même avis dans ce cas, ici.

Les différences entre eux apparaissent tandis que la signification des événements de l'Europe de l'Est est encore à l'étude. Bien que la chute du mur de Berlin allait advenir dans un mois, l'idée d'une unification s'amplifia encore dans les discours parmi les députés ouest-allemands.¹⁵³ Pourtant, les réformes démocratiques étaient principales, il ne s'agissait pas de remettre en question l'existence de la RDA.¹⁵⁴

Les allemands de l'ouest firent la plupart des discours ; cela paraît assez compréhensible puisque les événements étaient plus étroitement liés à leur politique.¹⁵⁵ C'est à partir de

¹⁵⁰ Rgder. Chilton 2004, 48–49. Plus de remarques de Paul Chilton dans la Chapitre 8 et plus d'utilisation du terme 'démocratie' dans les discussions, e.g. ch. 5, 6, 7 et 8.

¹⁵¹ DEP 12.10.1989 No. 3-381/167-173: « East German refugees »: Tindemans (PPE/NL), 168.

¹⁵² Ibid., Pasmazoglou (PPE/GR), 173; Poettering (PPE/DE), 173.

¹⁵³ Ibid., Hänsch (SOC/DE), 169-170; Telkämper (V/DE), 171-172; Coimbra Martins (SOC/PT), 173.

¹⁵⁴ Ibid., Rgder e.g.: Pirkel (PPE/DE), 169; Iversen (GUE/DA), 168; Quistorp, 169; Lane (RDE/IR), 170.

¹⁵⁵ Ibid., il y avait sept allemands de l'ouest qui ont la parole sur les 17 interventions de la séance. Rgder. aussi annexe 3.

là que les premières idées sur l'unification allemande comme une possibilité se sont élevées. Le discours le plus direct sur ce sujet fut fait par Klaus Hänsch du SOC :

The European Parliament has always called for the right to self-determination of all people in the World. Today we are calling for the right to self-determination of the 17 million Germans in the heart of Europe. They have the right to determine their own economic system and form of government, and that also means self-determination regarding the future of their State and relationship with Germans of the German Federal Republic. Let us say quite openly: there is some fear in Europe and also in this House that very soon development in the second German State, that the GDR citizens' right to self-determination, could lead to a new united German State in Europe. No one knows that sure. No one knows how the citizens of the GDR regard their own future. For there are no free elections. No one can presume to speak for them. We want them to be able to speak for themselves. »¹⁵⁶

Il est intéressant de voir comment l'orateur utilise le terme 'autonomie' comme une raison pour l'unification. Hänsch laisse entendre qu'il n'y a pas encore de connaissance sur un éventuel résultat si les allemands de l'est devaient décider de la direction du pays même s'il se peut bien que l'orateur connaissent malgré tout les exigences des manifestants de la RDA.¹⁵⁷ Pendant la séance, la même approche est visible dans le discours de Bernard Antony (DR/FR).¹⁵⁸ Cette pensée apparaît aussi dans les prises de parole de plusieurs parlementaires pendant la période de recherche.¹⁵⁹ Cependant, on ne retrouve pas le même ton, au sein des députés du PPE, au contraire. La Communauté est vu comme une entité étant un acteur des événements. En outre, les tons des discours sont presque modérés sur toute la ligne. On remarque peu de parole virulente pendant la première séance. Il se pourrait que les parlementaires n'avaient pas encore une vue claire de ce que les événements allaient produire.

¹⁵⁶ Ibid., Hänsch (SOC/DE), 169.

¹⁵⁷ Pour plus d'exemples de l'emploi des termes dans les débats, aller consulter le Chapitre 8 et les remarques de Paul Chilton.

¹⁵⁸ DEP 12.10.1989 No. 3-381/167-173: "East German refugees »: Antony DR/FR, 172.

¹⁵⁹ Pour de plus larges extraits des discours regarder aussi les chapitres 5, 6, 7 et 8.

5. LA CHUTE DU MUR DE BERLIN : UN SYSTÈME QUI S'EFFONDRE

a. Les événements allemands à l'automne 1989

Lorsque les manifestations se renforcèrent en Allemagne de l'Est, Michail Gorbatchev fit une visite officielle en RDA le 7 octobre, officiellement à cause de la fête du 40e anniversaire de l'État. Il déclara en termes clairs que l'Union Soviétique n'avait pas l'intention de soutenir les tentatives d'empêcher des réformes mais que malgré cela, il était clair que la réunification allemande n'était pas encore à l'ordre du jour. Néanmoins dans le même temps, Gorbatchev poursuivait au contraire « une nouvelle façon de penser » dans le cadre de la RDA.¹⁶⁰ Comme l'Union Soviétique ne soutenait pas la ligne politique du secrétaire générale Erich Honecker et comme les manifestations ne semblaient pas finir, la situation déboucha sur une crise. Finalement, le bureau politique fit pression sur Honecker pour qu'il démissionne le 18 Octobre. Malgré cette décision, son successeur Egon Krenz et le nouveau bureau n'étaient plus capables d'avoir la situation en main. Le 1er novembre à Moscou, Krenz eut un rendez-vous avec Gorbatchev. Néanmoins, il n'accueillit pas plus d'appui que Honecker auparavant.¹⁶¹ Krenz, décida avec la direction du parti que le pays ouvre ses frontières pour essayer de maîtriser cette situation intenable. Cependant, les habitants de Berlin pénétrèrent dans le mur de Berlin et ils commencèrent à tenter de passer et de démolir le mur. Le parti communiste perdit définitivement le contrôle de la situation.¹⁶²

Avec l'ancien maire de Berlin Ouest, Willy Brand, le Chancelier Helmut Kohl déclara devant l'hôtel de ville de Berlin-ouest que « *Nous sommes et restons une nation. Nous faisons un !* ». Un peu après Kohl rencontra des est-berlinois à Check Point Charlie et reçut des cris de la foule : « *Helmut, Helmut – Unie le pays et le peuple !* ». Les

¹⁶⁰ Huelshoff & Handardt 1994, 80.

¹⁶¹ Ibid., 55, 81.

¹⁶² Hämäläinen 1994,67–69.

demandes pour une réunification se multiplièrent considérablement après la chute du mur. Il s'agit d'une cassure dans l'utopie socialiste qui était la raison principale de l'existence de la RDA. Au moment où les allemands de l'est étaient capables de passer de l'autre côté du mur, ils voyaient aussi que le niveau de vie en Allemagne de l'Ouest était avancé, bien loin de sa voisine. Ainsi, cela accrut le ton demandant une fin pour la séparation des pays mais aucun des deux n'étaient encore prêts pour l'unification.¹⁶³

b. Réactions étrangères à propos de la chute du mur

Après le 6 novembre, l'objectif de réunification allemande se réveilla de nouveau de manière enthousiaste en Allemagne. Néanmoins, les réactions des puissances étrangères furent encore longtemps réservées à l'égard de ces sentiments allemands. Les tons soupçonneux étaient courants ce qui était intelligible dans ce cas extraordinaire compte tenu de la situation bipolaire de 40 années qui avaient maintenu la paix européenne même si les parties n'étaient pas forcément contents de ses limites à la politique européenne. Ainsi, il importe de se souvenir que l'Allemagne unie signifierait un grand changement dans cette balance – quelle que soit la manière de sa mise en place. Dans la même perspective, on peut voir que la question essentielle de la division des Allemagnes aurait un prix pour la paix européenne.¹⁶⁴

Surtout cette question concernait les pays victorieux de la deuxième guerre mondiale : les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Union Soviétique qui surveillaient encore à la fois la RDA et la RFA en ayant des troupes militaires au sein des deux pays. En conséquence, il ne s'agissait pas en fait seulement d'une affaire des Allemagnes. Au contraire, elle était au cœur de la politique de la guerre froide et de la stabilité des blocks et donc, ces événements ont mis l'Union Soviétique dans une position particulièrement difficile. Ainsi, La FRA était membre de l'OTAN. Si les Allemagnes devaient s'unir, la question serait est-ce que le pays uni pourrait en être membre ou

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ Maier 1997, 254.

pas.¹⁶⁵ De ce fait, la question principale était de savoir comment l'Union Soviétique réagirait et donc, si elle serait prête à renoncer à cette pièce de la deuxième guerre mondiale et à laisser l'Allemagne aller vers l'alliance défensive de l'Ouest ?¹⁶⁶

Pendant que les autres grandes puissances hésitaient, les Etats-Unis exprimèrent rapidement leur soutien pour la réunification. Le pays était prêt à accepter la réunification même si le gouvernement de Bush émettait une certaine réserve. Pour les États-Unis, la situation ne pouvait pas se prolonger indéfiniment.¹⁶⁷ En novembre 1989, bien qu'il y ait des réserves, la plus part de la classe politique américaine approuvait que l'Allemagne de l'Ouest était en fait une vraie démocratie qui fonctionnait bien, et que pour cela il fallait faciliter l'acceptation de l'unification. En effet, l'Allemagne de l'Ouest était aussi son alliée le plus important sur le vieux continent ainsi, c'est pourquoi le président George H. Bush la soutenait notamment.¹⁶⁸ La condition seule américaine était que le prix de l'unification ne signifierait pas une neutralité forcée pour l'Allemagne unie qui pourrait affaiblir l'OTAN et de l'autre, être la politique ouverte du régime de Gorbatchev vers l'Ouest. Par conséquent, le président américain essaya de rassurer la Grande-Bretagne et la France.¹⁶⁹

Les tons plus froids vinrent de Londres où Margaret Thatcher s'opposait fortement à une idée d'Allemagne unie. Néanmoins, après que le mur fut tombé, elle ne vit pas ce que cela pourrait signifier. Le 13 novembre, elle exprima sa position en termes clairs, les milieux de l'Ouest devrait montrer clairement que l'unification des Allemands n'était pas un fait qui serait soulevé à ce moment-là. En même temps, elle répéta régulièrement qu'une démocratisation de l'Europe de l'Est devrait être la première priorité, et non pas l'unification allemande, dont le soulèvement pourrait mettre ce développement en danger. En outre, pour les Britanniques, un thème récurrent était une indifférence à propos de l'influence de la nouvelle politique de Gorbatchev en Europe. Malgré cela, les demandes britanniques au Secrétaire générale soviétique, de rester en dehors de la précipitation pour l'unification, restaient sans écho notable.¹⁷⁰

¹⁶⁵ Huelshoff & Handardt 1994, 83-84.

¹⁶⁶ Maier 1997, 248.

¹⁶⁷ Huelshoff & Handardt 1994, 83-84.

¹⁶⁸ Maier 1997, 247-248.

¹⁶⁹ Ibid.; CVCE: The international issue of German reunification, 2-3.

¹⁷⁰ Maier 1997, 249; Risse 2011, 593.

En effet, le président Bush et le secrétaire général Gorbatchev eurent une réunion à Malte au mois de décembre 1989 où ils se mirent d'accord sur la réunification de l'Allemagne. Toutes parties devaient accepter la restitution de souveraineté de l'Allemagne mais cela était encore difficile à accepter particulièrement pour la France et la Grande-Bretagne qui voulaient encore s'en tenir à la vieille répartition des pouvoirs dans le continent.¹⁷¹

Le Chancelier Helmut Kohl de la RFA essaya de dissiper les doutes à l'égard d'une réunification des Allemagnes. Il y a fort à penser que les problèmes essentiels étaient liés à une résistance politique mais aussi psychologique. Il existait une peur du retour du *Reich* non seulement en France ou en Grande-Bretagne mais également dans des pays mineurs comme par exemple aux Pays-Bas.¹⁷² Par conséquence, le 28 novembre, Kohl déclara son « plan de dix points » dans un discours où il joint l'unification et l'intégration européen vers une direction plus fédérale. Le discours de Kohl couvrait des intentions d'affaiblir la position de l'Allemagne de l'Est de sorte que cela ne semble pas trop malveillant. Aussi, le plan de Kohl était d'atteindre son but aussi bien auprès des acteurs de l'Ouest que partiellement aussi de l'Est. Il tourna tous ses objectifs afin qu'ils convergent entre l'Ouest et l'Est.¹⁷³ En même temps, il promit que l'Allemagne unie resterait à l'OTAN et que les Alliés prendraient part au processus.¹⁷⁴ Finalement, Kohl réussit à convaincre la France et la Grande-Bretagne que l'Allemagne unie s'engagerait à l'Ouest après l'unification.¹⁷⁵

Néanmoins, un conflit d'intérêt apparut quand le président Kohl échoua à informer le président français, François Mitterrand, de son plan, en novembre 1989. Aussi Mitterrand effectua une visite officielle en Allemagne de l'Est le 20 décembre 1989. Le but de la visite était de consolider l'indépendance de l'Allemagne de l'Est.¹⁷⁶ Comme nous l'avons vu, il existait la peur que l'Allemagne puisse s'appuyer plus sur l'Union Soviétique malgré leur distance politique ce qui pourrait être nuisible pour l'axe franco-

¹⁷¹ Huelshoff & Handardt 1994, 83-84.

¹⁷² Falke 1994, 164-168.

¹⁷³ Maier 1997, 251-252; Gerbet 2005, 9.

¹⁷⁴ CVCE: The international issue of German reunification, 2.

¹⁷⁵ Gerbet 2005, 9.

¹⁷⁶ Falke 1994, 172; Gildea 1997, 213-214; Berend 2010, 56; Néanmoins, ce n'est qu'après les documents confidentiels étaient révélés quelques années plus tard que ces intentions de Mitterrand se dégageaient entièrement.

allemand. C'est pourquoi, Mitterrand aurait préféré que les Allemands restent séparés ce qu'il dit aussi à Gorbatchev à Kiev le 6 décembre. En même temps, il déclara son plan de visite de l'Allemagne de l'Est qui eut aussi lieu le 20 décembre. Malgré cela, l'unification était toutefois presque assurée, d'autant que, Kohl convainquit en fait Mitterrand de l'utilité de l'unification pour accélérer le processus d'intégration de l'Europe.¹⁷⁷

En d'autres termes, lorsque les sentiments pour l'unification se refroidirent, Mitterrand détourna sa direction vers l'idée que l'intégration avec la Communauté serait le meilleur moyen de diminuer la menace de l'Allemagne unie. Pour la France, la Communauté était donc devenu un outil plus important afin de tenir l'Allemagne dans le cadre européenne. Néanmoins, la Grande-Bretagne ne comprenait pas la situation de la même manière.¹⁷⁸ En effet, Margareth Thatcher avait surtout peur que l'unification des Allemagnes puisse encourager l'intégration européenne à laquelle elle était une fervente opposante.¹⁷⁹

Si l'obstruction britannique avait un appui à Paris, il était pourtant inefficace, comme l'avaient été les tentatives de ralentir la convergence franco-allemande depuis les années 1950. Les français étaient réticents pour prendre parti contre le cours des événements. Sans doute, Mitterrand aurait été content d'un progrès plus lent bien qu'il dit le 3 novembre qu'il n'avait pas peur de la réunification. En même temps, il évita de rendre la position de Gorbatchev inconfortable. En outre, l'importance de la Communauté européenne était soulignée fortement dans le discours français.¹⁸⁰ Il est intéressant de noter aussi que Mitterrand et Kohl publièrent une lettre publique de leur vision sur une

¹⁷⁷ CVCE: The international issue of German reunification, 2-3; Gildea 1997, 213-214; Heisenberg 2006, 239: Il est important de rappeler que Kohl s'était déjà s'engager dans le premier stade de l'union économique et monétaire en juin 1989 par l'acceptation que ce stade aurait lieu en juin 1990. En outre, la place du CIG était aussi terminée pour le même été. C'est pourquoi, on ne peut pas penser que Kohl a échangé la réunification allemande pour une intégration plus rapide de la Communauté.

¹⁷⁸ Falke 1994, 169-175.

¹⁷⁹ Berend 2010, 63-64 ; Falke 1994, 169; Morgan 2001, 489-450; Matikainen 2002, 231-234: Historiquement, la Grande-Bretagne s'était orienté ailleurs qu'en Europe. Particulièrement, Thatcher avait une vision négative du pouvoir de Bruxelles. Elle voulait avoir une Communauté relâchée économiquement où les pays puissent maintenir leur souveraineté aussi haute qu'ils en seraient capables. En outre, la politique britannique accentuait la présence de l'OTAN en Europe et généralement les bonnes relations étanches entre l'Europe et les États-Unis. Ce modèle était opposé à celui de la France qui soulignait traditionnellement l'intégration européenne et voulait créer un contrepoids à la puissance américaine.

¹⁸⁰ Maier 1997, 249-250.

union politique avec les mesures montrant comment cet objectif serait réalisé.¹⁸¹ Nous pouvons en déduire que l'axe franco-allemande se portait bien.

Le 3 décembre, Bush et Kohl eurent un rendez-vous à Bruxelles où Kohl remarqua que le temps était avec l'Allemagne de l'Ouest dans ce cas. Pourtant, le président Bush donna ses conditions pour l'unification. Il y avait quatre points: premièrement les Allemands de l'Est devaient avoir le droit d'autodétermination, deuxièmement la connexion entre l'Allemagne unie et l'OTAN et la Communauté européenne se poursuivrait, troisièmement les traités entre l'Allemagne et les Alliés resteraient inchangés et pour finir les frontières en Europe seraient immuables. Il est probable que Kohl ait été content du soutien du président Bush parce que par conséquence, le processus de réunification fut changé en un projet allemand-américain qui rendait possible de passer auprès des britanniques. En outre, dans ces conditions, l'affaire ne serait pas trop difficile pour l'Union Soviétique qui serait la bienvenue pour participer comme partenaire. Les italiens et les britanniques étaient naturellement rétifs, mais les néerlandais rejoignirent l'opinion américaine. De plus, une confédération entre les Allemagnes fut aussi longtemps une possibilité sans une unification complète ; ce qui calmait la situation entre les parties.¹⁸²

Bien que Helmut Kohl déclara que la chute du mur était un témoignage pour l'unité des deux Allemagnes, néanmoins, il n'existait pas une certitude de réunification possible ou bien de la rapidité de la mise en place. Par exemple 70 pour cent des allemands de l'ouest soutenaient l'unification mais ils pensaient que cela ne serait possible qu'après dix ans. Kohl pensait en fait de la même manière, quoiqu'il parla énergiquement de l'affaire dans une rencontre de la communauté à Strasbourg le 8-9 décembre. Kohl lia encore l'unification des Allemagnes avec l'intégration de l'Europe car il voulait apaiser la méfiance de quelques pays, en particulier de la Grande Bretagne et de la France. Kohl constata que « *La Communauté de l'Europe ne peut pas finir à l'Elbe mais elle doit rester ouverte à l'est* »¹⁸³.

¹⁸¹ Gerbet 2005, 9.

¹⁸² Maier 1997, 252-254.

¹⁸³ Hämäläinen 1994, 73-74.

Le 8 décembre, le premier ministre de la RDA, Hans Modrow nota que l'idée de Kohl sur une gestion confédérale entre les Allemagnes était soutenable, mais l'on ne pouvait pas sacrifier la RDA sur l'autel de la réunification. Le 14 décembre, Kohl réussit à assurer que la RFA n'avait pas l'intention d'essayer de tirer profit du déclin est-allemand.¹⁸⁴

Le 19 décembre, Edouard Chevardnadze, le ministre des Affaires étrangères de l'Union Soviétique, tout en étant hostile à l'unification, déclara avec plusieurs fonctionnaires soviétiques aux milieux européens que toutes nouvelles formations devraient se conformer aux traités d'Helsinki et de la CSCE. Selon eux, cela garantirait la stabilité des pays existants. En décembre, Gorbatchev prit finalement aussi position dans cette affaire. Il critiqua le plan de dix points. Un peu plus tard, le comité central soviétique déclara que l'Allemagne de l'Est devait rester indépendante. Donc, les soviétiques soutenaient plus fortement l'existence de la RDA.¹⁸⁵

En décembre, le secrétaire d'État des États-Unis James Baker avait consenti à contrecœur au rendez-vous des ambassadeurs des Alliés à Berlin. Il convient de noter que le rendez-vous était le premier depuis l'année 1971. Il n'existait pas d'autre possibilité puisque l'autre option serait de donner une voix à tous les acteurs possibles comme les pays mineurs de l'Europe. Alors, il aurait s'agit d'un procès nettement plus difficile. Thatcher poursuivit la voie d'une union stabilisante entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France mais cette voie ne gagnait pas des faveurs parmi les autres parties. Pour les américains, les relations entre eux et les allemands devançaient les peurs des Alliés, de la Grande-Bretagne et de la France qui ne reçurent pas le soutien de la part américaine pour la séparation des Allemagnes. De plus, la France tenait également à l'axe franco-allemand.¹⁸⁶ Malgré le soutien américain, il n'y avait pas de solution claire en vue à la fin de l'année 1989.¹⁸⁷

¹⁸⁴ Maier 1997, 253.

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ CVCE: The international issue of German reunification, 2.

¹⁸⁷ Maier 1997, 254.

c. La Communauté européenne essaye de prendre position sur les événements allemands

Le 18 novembre, le Conseil européen eut un rendez-vous à Paris mais l'unification allemande ne fut pas discutée là. Le cas surgit finalement au sommet des ministres le 8-9 décembre à Strasbourg où les ministres manifestèrent leur soutien pour l'autonomie allemande en préparant la voie pour la réunification. Cependant, ils exigèrent aussi que les frontières existantes soient immuables comme ils étaient d'accord avec le traité d'Helsinki et en outre, l'unification possible ne serait se passer du contexte de l'intégration européenne. Ce rendez-vous de Strasbourg devint très important pour la discussion suivante dans la prise de décision. En outre, cela termina aussi la lutte à la corde entre le Conseil (mené par la présidence française) et l'administration de Bonn.

Le Parlement européen fut en fait le premier organe de la Communauté qui réagit clairement au cas de l'Allemagne de l'Est. Le PE traita l'affaire le 22 novembre 1989 lors de la séance « *Les événements en Europe centrale et orientale* »¹⁸⁸. Là, le Parlement adopta une résolution sur la situation générale en soutenant la démocratie pluripartite et le respect des droits humains, le droit des allemands de l'est à l'autonomie avec une possibilité pour une formation d'une Allemagne unie dans le cadre de l'Europe unie.¹⁸⁹ Le Commission européenne ne commenta pas explicitement la question allemande avant que le président de la Commission Jacques Delors prononça un discours au sein du Parlement européen le 17 janvier. Il y déclarait que l'unification allemande serait un cas spécial comparé aux autres événements en Europe de l'Est et qu'il existerait une place pour l'Allemagne de l'Est à la CE, si la RDA le voulait.¹⁹⁰

Bien que le thème de la séance soit le cas en général de la région de l'Europe de l'Est, en pratique, les Allemandes et leur réunification possible dominaient les discours dans

¹⁸⁸ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe ».

¹⁸⁹ Birchen 2009, 8; Jacobs&Corbett : C'est important de noter que le Parlement utilisait beaucoup de temps à des débats représentés par la Commission ou le Conseil européen. Le travail de la Chambre était souvent de s'initier, discuter et répondre aux résultats des rendez-vous, aux avis ou aux reports des autres organes de la Communauté. Les groupes dans le Parlement européen se donnaient beaucoup de peine à se préparer pour ces débats. Normalement, ils avaient aussi des discussions réciproques pour former un avis commun pour un texte qui pouvait avoir le soutien de la majorité. Au moment où il était accepté, le texte représentait la réaction imminente du Parlement sur le sujet.

¹⁹⁰ Birchen 2009, 8-9.

la Chambre. En fait, plusieurs discours ne concernaient pratiquement que la question allemande. Notamment, les députés du PPE furent actifs sur le sujet. Les autres événements en Europe de l'Est, comme en Hongrie ou en Pologne, furent traités sous des vues plus générales.¹⁹¹ Ce fait-là fut aussi noté par les parlementaires-mêmes.¹⁹²

Les discours officiels furent donnés par le président français et le président du Conseil, François Mitterrand, et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne Helmut Kohl qui était aussi un membre de Conseil. Jacques Delors, le président de la Commission, prit aussi la parole au milieu de la discussion.¹⁹³ Delors partageait les opinions de Mitterrand et Kohl qu'il était nécessaire de continuer la construction en vue d'une Europe plus unie.¹⁹⁴ Selon lui, la Commission européenne avait un rôle crucial à l'égard de l'intégration de l'Allemagne de l'Est au sein de la Communauté. En outre, bien que l'Assemblée des ministres soit le milieu le plus influent à la CE, Delors prit la responsabilité de la présidence dans cette affaire. Dans ce cas, il faut remarquer que Delors et la Commission commencèrent à préparer l'intégration de l'Allemagne à la Communauté avant que des discussions nationales démarrent au moins. Delors choisit une position agressive, bien que quelques commissaires ne l'acceptaient pas dans le fond. De cette manière, Jacques Delors devint le défenseur principal de l'unification des Allemagnes et de son lien avec l'intégration européenne.¹⁹⁵

¹⁹¹ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe » : Rgder. e.g. Giscard d'Estaing (LDR/FR), 162-163; Colajanni (GUE/IT), 165-166; Schönhuber (DR/DE), 167-168; Ephremidis (CG/GR), 168-169; Piermont (ARC/FR), 169; Dillen (DR/NL), 175-176; Lucas Pires (PPE/PT), 178; Ford (SOC/EN), 180-181; Penders (PPE/NL), 181; Dury (SOC/FR), 182-183; Bernard-Reymond (PPE/FR), 183-184; Pirkel (PPE/DE), 184-185; Roth-Behrend (SOC/DE), 185-186; Cooney (PPE/IR), 186-187; Pasmazoglou (PPE/GR), 187.

¹⁹² Ibid., Rgder. e.g. Blaney (ARC/IR), 176: « ...since this debate is really about East Germany... »

¹⁹³ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe ».

¹⁹⁴ Ibid., Delors, 170-171.

¹⁹⁵ Falke 1994, 171-172; Heisenberg 2006, 238; Berend 2010, 64-66: Jacques Delors était un des défenseurs principaux pour l'unification allemande mais aussi d'une intégration européenne sous une forme fédéraliste avec la politique monétaire par une monnaie commune. Il lutta pour que l'Europe puisse maintenir son pouvoir dans le monde seulement par une union politique. Là, son travail principal avait été la présidence de la Commission, appelée après lui comme la Commission de Delors, qui examinait des phases concrètes pour la préparation à l'union économique et monétaire de l'Europe. Le rapport sur le sujet de la Communauté de cette Commission fut fini en Juin 1989 c'est-à-dire que ce procès prit place en même temps que le procès de l'unification allemande. C'est aussi pour cette raison qu'il défendit l'unification allemande ainsi fortement.

Dans son discours, le chancelier Kohl se prononça sur l'unification possible des Allemagnes :

« The yearning of Germans in East Berlin and in the GDR for freedom has resulted in the Wall and the barbed wire being breached peacefully. After almost three decades of division the people of Germany have been celebrating in the fact that they can meet again, they belong together and that they are one nation... The division of Germany has always been a visible and particularly painful manifestation of the division of Europe. Conversely, Germany will be completely united only if progress is made towards the unification of our old continent. Policy on Germany and policy on Europe are completely inseparable. They are two sides of the same coin »¹⁹⁶

Il est possible de voir une position précautionneuse dans le discours de François Mitterrand qui parla du cas des Allemagnes en général. L'unification ou seulement la possibilité de celle-ci ne fut pas mentionné dans son discours. Au lieu de cela, il parla plus de l'évaluation de la démocratie et de la liberté. Selon lui, le mouvement des masses en Hongrie, en Pologne et en Allemagne de l'Est, qui fut vu comme un phénomène général, était une manifestation contre des gouvernements étouffants mais non pour les sentiments nationalistes. Il assigna une partie de son discours à la chute du mur :

« ...in Berlin on 9 November the onward march of history offered the world a sight which had still seemed unlikely even the day before... The people moved. The people spoke, and their voice carried beyond frontiers and shattered the silence of an order which they did not want, which was imposed on them and which they clearly wished to reject in order to recover their own identity. »¹⁹⁷

Par la présente, Mitterrand soulignait l'autonomie des allemands. Cependant, il faut rappeler qu'il voulait aussi que les Allemagnes continuent leurs routes séparément. Néanmoins, il était clair qu'il ne pouvait pas y changer grand chose. C'est pourquoi, cette situation difficile le mena à devoir être sur la corde raide dans ses discours.¹⁹⁸

¹⁹⁶ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Kohl, 158.

¹⁹⁷ Ibid., Mitterrand, 152.

¹⁹⁸ Gildea 1997, 214-215.

Au sein du Parlement européen, le 22 novembre, beaucoup de discours examinèrent surtout la possibilité d'une intégration plus profonde. En particulier, il s'agissait de discuter du caractère du phénomène-même entre une intégration plus politique ou autrement plus économique. Ainsi, la discussion concerna le milieu du développement interne ; quelle est la nature de la Communauté et quelle est sa position en Europe ? Ainsi, qu'est-ce que les événements signifiaient finalement pour le caractère de la Communauté-même ?¹⁹⁹ Néanmoins, au sujet de la RDA, la possibilité de maintenir deux États allemands était pourtant une alternative possible.²⁰⁰

Les conférences au sommet du 18 novembre et des 8-9 décembre révélèrent aussi une incommodité parmi des compagnons de l'Allemagne de l'Ouest car l'union politique et l'union économique et monétaire se greffèrent en même temps. Néanmoins, le Conseil de l'Europe avait accepté la situation et donné un avis où il acceptait l'autonomie des Allemagnes dans cette affaire. Autrement dit, le Conseil avait accordé une bénédiction aux pays de la CE pour l'unification.²⁰¹ La ligne générale du débat encourageait cette politique. Le terme 'autonomie' (angl. self-determination) se retrouve fréquemment dans les discours. Les parlementaires du PPE le soulignèrent fortement mais aussi les députés du SOC, du DR et du LDR qui soutenaient clairement cette autonomie allemande pour décider de leur destin.²⁰² Il est aussi assez clair que les politiques utilisaient ce terme notamment pour justifier la réunification des pays. Pour eux, il était net que si les allemands de l'Est pouvaient choisir, les Allemagnes s'uniraient sûrement. En d'autres termes, la rhétorique visait à une acceptation de l'unification²⁰³ comme le député Francisco Lucas Pires (PPE/PT) le commenta : « *One should not be surprised*

¹⁹⁹ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Rgder e.g. : D'Estaing, 162-163; Klepsch (PPE/DE), 161-162; Prout (ED/EN), 163-164; Colajanni (GUE/IT), 165-166.

²⁰⁰ Ibid., Rgder e.g. : Schönhuber (DR/DE), 167-168; Piermont (ARC/FR), 169; Walter (SOC/DE), 171-172.

²⁰¹ Falke 1994, 172.

²⁰² DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe » : Rgder. e.g. Cot (SOC/FR), 159-161; Schönhuber (DR/DE), 167-168; Walter (SOC/DE), 171-173; Gorla (PPE/IT), 173-174; Von Wechmar (LDR/DE), 174; Dillen (DR/NL), 175-176; Lucas Pires (PPE/PT), 178; Ford (SOC/EN), 180-181; Pirkel (PPE/DE), 184-185; Roth-Behrend (SOC/DE), 185-186; Bernard-Reymond (PPE/FR), 183-184; Cooney (PPE/IR), 186-187.

²⁰³ Rgder. Chilton 2004, 48-49 : Plus de remarques de Paul Chilton aussi dans la Chapitre 8.

that the sacred principle of self-determination should lead to the reunification of Germany. »²⁰⁴

Il n'existait pas une grande divergence entre le SOC et le PPE dans l'attitude envers l'unification. Tous deux donnèrent leur accord mais en même temps soulignèrent fortement que l'unification devrait passer par l'intégration européenne.²⁰⁵

*« Democracy means self-determination, democracy is the affirmation of the right of the people freely to determine their future. In the case of the German Democratic Republic, we socialists say that East Germans must have that free and sovereign right, including the right to become part of a united Germany within a unified Europe. »*²⁰⁶

Les positions du LDR et du DR étaient du même avis que les groupes majoritaires.²⁰⁷

La RDE n'adopta pas un point de vue sur l'unification quoique Christian De La Malène (RDE/FR), qui fit le seul discours du groupe, souligna l'importance de l'intégration européenne de la même manière que les groupes principaux.²⁰⁸

Le groupe ED avait un point de vue positif et prudent à l'égard de l'unification. Le député Tom Spencer (EN) émit l'opinion que l'unification pourrait guérir les blessures de la deuxième guerre mondiale: *« ...only a whole Germany, embedded in the heart of a whole Europe, will give the Russians the confidence to help heal the wounds of history. »*²⁰⁹ Néanmoins, le groupe n'était pas aussi enthousiaste pour l'unification que les autres. Au niveau de la politique à l'égard de l'unification et de l'intégration européenne, ils mirèrent l'accent sur la politique pratique.²¹⁰ Il faut noter que la position

²⁰⁴ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Lucas Pires (PPE/PT), 178.

²⁰⁵ Ibid., Rgder. e.g. Cot (SOC/FR), 159-161; Walter (SOC/DE), 171-173; Gorla (PPE/IT), 173-174; Lucas Pires (PPE/PT), 178; Ford (SOC/EN), 180-181; Penders (PPE/NL), 181; Dury (SOC/FR), 182-183; Pirkl (PPE/DE), 184-185; Romeos (SOC/GR), 184; Roth-Behrend (SOC/DE), 185-186; Bernard-Reymond (PPE/FR), 183-184; Cooney (PPE/IR), 186-187.

²⁰⁶ Ibid., Cot (SOC/FR), 160.

²⁰⁷ Ibid., Rgder. e.g. Giscard d'Estaing (LDR/FR), 162-163; Schönhuber (DR/DE), 167-168; Von Wechmar (LDR/DE), 174; Dillen (DR/NL), 175-176; Veil (LDR/FR), 178-179.

²⁰⁸ Ibid., De La Malène (RDE/FR), 166-167.

²⁰⁹ Ibid., Spencer (ED/EN), 182.

²¹⁰ Ibid., Jepsen (ED/DA), 174; Spencer (ED/EN), 182; Prout (ED/EN), 163-164: « Mr President, I have heard much recently about the pace of integration within the European Community. I am all for speed as long as it is the right direction! And I am optimistic that it will be, The Single European Act, as Chancellor Kohl has emphasized today, has pointed out the right direction, establishing a process of integration through deregulation, removing the powers of national bureaucracies to intervene arbitrary in

exceptionnelle de l'ED se montrait déjà parmi les groupes de la Chambre car sa disposition différait fortement des vues du gouvernement de Thatcher. Il est curieux en raison de cela que la plupart des députés du groupe furent néanmoins des conservateurs anglais.

Les points de vue les plus critiques envers l'unification se montraient essentiellement parmi les groupes minoritaires de la gauche. La GUE offrit un point de vue démontrant que l'unification n'était pas une nécessité et qu'elle pourrait même nuire au processus d'intégration mais ces députés pensaient aussi que l'autonomie des Allemagnes était un fait inévitable. Néanmoins, les députés Mihail Papayannakis et Luigi Colajanni laissent entendre que la GUE voyait l'unification comme un bond en avant.²¹¹ Colajanni le dit :

« Unity does not necessarily mean reunification...the unity of German people is to be resolved within the sphere of European unity...Holding aloft now the image of reunification will block reforms in the East and even raise doubts about the process of European unity. It would be a historical error if we were now to slow down the building of a political Europe in order to shift our interests into the reunification of the two Germanys...We must accelerate the processes of political unity. »²¹²

Les discours les plus négatifs sur le sujet vinrent des groupes CG, Verts et ARC. En particulier, la CG et les Verts jugèrent la politique de la Communauté et laissèrent entendre que la CE avait des problèmes intérieurs, spécialement en ce qui concerne sa politique trop capitaliste et de ses problèmes sociaux propres comme le chômage qui était une conséquence de cette politique économique de la Communauté. Selon eux, cela explique pourquoi la Communauté ne pouvait pas intervenir dans les systèmes politiques des autres régions avant qu'elle ne change sa propre politique. Le député Herman Verbeek le résuma ainsi :

« ...physician, heal theyself first! »²¹³

the market place and replacing them by a rule of law...The Single European Act is succeeding because it enshrines the doctrine of subsidiary. Let us make sure that future arrangements to ease the path to our shared goal of economic and monetary union do the same. »

²¹¹ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Papayannakis (GUE/GR), 175.

²¹² Ibid., Colajanni (GUE/IT), 166; voir aussi Papayannakis (GUE/GR), 175.

²¹³ Ibid., Verbeek (V/NL), 179-180.

Les Verts ne se sont pas prononcés fortement dans le cas allemand. Les députés de la CG, Proinsias De Rossa et Vassilis Ephremidis, par contre prévinrent le Parlement de la possibilité de manifestations de nationalisme négatif. Ephremidis alla même jusqu'à accuser que les forces du nazisme avaient encore une place dans la Chambre ce qui était clairement une allusion envers les députés ouest-allemands, peut-être même plus particulièrement envers le député Franz Schönhuber qui était le plus ardent défenseur de la réunification dans les débats.²¹⁴ Dorothee Piermont (FR) était la seule parlementaire de l'ARC qui eut le discours de son groupe. Elle était la plus forte opposante de l'unification et consacra tout son discours sur le sujet pour démontrer que l'unification conduirait encore à une Allemagne militariste et agressive.²¹⁵

En ce qui concerne les grands groupes, le SOC et le PPE étaient presque en accord à l'égard de l'intégration européenne comme Mitterrand et Delors. Le raisonnement essentiel était que l'intégration rendrait la Communauté plus forte pour les défis provoqués par les changements en Europe de l'Est. Pourtant, il est important de rappeler que les groupes étaient déjà fortement engagés sur le projet c'est-à-dire que leurs discours ne donnèrent pas lieu à de grandes surprises.²¹⁶ Il est clair que les événements de l'Est ont mis facilement, avec la mise en place de l'intégration en cours, le sujet au centre des débats.

« Only through greater political unity can we build political will... We must rapidly become a genuine Community, strengthen our cohesion, establish Economic and Monetary Union, create a social Europe, make our institutions more democratic. »²¹⁷

« This process offers the European Community an outstanding opportunity to confirm its leading role in the construction of peace and world development, and it offers all of us an incredible important opportunity to show the superiority of our political and economic systems over those of the Communist world. »²¹⁸

En outre, il n'existait pas de différence au niveau de l'association entre l'unification

²¹⁴ Ibid., De Rossa (CG/IR), 176; Ephremidis (CG/GR), 168-169; Schönhuber (DR/DE), 167-168.

²¹⁵ Ibid., Piermont (ARC/FR), 169.

²¹⁶ Judge&Earnshaw 2008, 46-48.

²¹⁷ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Cot (SOC/FR), 161.

²¹⁸ Ibid., Goria (PPE/IT), 173.

allemande et l'intégration européenne. Les parlementaires des deux groupes posèrent la même condition à savoir que ces deux processus devraient être liés.²¹⁹ Parce que le débat traitait généralement de la situation en Europe de l'Est, l'influence des événements mettaient en avant aussi des points de vue expliquant comment les changements agiraient sur la Communauté. Plusieurs parlementaires gardaient l'idée qu'il y avait maintenant l'opportunité pour une avancée en direction de l'Union. Il est possible de noter que les orateurs exprimèrent clairement l'idée que les événements en Europe de l'Est allaient changer la cadre politique de l'Europe. Il semble qu'ils y voyaient une possibilité d'augmenter l'importance de la Communauté dans le cas où les vieilles structures politiques se transformaient. Le moyen essentiel pour les changements était « une consolidation » de la Communauté, autrement dit, une accélération de l'intégration européenne.²²⁰

« We must...progress rapidly to a new stage in European politics and move towards an integrated European Union based on a constitution that will indissolubly bind the destiny of our nations in a federation. »²²¹

Pourtant, la SOC et le PPE divergeaient à propos de la question sur la forme de cette intégration. Pour les sociaux-démocrates, les côtés sociaux du développement communautaire formaient un point important tandis que le Parti populaire européen soulignait les aspects économiques comme une amélioration des marchés communs. En outre, on peut trouver un certain nombre de critiques contre l'autre groupe, spécialement du côté du SOC, au sein de leurs députés. Dans le cas ici, le critique pointe du doigt l'idée que la Communauté doive fonctionner seulement au profit des marchés.

²¹⁹ Ibid., Rgder. e.g. Walter (SOC/DE), 171-173; Ford (SOC/EN), 180-181; Dury (SOC/FR), 182-183; Goria (PPE/IT), 173-174; Penders (PPE/NL), 181; Lucas Pires (PPE/NL), 181; Cooney (PPE/IR), 186-187; Bernard-Reymond (PPE/FR), 183-184.

²²⁰ Ibid., Rgder. e.g. Cot (SOC/FR), 159-161; Verde I Aldea (SOC/ES), 177-178; Romeao (SOC/GR), 184; Dury (SOC/FR), 182-183; Goria (PPE/IT), 173-174; Penders (PPE/NL), 181; Lucas Pires (PPE/PT), 178; Klepsch (PPE/DE), 161-162.

²²¹ Ibid., Bernard-Reymond (PPE/FR), 183.

« What we...socialist want is a genuine political Europe, a social Europe, a Europe of the environment...For us a social Europe is a priority...The European Community is more than merely a Community of businessmen, it is more than an internal market. It must have a human dimension. »²²²

Il est possible de penser que les opinions sur les aspects sociaux se montrèrent de manière assez visible alors que la Communauté traitait la question sur la Charte social qui était très importante pour la SOC. En décembre quand le Conseil de l'Europe avait accepté la Charte, Margareth Thatcher s'y était spécifiquement opposée, cela provoqua une discorde parmi les autres pays. Ainsi, le sujet était fortement discuté aussi dans la Chambre du PE. Chercheur sur la question de la politique européen, Richard McAllister, constate que la Charte avait même « un statut symbolique disproportionné » pour la gauche européenne.²²³

Le statut du Parlement était lié à la discussion sur la formation de la Communauté. Les groupes majoritaires étaient encore presque tous d'accord sur ce point. En particulier, les sociaux-démocrates se prononcèrent sur l'affaire. Au centre de leur argumentation, on retrouvait le déficit démocratique. Si la Communauté exigeait et soutenait les réformes pour des sociétés plus démocratiques, les mêmes changements devaient aussi prendre place au sein de la Communauté-même. Les parlementaires soulignaient que la Communauté était avant tout une entité démocratique et c'est pourquoi elle devrait aussi prendre la défense en ce sens de toute l'Europe.²²⁴ Les députés Gerd Walter du SOC et Pierre Bernard-Reymond du PPE l'ont cristallisé dans leurs discours :

²²² Ibid., Dury (SOC/FR), 183.

²²³ McAllister 1997, 177; Pinder 1991/1993, 124-126: La Charte sociale traitait particulièrement des droits des ouvriers de la Communauté. Il mit au point des droits comme les heures maximums de travail, le salaire minimum et les droits de participation des ouvriers. Ces objectifs étaient seulement une volonté mais tous les pays, sauf la Grande-Bretagne, voulaient aussi les inclure au Traité de Maastricht. Le Gouvernement de la Grande-Bretagne voyait que la Charte limitait les possibilités des marchés de travailler efficacement.

²²⁴ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe » : Verde I Aldea (SOC/ES), 177-178; Romeos (SOC/GR), 184; Dury (SOC/FR), 182-183; Lucas Pires (PPE/PT), 178; Klepsch (PPE/DE), 161-162; Bernard-Reymond (PPE/FR), 183-184.

*« It would be ignominious for the European Community if the parliaments of the Eastern European countries beat the European Parliament to it in gaining the rights which it has been fighting for a long time which it still denied. Here too, there is still a great deal to be learnt. »*²²⁵

*« We must therefore progress rapidly to a stage in European politics and move towards an integrated European Union based on a constitution that will indissolubly bind the destiny of our nations in a federation... Will the decline of imperialism leave the field free for the re-emergence of nationalism and fundamentalism and put us back a century, or shall we succeed in showing that the Community is the most democratic, the most modern and the most effective form of organizations for nations that want to share the same destiny, a kind of federation for the traditional States? »*²²⁶

La volonté de former une fédération européenne n'était pas une invention de toutes pièces, il y avait déjà eu des manifestations auparavant allant dans ce sens. Par exemple, le rapport de Leo Tindemans (1976) avait déjà émis cette proposition.²²⁷

Les groupes le LDR et la GUE partageaient clairement le même point de vue avec les groupes majoritaires que le PE devrait gagner plus de pouvoir parmi les organes communautaires.²²⁸ Aussi les députés Graefe zu Baringdorf (V/DE) et Pannella (NI/FR) exprimèrent les mêmes points de vues.

*« Today perhaps marks the political birth of European Parliament, for events mould institutions. At the time when the tide of liberty is bursting all the dykes in Eastern Europe, it is here that the two representatives of the European Council, the president-in-office and the Head of the Government of the country closest to the events, [Helmut Kohl] have chosen to explain their views and their proposals to the elected representatives of all the peoples of the Community. We listen you behalf of Europe »*²²⁹

*« We welcome free elections in the Eastern European countries but - as Mr Walter has already said - if we are going to talk about free parliaments, we should take a close look at the development of our own. »*²³⁰

²²⁵ Ibid., Walter (SOC/DE), 173.

²²⁶ Ibid., Bernard-Reymond (PPE/FR), 183.

²²⁷ Urwin 1995, 218-219: Leo Tindemans avait aussi la vision d'un Parlement qui aurait été bicaméral où la Chambre des communes serait formé du PE tandis que la Chambre haute serait formé par une Chambre des États.

²²⁸ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Veil (LDR/FR), 178-179; Giscard d'Estaing (LDR/FR), 162; Colajanni (GUE/IT), 165-166.

²²⁹ Ibid., Giscard d'Estaing (LDR/FR), 162.

²³⁰ Ibid., Graefe zu Baringdorf (V/DE), 175.

« ...we but to the Council this question: when and how will Parliament at last be given legislative powers? It is high time to make that clear, because it seems illogical to be asking the countries of Eastern Europe to accord to their Parliaments something denied to us in Western Europe, a situation that results in what we describe with bureaucratic nicety as 'the democratic deficit'. »²³¹

Plusieurs parlementaires étaient d'accord que la présence des représentants de la RFA et du Conseil, François Mitterrand et Helmut Kohl, fut une importante manifestation d'un respect du statut du PE.²³² Comme Simone Veil (FR) du groupe LDR le fit remarquer :

« It is a solemn occasion by virtue of their [Mr Kohl and Mr Mitterrand] exceptional presence in this House, recognition of our Assembly's growing role. Such de facto recognition, however, can in no way replace the institutional recognition which the citizens of Europe expect in order to make up for the Community's democratic deficit. »²³³

Au niveau des débats pendant les années 1989-1990, cette attention à l'égard des représentants de la Commission et du Conseil furent montré de façon répété. En effet, Il est intéressant de tenir compte des remarques de Cornelia Illie. Selon elle, parce qu'un politique défend normalement sa ligne politique dans un débat, il est important d'observer qui est l'objet d'une parole.²³⁴ Ainsi, il semble que les personnes visées dans les discours étaient souvent issues des milieux extérieurs du Parlement. C'est pourquoi, on pourrait penser que les parlementaires étaient particulièrement intéressés par les représentants de la Commission, du Conseil et des autres politiques, parce que sans eux, ils n'auraient pas eu d'élément plus important dans la Chambre soit un public influent. Cela est dû aussi au fait que les parlements nationaux par rapport au PE essayent essentiellement d'agir sur les autres parlementaires car ils ont une plus forte possibilité pour influencer les lois et les décisions ce qui manque dans le PE.

Du côté des politiques nationaux, il peut être un peu difficile de trouver des positions claires de certaines nationalités, sauf des allemands qui étaient plutôt cohérent sur la

²³¹ Ibid., Pannella (NI/FR), 177.

²³² Ibid., Veil (LDR/FR), 178; Romeos (SOC/GR), 184; Giscard d'Estaing (LDR/FR), 162-163; Colajanni (GUE/IT), 165-166; Cot (SOC/FR), 159-160; Klepsch (PPE/DE), 161-162.

²³³ Ibid., Veil (LDR/FR), 178.

²³⁴ Illie 2010b, 66-69.

question de l'unification en la soutenant clairement.²³⁵ Néanmoins, les députés allemands verts formaient une exception.²³⁶

En France, l'élite politique était moins enthousiaste par rapport à l'unification pourtant, les français étaient assez préoccupés par l'intégration européenne et en particulier par le destin de l'union économique et monétaire. De plus, les français étaient soupçonneux à l'égard de l'augmentation du pouvoir économique de l'Allemagne qui signifierait aussi naturellement un pouvoir politique plus important en Europe. En outre, le point de vue que la Communauté pourrait s'élargir vers l'Est dans le futur, signifiait une situation où la Communauté de l'Europe de l'Ouest, dominée par la France, serait remplacée par la *Mittleuropa* dominée par l'Allemagne unie.²³⁷ Néanmoins, il est possible de noter que ces attitudes n'avaient pas de manifestation claire dans la Chambre du PE. Les députés français suivaient bien les lignes de leurs groupes ou ils ne prononcèrent peut être pas leurs opinions dans la Chambre.²³⁸ Il est possible de penser qu'un silence forme aussi une manifestation²³⁹ mais il est difficile d'en être sûr dans ce cas. Pourtant, Marc Birchen fit une allusion dans son travail sur le fait que les députés français ne ménageaient pas leurs paroles critiques, mais ici, il semble que les députés ne s'exprimèrent pas aussi clairement dans la Chambre. D'un côté, du fait que les vues ne différaient pas beaucoup des discours des autres nationalités, il est possible d'affirmer qu'il n'existait pas beaucoup de critique spécialement française dans le débat. En outre, on doit remarquer que ce point de vue de Birchen se base sur des entrevues avec

²³⁵ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe » : Pour l'unification: Walter (SOC/DE), 171-173; Von wechmar (LDR/DE), 174; Schönhuber (DR/DE), 167-168; Pirkel (PPE/DE), 184-185; Roth-Behrend (SOC/DE), 185-186. Ne pas mentionner : Klepsch (PPE/DE), 161-162.

²³⁶ Ibid., Graefe zu Baringdorf (V/DE), 174-175. Pour plus d'exemples de positions des allemandes verts, aller voir le chapitre 6.

²³⁷ Birchen 2009, 8; Falke 1994, 169; Gildea 1997, 214.

²³⁸ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe » : Députés Dury (SOC/FR), 182-183; Bernard-Reymond (PPE/FR), 183-184 et Giscard d'Estaing (LDR/FR), 162-163 donnèrent le feu vert à l'unification. Députés Veil (LDR/FR), 178-179; Fernex (V/FR); Cot (SOC/FR), 159-161 et De La Malène (RDE/FR), 166-167 ne l'ont pas mentionné. Seulement Pannella (NI/FR), 177 était clairement un opposant de l'unification.

²³⁹ Chilton 2004, 33, 40, 45 : Selon Paul Chilton, il n'y a pas de nécessité pour un parlementaire de faire un discours plus informatif que nécessaire. Les conditions sociales dirigent de cette nécessité d'un besoin de « garder la face » pour les parlementaires. Ici les français, veulent conserver « notre esprit commun » de leurs groupes et du parlement et se montrer eux-même sous un jour positif. Chilton utilise aussi le terme d'un « contrôle qualitatif » où un politique est « économe avec la vérité », par exemple avec ses vraies opinions. C'est une stratégie politique. Dans le même thème, aller regarder aussi les remarques sur les avis britanniques de Teun A. van Dijk et Paul Chilton dans cette Chapitre et dans la Chapitre 6.

Simone Veil et Valéry Giscard d'Estaing qui eurent lieu en dehors du Parlement.²⁴⁰

Pourtant, il démontre que ces peurs étaient vraies et existantes mais il semble qu'elles se soient exprimées ailleurs qu'à la Chambre du PE.

Comme pour la France, la politique du gouvernement britannique n'apparaît pas elle-aussi dans le débat au sein des élus britanniques sauf au travers d'une remarque du député Glyn Ford (SOC/EN) :

« I might congratulate Mr Kohl and Mr Mitterrand on their contributions and say how refreshing it was to hear someone who is committed to developing the future European Community compared with the kind of contribution we would have got if Mrs Thatcher had been here. »²⁴¹

Comme Margaret Thatcher s'était clairement exprimée contre l'unification, on pouvait s'attendre à ce que cela puisse influencer les discours des députés de son parti.

Néanmoins, les parlementaires britanniques conservateurs du groupe ED ne parlèrent pas clairement contre l'unification ou l'intégration européenne. En fait, le député Tom Spencer était presque clairement pour l'unification.²⁴² Deux autres députés, Nicholas Bethell et Christopher Prout ne se prononcèrent pas.²⁴³ En outre, il existe des points de vue en désaccord avec la ligne de Thatcher. En particulier, cela concerna Christopher Prout qui avait été visiblement incommodé par la politique de Thatcher pendant les élections européennes de 1989.²⁴⁴ En outre, Simon Hix fit une remarque sur les partis nationaux qui ne forçaient pas les députés européens à voter pour leurs lignes mais fréquemment, ils laissaient les députés suivre des lignes des groupes du PE.²⁴⁵ Il se peut qu'il n'existait pas beaucoup d'influence de Londres sur la Chambre. Naturellement, ce phénomène affectait parmi d'autres groupes de manière similaire. De plus, on note des remarques de Teun A. van Dijk que les parlementaires ne voyaient pas leur public dans

²⁴⁰ Birchen 2009, 8.

²⁴¹ DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe »: Glyn FORD (SOC/EN), 180.

²⁴² Ibid., Spencer (ED/EN), 182.

²⁴³ Ibid., Spencer (ED/EN), 182; Bethell (EN/ED), 179; Prout (ED/EN), 163-164.

²⁴⁴ The Telegraph, 14.7.2009.

²⁴⁵ Hix 2005, 190.

le Parlement comme étant leurs compatriotes.²⁴⁶ Il était très probable que l'intérêt des débats du PE était assez faible dans les pays de la Communauté.

²⁴⁶ Dijk 2010, 29-34, 37.

6. LA QUESTION DE LA BASE DES NÉGOCIATIONS SUR LA RÉUNIFICATION ALLEMANDE

a. Les grandes puissances prennent position

Pendant les mois de janvier et de février, les manifestations et les agitations en Allemagne de l'Est affaiblirent la position de Hans Modrow et de son gouvernement. En outre, les élections est-allemandes changèrent aussi sa place le 18 mars. De plus, le chancelier Helmut Kohl n'avait pas l'intention d'aider son voisin en détresse. Ainsi, à la fin du mois de février, il rendit compte au président George H. Bush des États-Unis que la position difficile de Modrow obligeait en fait à accélérer son plan de dix points.²⁴⁷

En outre, pendant ce temps-là, les examens sur les négociations d'avenir faisaient vraiment un bond en avant. Une question importante était de savoir si l'affaire devrait être réglée sur la base des quatre Alliés ou bien sur le modèle de deux plus quatre quand les élections est-allemandes seraient passées. En effet, les allemands auraient un sentiment d'amertume si les négociations se faisaient seulement entre quatre et la forme de deux plus quatre n'était pas considérée comme possible par certains cercles. Pourtant, le bureau de l'Europe argumenta que les négociations des quatre pourraient aliéner les allemands tandis que les négociations entre les allemands seuls pourraient donner l'impression d'une pression sur l'Union Soviétique envers Bonn pour que le pays devienne neutre. Ainsi, aussi bien Moscou que la RDA poursuivait le même but soit que l'Allemagne unie devrait être neutre soit sans les troupes étrangères tandis que le président Bush et l'administration américaine émettaient l'avis que la présence américaine devait y être maintenue.²⁴⁸

²⁴⁷ Maier 1997, 255.

²⁴⁸ Ibid.; McAllister 2010, 181 : Initialement, les pays victorieux, c'est-à-dire les français, les britanniques et les soviétiques voulaient des négociations sous une forme « quatre plus zéro »; ils voulaient décider du destin de l'unification sans les allemands. Mais pendant le printemps, il était clair qu'il n'existait pas de possibilité de réaliser la réunification « par un modèle de 1945 ».

L'Union Soviétique était opposée à la présence de l'OTAN en Allemagne unie, mais elle n'était pas prête à faire quoi que se soit contre ça. En même temps, la situation en Lituanie provoqua plus de problèmes quand le parti communiste de la Lituanie se fut proclamé indépendant du parti communiste de l'Union Soviétique et il eut donné le pouvoir au Parlement de Vilnius. Les soviétiques prirent la décision effective de laisser la situation inchangée jusqu'à la fin du mois de janvier. Au final, l'Union Soviétique arriva au résultat qu'il n'y avait pas d'autre option que de négocier avec le chancelier Helmut Kohl qui était perçu comme digne de confiance. Ainsi, Gorbatchev se plia aux négociations de deux plus quatre à la place d'une vaste conférence. Par conséquence, Modrow et le SED perdirent leurs prises sur les événements. En fait, l'économie de la RDA s'écroula à la fin du mois de janvier et le soutien des soviétiques était en voie de disparition. Le pays ne pouvait pas maintenir son autonomie au moins à la faveur d'une confédération. Au début du mois de février, le fond économique avait déjà disparu comme Gorbatchev aussi bien que Kohl le savaient.²⁴⁹

Mais d'où l'aide à la RDA proviendrait-elle ? L'Allemagne de l'Ouest octroya une aide financière mais cette aide était destinée à modérer la migration des masses à l'ouest. Les britanniques et les français auraient voulu ralentir le processus mais cela n'était pas facile sans les États-Unis pour lesquels il était aussi difficile de justifier ces actions. Dans cette situation, il est clair que l'Union Soviétique était la seule partie qui pourrait ralentir le processus qui semblait suivre son cours indépendamment.²⁵⁰

Il y a tout lieu de penser que l'avantage des négociations deux plus quatre était le fait qu'elle ne fonctionneraient pas comme un facteur accélérant ou bien comme un obstacle pour l'unification. Il faut souligner que la deuxième possibilité donnait plus de pouvoir pour les Allemands et la solution à quatre donnait la possibilité pour la France et pour l'Union Soviétique de ralentir le processus. En fait, les États-Unis considérèrent en particulier que les soviétiques avaient l'intention de faire comme cela.²⁵¹

Les ministres des Affaires étrangères avaient rendez-vous à Ottawa du 11 au 13 février. Ils se concentrèrent pour discuter d'un déplacement mutuel des troupes d'Europe et surtout d'un besoin urgent de mettre en place des procédures pour les négociations de

²⁴⁹ Maier 1997, 256–257.

²⁵⁰ Ibid., 257.

²⁵¹ Ibid., 261–263.

deux plus quatre. Pourtant, le rendez-vous d'Ottawa souleva aussi une hésitation dans les parties et une division grave entre le cabinet de Kohl et le ministère des Affaires étrangères de Bonn. La raison de cette division montra des tensions politiques entre les partis de la RFA.²⁵²

Malgré cela, James Baker et Eduard Chevardnadze obtinrent un résultat, c'est à dire que les troupes soviétiques et américaines soient d'accord pour des diminutions notables. Pendant ce temps, les Allemands négocièrent avec les Alliés des influences extérieures de la réunification et de la sécurité européenne. Pourtant, les pouvoirs minoritaires n'étaient pas contents de la situation car ils obtinrent peu de voix dans ces négociations.²⁵³

Cependant, ces négociations d'Ottawa montrèrent une volonté pour les vastes actions auxquelles les autres pays de l'OTAN voulaient particulièrement participer. En outre, la vitesse des événements causa une incommodité pour les grandes puissances. L'Union Soviétique voulait que le ministère des Affaires étrangères de Bonn déclare que l'Allemagne unie ne pourrait pas demander une adhésion à l'OTAN. La France aurait suivi le cours des événements avec patience mais à ce moment là se heurta à devoir réaliser que dans le futur, la France ne pourrait plus diriger l'Allemagne agrandie. François Mitterrand constata que l'Europe devrait voler de ses propres ailes mais en même temps, les fonctionnaires français étaient très inquiets que la France doivent s'en sortir sans le soutien américain. Margareth Thatcher était contente puisqu'elle était capable d'exploiter ces sentiments français. En fait, elle rappela aux autres parties que l'Allemagne unie serait économiquement plus puissante que la Japon. Entre temps, Thatcher persuada aussi Bush de maintenir ses troupes en RFA.²⁵⁴

Kohl savait qu'il ne pouvait pas remettre en question la frontière d'Oder-Neisse mais les partis conservateurs ouest-allemands, le CDU et le CSU de la Bavière, se donnèrent beaucoup de mal quand ils abordèrent la question de la Silésie perdue. Pourtant, Kohl argumenta que seulement l'Allemagne unie pourrait assurer un traité frontalier. En fait, il constata ainsi malgré le fait que la RDA avait déjà accepté les frontières avec la

²⁵² Ibid.

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Ibid.

Pologne en 1950, que le traité de Willie Brand rendit tous changements frontaux impossibles à Varsovie en 1970.²⁵⁵

Kohl avait un problème, il ne pouvait pas s'aliéner de sa coalition de droite à la veille des élections. Par conséquent, il ne voulait pas donner un discours pour les *Republikaners* sur le sujet des frontières. En effet, il convient de remarquer que le Chancelier de la RFA se tenait fortement attaché à la politique intérieure dans le but de la réunification.²⁵⁶

b. Les discours dans le Parlement européen au début du printemps

Le 17 janvier 1990, le Parlement traitait un avis du Conseil sur la situation en Europe orientale dans la séance « Avis de la Commission sur l'Europe de l'Est »²⁵⁷. On peut remarquer que le cas de la RDA commença à former une question séparée des autres événements qui arrivèrent en même temps. L'influence des événements sur le progrès du marché intérieur soulevèrent beaucoup d'inquiétudes. Pourtant, la discussion se concentra surtout sur l'aide financière et politique pour les pays qui avait commencé à se séparer du communisme, en particulier concernant la Hongrie et la Pologne. Contrairement au débat du 22 novembre, les parlementaires ne s'éloignèrent pas du sujet mais la réunification possible restait toujours à l'arrière-plan sauf dans quelques discours.²⁵⁸

De plus, une extension de la Communauté vers l'est était déjà en vue. Au sujet d'une position du Parlement, le discours des positions de la Commission et du PE est

²⁵⁵ Ibid.

²⁵⁶ Ibid., 266.

²⁵⁷ DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe ».

²⁵⁸ Ibid., Habsburg (PPE/DE), 132; Lane (RDE/IR), 134-135; Schönhuber (DR/DE), 135; Piermont (ARC/FR), 136; Muscardini (NI/IT), 139.

perceptible. Ce discours traversa généralement tous les discours de recherche et il se lia à la question de la place du Parlement dans la Communauté.²⁵⁹

Le vice-président de la Commission, Frans Adriessen²⁶⁰, fit un discours sur la situation de l'Europe de l'Est mais il ne mentionna rien de la possibilité d'un effacement de la RDA. Adriessen mentionna que le rôle du Parlement européen était notable pour son exemple pour les pays orientaux à cause de la participation du Parlement sur une surveillance des élections orientales qui était un fait important. Pourtant, bien que la Commission ait donné une position sur le Parlement, des députés du SOC et du PPE, Kirsten Jensen (SOC/DA) et Otto von Habsburg (PPE/DE), remarquèrent qu'il n'y avait pas un positionnement suffisant pour le Parlement. Habsburg mit en avant la question de cette relation ainsi que d'une absence des mentions concernant la position de la RDA:

« Mr Commissioner, you made no mention of the possibility of Community membership for the GDR in the future. There are two concepts that are mutually exclusive: GDR and democracy. If the people of East Germany are given the free vote this will lead to German reunification. If this not happen, the GDR will a separate State. Finally, I would point out that there is a genuine crisis of confidence between this Parliament and the Commission. The way the Commission behaved over the trade agreement with the Soviet Union was not the best way of restoring this confidence. I seriously urge the Commission to bear in mind the responsibilities it has towards Parliament. If confidence is to be restored then the Commission will have to be more accommodating to Parliament than it has been up to now. »²⁶¹

²⁵⁹ Ibid., Rgder e.g. : Aglietta (V/IT), 133-134; Piermont (ARC/FR), 136; Lamassoure (LDR/FR), 138; Muscardini (NI/IT), 139.

²⁶⁰ Frans Adriessen, politicien néerlandais et ancien Ministre des Finances de son pays, occupait la position de Commissaire dans la Commission de Gastorn Thorn (1981-1985) ainsi que dans la première et deuxième Commission de Jacques Delors (1985-1992). Pendant la période de recherche, il servait de Commissaire de l'Agriculture et de la Pêche en étant aussi Vice-Président de la Commission.

²⁶¹ DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe » : Habsburg (PPE/DE), 132; Pinder 1991/1993, 205-208 : La fin des années 1980 était une époque de détente entre l'URSS et la CE. Précédemment, l'Union Soviétique n'avait pas accepté la Communauté comme un acteur propre dans la politique européenne. Néanmoins, en 1989 les partis avaient voté une résolution qui rendit possible de commencer des négociations commerciales entre la CE et les pays du CAEM. La Commission était particulièrement active dans l'affaire et il est possible que le PE sentit qu'il était passé outre dans les négociations.

En outre, le député Jepsen du groupe SOC prononça une opinion soupçonneuse similaire par rapport aux actions de la Commission :

« I must say thank you for the nice words about the Commission gladly cooperating with Parliament, but we should like to know exactly how the European Parliament can be involved in discussion on the new agreements...I should like to know, Mr Commissioner, if you have any proposals for how we, as the European Parliament, can go in and help in this respects. »²⁶²

Il est assez clair que la position du Parlement comme une simple place dans le débat sans vrai pouvoir était au milieu des discours de ce genre. Habsburg indiqua que la Commission, l'acteur principal de Communauté, agissait arbitrairement et qu'elle passait par dessus le Parlement dans ces questions où, comme Habsburg le dit, la Commission avait « des responsabilités envers le Parlement ». De manière similaire, Jensen indiqua qu'il était bon que la Commission assigna une position pour le Parlement mais la question était vraiment de savoir qu'elle donne un vrai pouvoir aux parlementaires. Dans ce cas, on découvre une critique contre les faibles pouvoirs du Parlement comme les parlementaires les voyaient. Il est possible d'expliquer les discours par des remarques d'Amie Kreppel qui nota qu'un des caractères principal du PE était d'essayer d'accroître son pouvoir en comparaison aux autres organes communautaires. En outre, le fait caractéristique de cela étaient les batailles idéologiques entre les groupes qui se déroulaient dans le fond²⁶³.

Dans ce cas, comme déjà dans les débats de l'automne, on peut aussi aborder le sujet par l'identité politique des députés ; bien qu'il existe normalement une tendance à ce que les partis politiques, la droite et la gauche notamment, se polarisent dans les débats parlementaires, dans le PE ce phénomène n'avait pas vraiment d'influence parce que les ressources du pouvoir étaient plus importantes. Pour les groupes, cela menait à une situation où les groupes du PE pouvaient s'identifier comme une sorte de groupe, dans le cas où ils aient une identité commune ou bien une « identité du Parlement ».²⁶⁴ II

²⁶² DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe »: Jensen (SOC/DA), 132.

²⁶³ Kreppel 2001, 24, 171-175.

²⁶⁴ Dijk 2010, 29-34, 37, 40-41; Rgder. aussi Chilton 2010b, 66-69; Hix 2005, 108-109, 181-185; Plus des remarques de Paul Chilton et Teun A. van Dijk, rgder. chapitre 5.

semble que les grands groupes surpassaient particulièrement les clivages entre la gauche et la droite à cause de cela.

En ce qui concerne les Allemands, les parlementaires du SOC ne mentionnèrent rien à propos d'une unification possible. La cause est peut être la raison pour laquelle aucun allemand ne prononça un discours au nom de son groupe. En raison de cela, on peut faire une remarque sur le fait que presque tous ceux qui le mentionnèrent pendant la séance étaient des allemands pour qui la question était plus importante.²⁶⁵ En fin de compte, Otto von Habsburg était en fait le seul parlementaire du PPE qui dit quelque chose à propos de la réunification.²⁶⁶ En outre, il faut préciser que le débat ne concernait pas exactement la question allemande et les députés du SOC exprimèrent déjà leurs opinions positives dans le débat du 22 novembre. C'est pourquoi, on ne peut pas penser que la SOC n'aurait pas été intéressée par la réunification mais plus qu'elle aurait essayé d'éviter la question. De manière similaire, on ne peut pas encore dire grand chose sur la position du PPE dans ce cas-là.

Le groupe DR était clairement pour la réunification qui fut déjà mentionner par Franz Schönhuber et Emil Schlee. Schönhuber exigeait fermement la réunification.²⁶⁷ En outre, la députée non-inscrite, Christiana Muscardini, soulevait visiblement aussi la réunification au centre de son discours : elle nota que son parti italien *Movimento sociale italiano* soutenait la réunification complètement si les frontières étaient respectées.²⁶⁸ Les autres groupes ne parlèrent pratiquement pas de la réunification allemande. En effet, ils se concentraient plus sur la situation générale de l'Europe de l'Est.²⁶⁹

La présidente de l'ARC, Dorothee Piermont, néanmoins s'éleva encore contre une possibilité de réunification. Elle soutint que la réunification n'était pas nécessaire et que l'unité des pays aboutirait à une domination allemande sur le continent. C'est pourquoi,

²⁶⁵ DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe » : Députés allemands: Habsburg (PPE/DE), 132; Schönhuber (DR/DE), 135; Piermont (ARC/FR), 136; Schlee (DR/DE), 137 ; Autres : Muscardini (NI/IT), 139.

²⁶⁶ Ibid., Habsburg (PPE/DE), 132; Rgrder. la citation au-dessus dans ce chapitre.

²⁶⁷ Ibid., Schönhuber (DR/DE), 135; Schlee (DR/DE), 137.

²⁶⁸ Ibid., Muscardini (NI/IT), 139.

²⁶⁹ Ibid., Rgrder. e.g. Jensen (SOC/DA), 131-132; Aglietta (V/IT), 133-134; Napolitano (GUE/IT), 134; Lane (RDE/EN), 134-135; Alavanos (CG/GR), 135-136; Penders (PPE/NL), 137-138; Lamassoure (LDR/FR), 138.

Piermont exigea du Parlement de prendre parti contre l'affaire. Schlee répondit à Piermont que la réunification des Allemagnes n'était pas impossible en tenant compte de la loi internationale et il laissa entendre que cette affaire n'était pas en fait une question de la Communauté.²⁷⁰

À propos de la RDA, une question des frontières d'État était fortement discutée dans quelques discours.²⁷¹ Comme dans la discussion du 22 novembre, le Parlement était presque unanime sur la question c'est-à-dire que l'immutabilité des frontières était la condition principale avant que la réunification puisse être même à l'ordre du jour. Comme tous les acteurs principaux de la Communauté avaient déjà déclaré que les frontières allemandes seraient immuables, les discours étaient adressés particulièrement à Bonn qui était sur la corde raide entre sa politique extérieure et intérieure. Dans les discours, plusieurs parlementaires partagèrent l'idée que les allemands de l'ouest, le chancelier Kohl principalement, n'avaient pas renoncé suffisamment à de possibles réclamations à l'égard des territoires perdus.²⁷² Comme on l'a dit, le rêve des régions qui se situaient maintenant en Pologne, survivaient encore dans quelques milieux allemands influençant la politique allemande.²⁷³

Delors déclara au Parlement européen au début du mois de janvier 1990 que la question des Allemagnes formait en fait un cas exceptionnel et c'est pourquoi une adhésion serait dur à considérer avant que les marchés communs soient prêts. Ainsi, il faut bien rappeler que Delors avait aussi de bons contacts avec l'administration de Bonn qui rendit possible la marche fluide de l'information entre la Commission et la capitale de la République fédérale. La Commission savait que de grandes avancées avaient déjà été préparées pour une union économique et sociale entre les Allemagnes par Bonn. En outre, plus de pouvoir fut promis pour le Parlement européen avec la mise en place d'une union politique.²⁷⁴

²⁷⁰ Ibid., Piermont (ARC/FR), 136; Schlee (DR/DE), 137.

²⁷¹ Ibid., Habsburg (PPE/DE), 132; Piermont (ARC/DE), 136;

²⁷² Ibid., Rgrder. e.g. Piermont (ARC/DE), 136; McCubbin (SOC/EN), 136-137 ; Pejs (PPE/NL), 142.

²⁷³ Maier 1997, 263.

²⁷⁴ Birchen 2009, 8-9; Falke 1994, 173; McAllister 2010, 174.

Le 14 février, le Parlement eut une séance où le Conseil et la Commission donnèrent leurs avis à propos de l'Allemagne unie²⁷⁵. Le discours au nom du Conseil fut énoncé par son président Máire Geoghegan-Quinn²⁷⁶ et après elle, Jacques Delors fit le sien au nom de la Commission. En effet, son intention était de donner des réponses aux questions des parlementaires sur l'affaire de la réunification.²⁷⁷ En outre, les sociaux-démocrates proposèrent la création d'un comité sur les conséquences de l'unification.²⁷⁸

Comme pour la séance du 17 janvier, la séance du 14 février fut également caractérisée par une méconnaissance des événements qui forma une atmosphère déconcertée dans le Parlement. Geoghegan-Quinn remarqua que le processus par rapport à la position future des Allemagnes restait encore incomplet parce que les négociations entre les pays étaient en cours. Elle nota aussi que les négociations à Strasbourg en décembre avaient formé une base pour les négociations actuelles et le seul grand changement serait le résultat des élections est-allemandes. Le Conseil voulait souligner trois choses ; premièrement, la réunification devrait se réaliser dans le contexte de la Communauté européenne, deuxièmement elle devra respecter les traités existants et les résolutions d'Helsinki et pour finir, le processus devra respecter le droit d'autonomie allemande.²⁷⁹

Geoghegan-Quinn souligna la position du Parlement mais il est possible de voir qu'il s'agit plus d'un acte rhétorique que d'une vraie intention de lui donner plus pouvoir de décision :

²⁷⁵ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany ».

²⁷⁶ Máire Geoghegan-Quinn était la Ministre des Affaires européennes du Gouvernement irlandaise et le membre du comité de son pays qui coordonnait la présidence de l'Irlande du Council européenne en 1990.

²⁷⁷ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Geoghegan-Quinn, 129-130; Delors, 130-131.

²⁷⁸ Ibid., Jensen (SOC/DA), 132.

²⁷⁹ Ibid., Geoghegan-Quinn, 129-130.

« The vitality of our institutions and their contributions to peace, prosperity and development in Europe have played a significant part in the evolution of events in Eastern Europe. What this Parliament has to say in this process is important and will be listened to, not just in the Community but in Europe as whole. The Council will wish to take account of the views expressed in this debate as it continues its own deliberations. »²⁸⁰

Il est possible de voir que le discours de Geoghegan-Quinn était avant tout une réponse à des questions apparues lors de la séance du 17 janvier. Pourtant, il ne fit pas de proposition pour que le Conseil remarque les opinions du PE mais il *espérait* qu'il y aurait une possibilité pour cela. Le Parlement serait un acteur dans sa Chambre mais ailleurs les autres acteurs, comme le Conseil, donneraient les positions principales. Geoghegan-Quinn souligna donc une division des rôles entre les organes communautaires.²⁸¹ On peut remarquer que ces phrases ne sont que partiellement une pièce du discours par rapport au statut de PE, autrement dit, une réponse aux autres opinions sur ce cas. Pourtant, suivant d'autres avis d'Amie Kreppel, il est possible de voir que les parlementaires européens voulaient encore appuyer leurs droits. En raison de cela, le commentaire du vice-président du Conseil se comprend dans ce contexte. D'un autre côté, la relation qui existe entre le PE, la Commission et le Conseil était en état de transformation continue. Cette modification du cadre demande aussi une adaptation et une réaction du côté des parlementaires.²⁸² Ces réactions se lièrent avec presque tous les questions que les députés traitaient dans la Chambre.

Dans son discours, Delors agissait plus comme un acteur technique qui regrettait qu'il y n'ait pas plus d'informations à donner pour la Chambre. En effet, le rapport sur l'influence économique de la réunification pour la Communauté était encore en cours de préparation. Pourtant, il put dire que la possible réunification se passerait plus de la manière d'une adhésion d'un nouveau pays à la Communauté. C'est pourquoi, l'union

²⁸⁰ Ibid., Geoghegan-Quinn, 130.

²⁸¹ Chilton 2004, 62-64 : Par exemple Paul Chilton parle d'une inclusion (angl. entaillement) où les discours incluent d'autres avis/vérités/présuppositions de l'orateur. Ici, on peut trouver le positionnement sur les rôles du Conseil et du PE dans les phrases où l'orateur dit ce que les organes font. Aussi, il remarque que les présuppositions sur le rôle du PE dans le discours de Geoghegan-Quinn se fonde sur les connaissances générales desquelles on ne peut pas savoir s'il n'y aura pas quelque chose qui les met en doute. Dans la séance du 14 février, plusieurs députés firent une remarque sur ce fait-là comme e.g. Giscard d'Estaing (LDR/FR), 133.

²⁸² Kreppel 2001, 7-9, 22.

monétaire possible entre les Allemands devrait se passer dans un cadre similaire à la Communauté. Delors ne mentionna pas du tout le Parlement et sa position dans ce cas d'où montait quelques remarques du rôle de PE.²⁸³ Par exemple, Valéry Giscard d'Estaing (LDR/FR) exigea que les présidents de ces organes devaient participer à des séances parlementaires pour que les institutions puissent avoir une interaction fluide entre eux.²⁸⁴ En outre, il est facile de voir que les parlementaires se voyaient clairement comme des témoins passifs. Ils remarquèrent les points de vue sur ce que les autres acteurs devaient faire ou convoiter, c'est-à-dire ils parlaient de la Commission et du Conseil ; on peut dire qu'ils prirent le rôle d'une conscience communautaire ce qui est aussi vu traditionnellement comme le rôle principale du PE.²⁸⁵

Dans les discours, à la fois, la SOC et le PPE voyaient encore l'intégration comme un moyen d'engager l'Allemagne unie avec l'Europe de l'Ouest.²⁸⁶ Pourtant, il est possible de voir qu'il exista des points de vue divergeant sur l'intégration-même entre les groupes. En fait, il s'agit d'une question de nuances. Les sociaux-démocrates virent encore plus d'influences sociales comme déjà dans les débats en octobre et en novembre.²⁸⁷ Au lieu de cela, les discours du PPE se concentraient plus sur l'influence économique qui venaient probablement de l'idée que l'intégration européenne devrait s'avancer sur l'économie en premier. En fait, c'était l'approche normale des partis nationaux de centre-droit des années 1980.²⁸⁸ Toutefois, les deux groupes n'avaient pas de différence de but concernant le fait d'avoir une union plus intégrée. Autrement dit, les lignes formées à la fin de 1989 ne changèrent pas.

²⁸³ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Delors, 130-131.

²⁸⁴ Ibid., Giscard d'Estaing (LDR/FR), 133.

²⁸⁵ Rgder. e.g ch. 2; Kreppel 2001, 7-8, 19, 77, 99-101.

²⁸⁶ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Voir e.g. Jensen (SOC/DA), 131-132; Colombo (EPP/IT), 132-133.

²⁸⁷ Ibid., Walter (SOC/DE), 137-138 ; Colominaval (SOC/ES), 140-141.

²⁸⁸ Ludlow 2006, 224 : Si l'on examine les groupes du centre-droit, il y a des remarques de Ludlow qui exprime que les politiques de ces groupes « retrouvaient une utilité de l'Europe » pendant les années 1980. Autrement dit, ils avaient vu que la coopération économique des pays européens serait un remède pour les problèmes économiques du continent. En particulier, le modèle politique de l'Allemagne de l'Ouest avait été souligné : une inflation faible, une politique économique posée, une monnaie solide et une croissance économique conduit par une exportation forte. Il exista une vision plus vaste que la politique économique européenne devrait se fonder sur la même base. En outre, ils voulaient faire avancer l'économie en avant avec l'intégration.

En outre, on peut dire que les opinions sur la réunification étaient assez prudents. Seulement, le député ouest-allemand du PPE, Otto von Habsburg, annonça que « *The GDR is quite simply a part of Germany and will be part of the German state in the European Community* ». ²⁸⁹ Il nota que si les allemands pouvaient voter pour l'unification, cela se réaliserait sûrement. ²⁹⁰ Les autres membres de son groupe étaient plus prudents mais ils avaient surtout le point de vue que les allemands voulaient l'unité allemande. La même position se retrouvait aussi parmi des parlementaires sociaux-démocrates. ²⁹¹

En outre, les grands groupes semblaient aussi calmer les autres parlementaires concernant les conséquences de la réunification. Les députés soulevèrent des peurs dans la Chambre. Ils ne précisèrent pas desquels ils parlaient mais on peut penser que les objets de leurs peurs étaient dans la Chambre. C'est un sujet intéressant parce que les seuls parlementaires qui firent encore appel aux menaces de la réunification furent encore Piermont (ARC/FR) et Pannella (NI/IT). En effet, ils étaient les seuls qui se placèrent clairement contre l'unification par une rhétorique fondée fortement sur l'histoire de l'Europe, autrement dit, sur les guerres que l'Allemagne avait engagées. Pannella était aussi fortement contre l'intégration européenne. Pour lui, l'intégration représentait même « une forme de totalitarisme ». De plus, ils constatèrent que la réunification était en fait contre les objectifs des manifestants allemands parce que le processus ôterait leur autonomie à pouvoir changer leur destin. Il est intéressant que Pannella critiqua les danois de l'ARC comme n'étant pas capables d'exprimer leur peurs de la réunification dans la Chambre. De cela, Piermont répondra qu'il n'avait seulement pas pu parce que les danois n'avaient eu pas de temps de parole pendant cette séance. ²⁹² Ceci donne du poids au fait que toutes les opinions ne devaient pas en fait s'exprimer à la Chambre.

En ce qui concerne les négociations, les parlementaires ne savaient pas comment cela se passait au moment de la séance. Le député Colominaval remarqua sur ce cas:

²⁸⁹ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Habsburg (PPE/DE) 14.2 139.

²⁹⁰ Ibid., Habsburg (PPE/DE) 14.2 139.

²⁹¹ Ibid., Jensen (SOC/DA), 131-132; Colombo (PPE/IT), 132-133; Walter (SOC/DE), 137-138; Colominaval (SOC/ES), 140; Penders (PPE/NL), 141.

²⁹² Ibid., Piermont (ARC/FR), 139-40; Pannella, 140.

« ...we are following the headlong development of tennis in which we know where the net is, we know that one end of the court is in Moscow, but we do not know which side of the Atlantic the other end of the court is. »²⁹³

Cette prise de parole, sur comment les discours des présidents de la Commission et du Conseil, continuait sur la même ligne que l'affaire de la réunification qui ne semblait pas être dans les mains de la Communauté. La position de l'Union Soviétique était claire mais comment les positions de la Communauté, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France se justifieraient ou comment ils y réagiraient ?²⁹⁴ En outre, les discours ne mentionnèrent pas les relations entre la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et les Allemands. De plus, les Alliés étaient mentionnés généralement comme un acteur en général. Comme exemple, les peurs des pays n'étaient pas visibles dans la Chambre de manière où l'on pourrait mentionner précisément les milieux d'où ces peurs de l'unification étaient apparues. Les seules exceptions furent les députés Giuseppe Rauti (IN/IT) qui parla des peurs de Margaret Thatcher et des britanniques, ainsi que de la prise de parole du député Yves Cochet qui indiqua que ce cas n'était pas très agréable pour la France, ce qu'elle-même laissait entendre.²⁹⁵ Ce phénomène concernant des peurs dans les discours est assez intéressant parce que selon d'autres chercheurs, ils étaient d'une importante force qui dirigeaient les actions des politiques en 1990.²⁹⁶ Il semble que dans la Chambre du PE, les députés étaient assez prudents quand ils parlaient des aspects du pouvoir allemand dans la Communauté. Néanmoins, bien que les peurs à l'égard d'une extension du pouvoir allemand ne se montrèrent pas au Parlement, les termes variés sur la réunification démontrèrent que ce cas n'était pas sans importance.

En effet, les grands groupes étaient aussi assez en accord avec les autres questions actuelles. Les changements des frontières européennes étaient strictement objectés par les deux.²⁹⁷ En outre, l'Allemagne unie ne pourrait pas être neutre dans le futur.

²⁹³ Ibid., Colominaval (SOC/ES), 140.

²⁹⁴ Ibid., Rgder. e.g. : Giscard d'Estaing (LDR/FR), 133; De La Malène (RDE/FR), 135-136; Schönhuber, 136; Garaikoetxea Urriza (ARC/ES)14.2, 137; Rauti (IN/IT)14.2, 137; Walter, 137-138; Colominaval, 140; Penders (PPE/NL), 141.

²⁹⁵ Ibid., Rauti (IN/IT), 137; Cochet (V/FR), 139.

²⁹⁶ Rgder. e.g McAllister 2010, 178.

²⁹⁷ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Jensen (SOC/DA), 131-132.

Néanmoins, le PPE était dans ce cas plus strict que la SOC. Les députés du groupe, Emilio Colombo (IT) et Jean Penders (FR), rejetaient totalement l'idée de la neutralité allemande.²⁹⁸ De plus, le député du SOC, Gerd Walter, partageait la même opinion mais avec une argumentation plus modérée. Ainsi, la SOC s'appuyait en fait sur une vision du système de sécurité pan-européen.²⁹⁹ Selon Walter:

«...the opportunity is seized, for the first time with our help, of extending the heavily armed power blocs we have at present with a system of pan-European security ...There can be no German neutrality, and there can be no extension of NATO, but there is a Germany which in concert with its neighbours can give a lead on arms reduction in Europe... »³⁰⁰

Une différence importante entre les opinions de deux groupes se retrouve ici car le PPE s'engageait clairement à l'OTAN.³⁰¹ Pour lui, l'Alliance atlantique avait une signification importante à propos de la sécurité de l'Europe. Penders émit cette remarque à propos du rôle de l'OTAN :

« A United Germany as a member of the EEC in itself rules out the idea of a neutral Germany. Germany cannot be neutral and in the present-day circumstances that mean that reunified Germany must be and must stay a member of NATO, NATO as a source and guarantee of stability, an instrument of arms control and verification and the bedrock of relations between Europe and America. »³⁰²

Pourtant, les députés notèrent aussi que des négociations sur des changements de la structure d'un pacte seraient souhaitable dans un contexte du CSCE.³⁰³

D'autre part, les groupes minoritaires soutinrent plus directement l'autonomie des allemands de l'Est que les grands groupes. Ils étaient en fait d'accord avec leur discours plus directs. En raison de cela, le SOC et le PPE étaient sur la corde raide dans ce cas ; il est possible de penser qu'ils essayaient d'avoir une position ouverte à l'égard des autres acteurs. En fait, Kreppel remarque la même chose dans son étude. Dans le

²⁹⁸ Ibid., Colombo (PPE/IT), 132-133; Penders (PPE/NL), 141.

²⁹⁹ Ibid., Walter (SOC/EN), 137-138; Jensen (SOC/DA), 131-132.

³⁰⁰ Ibid., Walter (SOC/EN), 138.

³⁰¹ Ibid., Colombo (PPE/IT), 132-133; Penders (PPE/NL), 141.

³⁰² Ibid., Penders, 141.

³⁰³ Ibid., Jensen (SOC/DA), 131-132; Walter (SOC/EN), 137-138.

Parlement, il n'existait pas en pratique la possibilité de prendre des décisions sans le PPE ou le SOC à l'époque de la recherche.³⁰⁴ Alors que les grands groupes devaient coopérer pour obtenir des résultats, ils ne pouvaient pas s'orienter vers les extrêmes idéologies politiques. À cause de cela, les initiatives législatives furent souvent modestes idéologiquement mais acceptables par la grande majorité des parlementaires. En outre, ce fait-là marginalise les groupes minoritaires qui sont plus près des extrêmes. Aussi, le résultat est que le Parlement dominé par deux groupes est modéré et efficace mais d'autre part cette situation était frustrante pour les groupes minoritaires.³⁰⁵ Ainsi, les vues extrêmes n'aidaient pas pour obtenir des résultats dans la Chambre alors que la formation des coalitions était pourtant un pan essentiel de son fonctionnement.³⁰⁶ En somme, on ne peut pas écarter ces traits des groupes si l'on examine des discours parlementaires.

En outre, Kreppel nota qu'il est possible, même probable, que les grands groupes essayent de dépasser leurs divergences idéologiques pour que les nouveaux pouvoirs ne soient pas diminués par une incapacité à réussir à prendre des décisions acceptées par la majorité. Autrement dit, l'efficacité était un objectif pour eux. Les groupes luttent entre deux combats, un entre eux et l'autre contre les autres institutions de la Communauté. Ici, on peut trouver en fait une division au sein de la Chambre ; d'un côté, il est possible de trouver la Commission et le Conseil, de l'autre côté les groupes parlementaires et des députés individuels.³⁰⁷

Néanmoins, bien que la SOC et le PPE fussent d'accord sur la nécessité de l'intégration comme un moyen de diminuer les problèmes possibles de la réunification, il est aussi possible de voir que les groupes avaient aussi leurs points de vue idéologiques sur la question. Par exemple, pour les sociaux-démocrates, l'intégration pourrait être un moyen de défendre leur idéologie devant les changements historiques mais aussi, cela représentait un risque potentielle comme Gerd Walter le constata dans sa prise de parole :

³⁰⁴ Kreppel 2001, 20-21.

³⁰⁵ Ibid., 8-10.

³⁰⁶ Ibid., 126, 142-143: Kreppel remarque que dans la 3^e période de 1986 à 1994, l'importance de l'idéologie retombe à la 2^e place parmi les motifs électoraux des parlementaires. De ce point de vue idéologique, les groupes sont encore divisés dans un axe entre la droite et la gauche mais il n'est plus le facteur déterminant.

³⁰⁷ Kreppel 2001, 156-162.

« Don't forget: in the short term only the EC can provide the umbrella under which German unity can be achieved fast enough for people to draw hope from it, and achieved within so European framework that no one in Europe need fear it... Only an EC which discharges its social obligations can ensure that the good European traditions of social democracy are not lost, and I say with good reason that we should take care to see that the opening up of borders in Europe does not enable the Trojan horse of a policy which is the very opposite of social to slip in Europe. »³⁰⁸

Par exemple Gerard Delanty et Thomas Risse remarquèrent que l'idée d'une Europe plus intégrée était particulièrement plaisante pour les sociaux-démocrates parce qu'elle donnait une possibilité de quitter le vieux concept du continent des pays nationaux et des vieux concepts de la sécurité en Europe. De plus, cela donna une chance de former de nouveaux programmes politiques. Jusqu'à la fin des années 1980, l'Union Soviétique avait perdu le leadership sur ce discours qui finalement aboutissait à la fin de la guerre froide. Cependant, bien que la disposition de Reagan dominait l'atmosphère internationale à la fin des années 1980, les ouest-européens commencèrent à rejeter le concept de la comparaison entre les blocs et ils essayaient de créer une politique plus conciliante dont le centre était avant tout la sécurité commune. En particulier, celle-ci avait de l'influence parmi les sociaux-démocrates européens. Pendant une courte période, mais particulièrement cruciale, de 1986 à 1989, le discours des sociaux-démocrates européens et les idées d'origine de Gorbatchev et de Moscou furent en accord entre eux.

En d'autres termes, la disposition politique de Reagan et de Thatcher n'avait pas beaucoup d'influence en dehors des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. En effet, une contestation se serait soulevé contre cette idéologie en Europe. Risse remarque que la sévérité de la politique de Reagan était presque opposée au but de finir la guerre froide. Les politiques européens n'avaient pas de possibilité d'agir sur la même ligne parce qu'une politique inflexible aurait rendu la vie politique plus difficile parce que les pays européens devraient se débrouiller avec les deux blocs. En outre, l'Allemagne était précisément vue comme un échec total pour ce vieux concept. De plus, au niveau de la

³⁰⁸ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-14: Walter (SOC/EN), 138.

gauche, le ratage du socialisme de l'Est provoqua un problème spécifique pour leur politique.³⁰⁹

La plupart des groupes minoritaires soutinrent la réunification allemande ; LDR, GUE, RDE, ED, DR et les verts. Bien que Piermont (IT) du groupe ARC soit encore l'opposant le plus mordant de l'unification, Juan Carlos Garaikoetxea Urriza (ES) du même groupe avait une opinion contraire. Ainsi, en étant un basque, ses raisons étaient aussi assez personnelles.³¹⁰ Pannella (NI/IT) partageait les mêmes vues négatives sur l'affaire avec Piermont et en fait, ces deux étaient les seuls opposants clairs dans la Chambre.³¹¹ Les verts continuaient d'être plus réservés sur l'affaire de la réunification même si le député Yves Cochet dit pourtant que l'unification serait une réalité que les parlementaires devaient seulement accepter.³¹²

En d'autres termes, le Parlement était presque totalement d'accord pour la réunification dans ce cas où les parlementaires pensaient qu'elle se réaliserait dans un avenir proche de toute façon. Néanmoins, une question principale les divisait qui était comment la réunification devrait se réaliser. Les verts, à travers le député Birgit Cramon Daiber (DE), critiquèrent que le processus avançait trop vite et notamment de manière excessive sur les conditions économiques. Cette disposition était assez proche des vues de la GUE. Ainsi, pour ces groupes, une critique de plus fut contre la forme de l'intégration bien qu'ils la soutenaient.³¹³ Les verts élucidaient clairement par le discours de Cochet que le but du groupe était la création d'une union fédérative c'est-à-dire « l'Europe des pays nationaux »³¹⁴. Un des problèmes soulignés était la rapidité du processus de l'unification auquel ils n'étaient pas prêts. Ce souci des Verts ainsi que

³⁰⁹ Delanty 1995, 127; Risse 2011, 599-601 : Risse réfléchit que le réseau supranational voulait créer plus d'insécurité dans le discours international par une division rigide entre l'Ouest et l'Est où d'un côté étaient la démocratie et l'économie des marchés et de l'autre le communisme et l'économie de planification. Dans ce modèle, au fond, la guerre froide était une lutte pour le bon modèle pour arranger le système politique, économique et social. Cette lutte se reflétait aussi dans les structures institutionnelles. Rgder. aussi : Berend 2010, 58-59.

³¹⁰ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Piermont (ARC/FR), 139; Garaikoetxea Urriza (ARC/ES), 137: « The very many other peoples [like Germans] who are enduring domination and separation, sometimes divided by an artificial frontiers, as in the case of my own Basque people, who can cited as an example of a small people. »

³¹¹ Ibid., Pannella (NI/IT), 140.

³¹² Ibid., Cramon Daiber (V/DE), 134-135; Cochet (V/FR), 139.

³¹³ Ibid., Cramon Daiber (V/DE), 134-135.

³¹⁴ Ibid., Cochet (V/FR), 139: « The response must be first and foremost political and institutional, fully respecting national identity. For us, this federation will be the federation of regions of Europe... »

leurs peurs des influences sociales et économiques par rapport aux citoyens allemands, était commun avec les groupes de la gauche. Cramon Daiber (V/DE) parla contre « des intérêts économiques égoïstes » qui seraient une menace pour le développement de l'Europe.³¹⁵ Les verts semblent ainsi être très près des autres groupes de la gauche au niveau de l'économie.³¹⁶

Le député de la GUE, Luigi Alberto Colajanni (IT), fut le premier parlementaire qui utilisa le terme « fait accompli » quand il parla du processus où l'Allemagne de l'Ouest avec les Alliés déterminait un destin de la RDA. Il continuait aussi la critique des verts contre la vitesse de la réunification allemande et les conséquences inconnues de la progression rapide.³¹⁷ Le même discours apparaît aussi dans les autres discours à travers un sujet d'inquiétude sur l'autodétermination de la RDA.³¹⁸

L'ED et le DR étaient clairement pour l'unification mais ils ne le liaient pas à l'intégration. Néanmoins, ils n'étaient pas contre celle-ci clairement. Plus tôt, Prout (ED/FR) parla de manière grave contre la neutralité allemande.³¹⁹ En outre, il n'existait pas un signe d'une antipathie contre la politique de Delors même si les attitudes du gouvernement de Thatcher étaient négatives à l'égard de sa politique. De plus, on doit prêter attention au fait que d'autre part, la gauche britannique voyait la politique de Delors plus positivement à propos de son soutien sur les dimensions sociales de la Communauté.³²⁰ C'est peut-être pourquoi les députés du *Labour* ne semblaient pas différer des autres membres du groupe SOC bien que les vues britanniques soient généralement plus critiques envers la Communauté qu'ailleurs. En fait, il semble que le *Labour* s'était plus engagé dans la politique européenne depuis 1989 que les conservateurs. En même temps, le *thatcherisme* était l'objet d'une critique en avant

³¹⁵ Ibid., Cramon Daiber (V/DE), 134.

³¹⁶ Raunio 1997, 102. Rgrder. aussi Figure 1. « Place des groupes parlementaires sur la ligne entre la gauche et la droite » dans ch. 2.

³¹⁷ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Colajanni (GUE/IT), 135.

³¹⁸ Ibid., De La Malène (RDE/FR), 135-136; Cramon Daiber (V/DE), 134; Rauti (IN/IT), 137; Garaikoetxea Urriza (ARC/ES), 137; Colajanni (GUE/IT), 135.

³¹⁹ Ibid., Prout (ED/EN), 134.

³²⁰ Morgan 2001, 498-499; Matikainen 2002, 233: Thatcher voyait que Delors avait plusieurs caractéristiques répugnantes. Il était socialiste soutenant fortement l'intégration européenne mais aussi il soulignait les dimensions sociales européennes de la Communauté. La Première Ministre s'opposait particulièrement à une augmentation de ce qui est mentionné ci-dessus. Cette affaire culminait dans la question de la charte sociale de l'Europe. Naturellement, Thatcher y était son opposante la plus rigide. De plus, l'affaire rapprochait *Labour* et la gauche française.

d'une opposition toujours plus grande. En 1990, la position de Thatcher dans son parti conservateur n'était plus aussi ferme et différentes opinions montaient aussi parmi les politiques conservateurs.³²¹ Peut-être, ce phénomène apparaît aussi dans la politique de l'ED mais cela représente une question qui aurait un besoin de recherche plus profond.

En outre, le Danemark et la Grèce étaient aussi des pays qui émettaient des réserves à l'intégration européenne en étant fréquemment en accord avec le gouvernement britannique dans la politique européenne.³²² Concernant ces pays, le groupe parlementaire le plus intéressant est la Gauche unitaire européenne car la plupart des députés de ce groupe avaient des origines dans ces pays.

Au milieu de cela, Frans Schönhuber (DR/DE) prit encore le rôle d'un défenseur des allemands. En fait, il cristallisa bien l'atmosphère de son groupe pendant la séance :

*« We want this reunification! Our allegiance is to Europe! And we understand our neighbours anxieties, but memories of an infamous twelve-year regime can't hold us German captive in Babylon forever. »*³²³

D'autre part, une disposition envers des alliances militaires divisait les groupes mineurs. Les verts soutenaient clairement le désarmement et ils avaient une position négative envers les pactes militaires généralement.³²⁴ La « opinion » continuait la même ligne déclarée par Graefe zu Baringdorf quelques mois avant.³²⁵ Il apparaît nettement au centre de la politique verte un pacifisme. Colajanni (GUE/IT) et René-Emile Piquet (CG/FR) exprimèrent également leurs avis négatifs contre l'OTAN en espérant que l'Allemagne unie serait neutre.³²⁶ Comme nous avons déjà pu le voir, le groupe ED, à travers le discours de Prout, était fondamentalement contre la neutralité allemande.³²⁷

³²¹ Matikainen 2002, 235; Morgan 2001, 500-505.

³²² Urwin 1995, 219, 222, 228, 234-235 : Cette disposition réservée venait principalement de la faible disposition du gouvernement minoritaire du Danemark qui voulait être précautionneux à l'égard des engagements dans le processus de l'intégration. Par contre, le gouvernement grec voulait soutenir le Danemark isolé et en outre, son gouvernement socialiste avait une position critique sur la forme de l'intégration économique.

³²³ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Schönhuber (DR/DE), 136.

³²⁴ Ibid., Cochet (V/FR), 139.

³²⁵ Ibid., Graefe zu Baringdorf (V/DE), 175.

³²⁶ Ibid., Colajanni (GUE/IT), 135; Piquet (CG/FR), 136-137.

³²⁷ Ibid., Prout (ED/EN), 134: « We were particularly reassured to hear that, on his return from Moscow over the weekend, Chancellor Kohl ruled out the possibility of a neutral united Germany. »

Dans ce cas, le groupe était encore en accord avec la politique des conservateurs britanniques.³²⁸

Les parlementaires ne se sont pas prononcé clairement pour ou contre sur la question de base des négociations sur la réunification ce qui est un fait intéressant parce qu'elle était la question principale depuis le début du printemps. Néanmoins, il existait encore des intérêts pour la Chambre; par exemple le député français de LDR, Valéry Giscard d'Estaing, critiqua fortement que le Conseil n'envoya pas son président à la Chambre:

*« Just as national parliaments demand and obtain the presence of the responsible political authority at major debates, so it should be the custom for the presidency of the Council to be represented by one of its members who actually sits on the European Council when a major debate is taking place in the European Parliament. »*³²⁹

Après cette prise de parole, M.Giscard d'Estaing reçut des applaudissements par la Chambre. En outre, il ajouta que la Communauté et le Parlement précisément devraient participer à la direction politique : *« Many venues appear on the agenda for the discussion on the reunification of the two Germanies: Moscow, Paris and Washington. We want Brussels and Strasbourg to be added to the list. »*³³⁰ Il indiqua aussi que la Commission et le Conseil gageaient l'information en attendant les élections allemandes avant qu'ils puissent donner plus de renseignements à propos de cela.³³¹ Comme le 22 novembre, il semble que l'interaction entre les organes communautaires, tout comme la présence des représentants du Conseil et de la Commission dans la Chambre, était une affaire très importante pour les parlementaires parce que cela souligne la position du PE.

³²⁸ Matikainen 2002, 233; Morgan 2001, 489-450.

³²⁹ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Giscard d'Estaing (LDR/FR), 133.

³³⁰ Ibid., Giscard d'Estaing (LDR/FR), 133.

³³¹ Ibid.

c. Le Comité de Donnelly

Lors de la séance du 14 février, une députée des sociaux-démocrates, Kirsten Jensen (DA), déclara le projet de fonder un comité sur la question des impacts de la réunification allemande :

« The Socialist Group does not feel Parliament itself to be the right forum to meet today's need, which is to establish the facts and come conclusion. We therefore propose that Parliament set up special committee to consider German-German question as matter of urgency. The aim would be to bring together all aspects of the GDR's integration with the Federal Republic and the Community in a single report dealing with the political, monetary, economic, industrial, employment and environmental implications. »³³²

De la position du Parlement, elle nota qu'il devrait agir rapidement avec ses actions sur l'affaire pour qu'il évite une politique subversive. Il est intéressant que le PPE ou les autres groupes n'aient pas mentionné ce comité dans leurs discours.³³³

Néanmoins, comme le comité fut fondé officiellement le lendemain, il semble que la création pour lui était déjà fixée. D'autre part, cette fondation du comité était liée aux incertitudes de la réunification. En effet, dans la Communauté, il existait une vaste opinion qu'il était nécessaire de se renseigner sur l'influence de l'unification aussi bien par rapport aux institutions de la Communauté qu'à l'intégration européenne. Par exemple, la Commission avait désigné jusqu'à cinq comités pour remplir cet objectif avant février.³³⁴

Ainsi, un anglais, Alan Donnelly du groupe socio-démocrates, fut nommé rapporteur. Pour remplir son rôle, Donnelly mit en place des objectifs et des méthodes pour ce comité. En plus de lui, le comité comprenait 19 autres membres³³⁵ issus de tous les

³³² Ibid., Jensen (SOC/DA), 132.

³³³ Ibid.

³³⁴ Birchen 2009, 9-10.

³³⁵ Les membres du comité: Gerardo Fernández Albor (Président, Espagne, PPE), Simone Veil (Vice-présidente, France, LDR), Alan John Donnelly (Rapporteur, Royaume-Uni, S), Claude Cheysson (France, SOC), Fernando Mórán-Lopez (Espagne, SOC), Klaus Wettig (Allemande de l'Ouest, SOC), Eisso Woltjer (Pays-Bas, SOC), Elmar Brok (Allemande de l'Ouest, PPE), Maria Luisa Cassanmagnago Cerretti (Italie, PPE), Fritz Pirkel (Allemagne de l'Ouest, PPE), Leo Tindemanns (Belgique, PPE), Adrien Zeller (France, PPE), Rüdiger von Wechmar (Allemande de l'Ouest, LDR), Michael Welsh (Royaume-Uni, ED), Birgit Ramon Daiber (Allemande de l'Ouest, V), Luigi Alberto Colajanni (Italie, GUE), Henry Chabert (France, RDE), René-Émile Piquet (France, CG).

groupes politiques du Parlement au sein desquels on retrouvait trois anciens ministres des affaires étrangères : Claude Cheysson (FR), Fernando Moran-Lopéz (ES) et Leo Tindemanns (BE). De plus, Simone Veil (FR), l'ancienne présidente du PE, et Rüdiger von Wechmar, l'ancien ambassadeur de l'Allemagne de l'Ouest aux Nations unies, participaient au comité. Il convient de remarquer que le comité était pourvu de membres importants, ce qui soulève aussi son importance. Les postes de président, de vice-président et de rapporteur étaient pourvu par des membres non allemands pour qu'on puisse échapper aux problèmes de conflit d'intérêt.³³⁶ En ce qui concerne cette étude, on doit retenir que les membres du comité étaient aussi les individus qui s'étaient le plus souvent prononcés sur le cas. Ainsi, on peut estimer que leurs opinions étaient formées vraisemblablement par les activités du comité.³³⁷

L'emploi du temps du comité mis en place une rencontre le 22 mars. Les membres ne savaient pas que la réunification pourrait avoir lieu avant la fin de l'année 1990 parce qu'une accélération ultérieure du processus n'était pas encore en vue. Le comité faisait ce travail depuis neuf mois, du mois de mars au mois de décembre en étant l'instrument de travail le plus important pour le PE quand l'organe prononça enfin son avis sur la réunification et sur les influences institutionnelles pour la Communauté.³³⁸ Le Comité travaillait assez indépendamment des autres organes en rassemblant l'information des experts extérieurs et à l'aide de connections directes avec le gouvernement ouest-allemande à Bonn mais aussi de manière plus vaste grâce à des opinions des différents côtés de la base politique et des autres comités. En outre, les rendez-vous du Comité étaient réguliers ; généralement, avec un ou plusieurs membres de la Commission et du Conseil. Au total, le Comité de Donnelly siégea neuf mois et prit un rôle essentiel dans les activités parlementaires concernés dans l'unification.³³⁹

De plus, lors de la séance, Delors annonça que la négociation entre les pays et ses documents seraient dissimulés pour que la mise en place de l'unification puisse se

³³⁶ Birchen 2009, 9-10.

³³⁷ Rgder. Annexe 3 : Les membres du Comité firent 52 discours de 276. Pourtant, les membres firent aussi plus des discours que les autres en moyenne. Wallace 1996, 64: On doit rappeler que fréquemment la politique entre l'EP, la Commission et le Conseil passait par quelques députés « experts » sur certains sujets. Helen Wallace fait une remarque sur l'affaire de l'unification allemande, disant qu'elle était une chose pareille par excellence. C'est pourquoi, les membres du comité pouvaient avoir un rôle important – en particulier ces derniers de Donnelly. Rgder. aussi e.g. Chilton 2004, 55.

³³⁸ Birchen 2009, 9-11; Jacobs&Corbett 1990, 230.

³³⁹ Birchen 2009, 10-11.

passer tranquillement.³⁴⁰ L'influence de la réunification possible continuait d'être présente. Mais ce fut la première fois que l'unification elle-même fut aussi le sujet principal dans le Parlement. Maintenant, c'était plus une question de savoir de quelle façon l'unification serait réalisée et quels seraient les milieux qui peuvent participer au processus. Plusieurs acteurs surgiraient : les États allemands naturellement mais aussi la Communauté européenne à travers la Commission, le Conseil et le Parlement mais aussi les pays victorieux de la deuxième guerre mondiale. Les autres faits d'influence étaient les accords d'Helsinki et de Vienne. En particulier, la question de la politique de sécurité était le sujet de conversation ; l'Allemagne unie devrait être non-engagé ou plutôt un membre de l'OTAN. Un sentiment de la hausse des tendances nationalistes planait sur le discours, en particulier en se liant à la question des frontières.

Le nationalisme provoquait aussi des difficultés concernant l'atmosphère de l'Allemagne de l'Ouest. Si la Communauté faisait pression sur le processus, la situation aurait produit une attrition entre la Communauté et la République fédérale qui pourrait éprouver de devoir choisir entre la réunification et l'intégration européenne. Selon les observateurs, la réunification était pourtant un fait probable. Une des idées principales était que la réunification des Allemagnes était incompatible avec l'intégration européenne et n'importe quelle possibilité de l'unification lancerait l'Allemagne sur la voie d'une séparation nationale. Cependant, le climat politique favorable rendit possible la mise en place de l'unification qui avançait pratiquement inévitablement et il devint finalement « une unification conjuguée ».³⁴¹

Finalement, ce fut aussi la première fois qu'on discuta de la relation des positions de deux Allemagnes dans le Parlement. L'avis que la République fédéraliste, c'est-à-dire « l'administration de Bonn », dominait les négociations qui se formèrent selon le terme français « un fait accompli », signifiait dire que les autres pouvoirs ne voulaient pas interférer dans un processus où la RDA était plus impuissante en comparaison de son

³⁴⁰ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Delors, 130-131.

³⁴¹ Falke 1994, 165.

voisin de l'Ouest. Les groupes de la gauche prirent cette façon de voir d'un but à l'autre.³⁴²

³⁴² DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Jensen (SOC/DA), 131-132; Cramon Daiber (V/DE), 134-135; Colajanni (GUE/IT), 135; Piquet (CG/GR), 136-137.

7. LE PRINTEMPS ET LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

a. Les puissances étrangères : Margaret Thatcher reste la seule opposante à la réunification allemande

Lorsque la position politique de la RDA eut faibli au cours de l'hiver, la politique des États-Unis et de Kohl ne fit plus de concessions sur leurs objectifs pour l'Union Soviétique. En 1990, les représentants des États-Unis et de l'Allemagne de l'Ouest passaient beaucoup de temps à l'arrière-plan pour convaincre les soviétiques qu'une appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN serait aussi en accord avec leurs intérêts sur la sécurité. Gorbatchev accepta aussi finalement ce point de vue et il le déclara à la rencontre en Russie au mois de juin 1990.³⁴³ Pendant ce temps-là, Margaret Thatcher s'appuyait sur l'OTAN, comptant sur le fait que les américains contrôleraient l'Allemagne unie.³⁴⁴ De plus, Thatcher déclara même en public que la réunification affaiblirait la voie de Maastricht. Il y a fort à penser que cette constatation était avant tout dirigée envers les unionistes de la CE alors que la Première ministre n'avait pas montré avant des soucis sur ce sujet.

D'ailleurs, la France changea sa position à l'égard de la réunification comme une réponse aux élections allemandes et aux faibles possibilités d'influencer dans ce processus. Comme déjà dans les années 1950, un moyen d'empêcher la menace d'une Allemagne plus puissante était donc d'enfermer le pays plus étroitement dans l'Europe unie. Pour cet avancement, il existait déjà biens des points de départ dans « l'axe franco-allemande » des années 1960 - 1970.³⁴⁵ Ainsi, Margaret Thatcher restait la seule opposante la plus visible du processus. En effet, la position de la Première ministre était

³⁴³ Risse 2011, 596.

³⁴⁴ Falke 1994, 169.

³⁴⁵ Gildea 1997, 214; Ludlow 2006, 226-227: Dès les années 1980 et déjà avant qu'il y ait des traces d'une réunification des Allemagnes, Mitterrand et la France avaient changé leur direction politique, en grande partie grâce à ses ministres et conseillers financiers (desquels Jacques Delors avait été le plus important), de la politique désapprobateur pour une enthousiaste de l'intégration politique et économique européenne. La stratégie française pour garder son statut et l'influence, était la coopération européenne. La Grande-Bretagne avait choisi un autre chemin.

personnelle mais aussi les hautes voix résistantes de son propre parti avaient réussi à influencer ses prises de position. Thatcher, son parti et la plupart des britanniques étaient fortement contre une intégration plus profonde de la Communauté. À la suite de cela, les plans de Mitterrand et de Kohl n'éveillaient pas de complaisance de l'autre côté de la Manche.³⁴⁶

Au début du mois de mars, Moscou avait encore pris une position suspicieuse sur l'OTAN même s'il n'empêchait pas complètement la possibilité d'une réunification, il souligna la volonté d'une progression maîtrisée sans chaos. En outre, Edouard Chevardnadze et Mikhaïl Gorbatchev déclarèrent à la presse que l'adhésion à l'OTAN serait impossible pour l'Allemagne unie.³⁴⁷

En ce qui concerne la question centrale de la forme de la réalisation de la réunification possible, il existait pratiquement deux options données par la législation de la RFA. Il était possible d'avancer par l'article 23 ou par l'article 146 de la loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne. La différence entre ces deux articles était que l'unification serait une annexion pleine de la RDA à l'Allemagne de l'Ouest (par l'article 23)³⁴⁸ ou qu'il passerait par un pacte de deux États souverains au niveau de leurs gouvernements (l'article 146)³⁴⁹. La RFA était en faveur de l'article 23 car elle ne demandait pas de changements pour la constitution ouest-allemande comme l'article 146. En effet, seulement un référendum qui obtiendrait une réponse favorable à l'annexion par une majorité des allemands, serait suffisant pour le *Länder* afin de s'engager avec la RFA. En outre, il n'y avait pas une vraie possibilité de faire adhérer la RDA à la Communauté par une procédure normale utilisée pour les négociations à

³⁴⁶ Mehlig 2009, 6-7.

³⁴⁷ Maier 1997, 266.

³⁴⁸ La loi fondamentale pour la République fédérale d'Allemagne, l'art. 23 :5: « Lorsque des intérêts des Länder sont touchés dans un domaine de compétence exclusive de la Fédération ou lorsque la Fédération a à un autre titre le droit de légiférer, le Gouvernement fédéral prend en considération la prise de position du Bundesrat. Lorsque des pouvoirs de législation des Länder, l'organisation de leurs administrations ou leur procédure administrative sont concernés de manière prépondérante, l'opinion du Bundesrat doit être prise en considération de manière déterminante lors de la formation de la volonté de la Fédération ; la responsabilité de la Fédération pour l'ensemble de l'État doit être préservée. Dans les affaires susceptibles d'entraîner une augmentation des dépenses ou une diminution des recettes de la Fédération, l'approbation du Gouvernement fédéral est nécessaire. »

³⁴⁹ La loi fondamentale pour la République fédérale d'Allemagne, l'art. 146 : « La présente Loi fondamentale, qui, l'unité et la liberté de l'Allemagne ayant été parachevées, vaut pour le peuple allemand tout entier, devient caduque le jour de l'entrée en vigueur d'une constitution adoptée par le peuple allemand en pleine liberté de décision. »

l'adhésion des nouveaux pays à la CE. Cette acception d'un nouvel État était en fait un processus lourd parce que ce pays devait satisfaire plusieurs exigences comme avoir un système démocratique, une économie de marchés, être un État de droit ainsi qu'une admission à la législation communautaire. En effet, une demande d'adhésion est donnée au Conseil après que tous membres de la Communauté aient accepté le nouveau membre. Autrement dit, l'adhésion de la RDA de cette manière aurait été très difficile, voire irréalisable.

En outre, la réunification par l'article 23 n'était pas possible en passant par l'article 146. L'Union Soviétique se serait engagée dans les négociations deux plus quatre, définies par un agenda américain. Cependant, cet agenda ne concernait pas l'adhésion de l'Allemagne à l'OTAN. En effet, il était réservé à l'affaire allemande de la même manière que le choix de l'article exact pour la réunification. De plus, la grandeur de l'armée allemande ou des armes nucléaires ouest-allemandes n'étaient pas inscrites à l'agenda.³⁵⁰

Dans les négociations deux plus quatre serait traité le statut de Berlin (où les grandes puissances devraient renoncer à leurs droits), les frontières (qui étaient déjà immuables) et les troupes étrangères au territoire allemand. Au premier rendez-vous préliminaire, le 14 mars, les soviétiques n'essayèrent pas de forcer les affaires dans un débat plus étendu. D'autre part, pour Washington, la plupart des problèmes étaient provoqués par Londres parce que les britanniques voulaient que le traité de paix soit aussi dans les négociations.³⁵¹

Les Soviétiques examinaient toujours comment il était possible d'exiger une neutralité de l'Allemagne mais jusqu'en avril, il était clair qu'il n'existait pas de possibilité pour cela. Pourtant, une possibilité était encore d'essayer d'avoir un résultat où l'Allemagne serait un membre des deux pactes militaires. En fin de compte, Gorbatchev répondit positivement à un avis de James Baker, l'Allemagne neutre serait une menace plus grande que l'Allemagne à l'OTAN. Néanmoins, il semblait humiliant que les américains et les allemands puissent décider comment la réunification se passerait. Une telle faiblesse pourrait augmenter la position des opposants à la perestroïka. Gorbatchev

³⁵⁰ Maier 1997, 267.

³⁵¹ Ibid.

décida finalement qu'il risquerait même les négociations d'un désarmement (qui se passait à ce moment-là) plutôt que laissait l'Allemagne se joindre à l'OTAN. Les allemands pourraient travailler pour une unité politique et économique mais au niveau de la défense, les intérêts soviétiques étaient primordiaux. En effet, le statut de l'Union Soviétique comme grande puissance était en question. D'ailleurs, dans le fond, les évènements en Lituanie influencèrent aussi la situation. Ce pays baltique avait pu se déclarer indépendant au mois de mars 1990. Ainsi, l'Union Soviétique faisait pression économiquement et militairement dans plusieurs endroits de son bloc. En raison de cela, Gorbatchev avait malgré tout décidé de prévenir fortement une dissolution de l'Union Soviétique coûte que coûte.³⁵²

b. Les élections allemandes

À cause des manifestations et du mécontentement des allemands de l'est, l'administration de la République socialiste d'Allemagne dut se plier à faire des élections libres le 18 mai. Il faut bien préciser que la plupart des habitants des autres pays de la communauté, sauf les britanniques, soutenaient la réunification en ce temps-là. Au début de l'année 1990, une coalition nouvelle fut formée en Allemagne de l'Est entre l'opposition et le SED. Cette coalition avait l'intention de fonctionner jusqu'aux élections.³⁵³ Le SED avait aussi formé un nouveau parti appelé le Parti du Socialisme démocratique (PDS), qui était pourtant dans le fond, le même parti que l'ancien.³⁵⁴

Pendant les élections, le Chancelier Helmut Kohl préféra l'article 23 comme base pour la réunification. En outre, il promit en même temps qu'il existerait une union monétaire de manière que le mark de la RDA serait changé pour le mark de l'ouest par proportion 1:1. Le 18 mars, la victoire électorale renversante amena Kohl à ambitionner que la réunification se réaliserait déjà l'automne suivant. Si tous les partis étaient attachés au droit d'autodétermination allemande, il aurait été désastreux de passer un résultat clair

³⁵² Ibid., 269.

³⁵³ Hämäläinen 1994, 107–109.

³⁵⁴ Huelshoff & Handardt 1994, 83.

des élections. Des allusions à l'adhésion de l'OTAN furent effacées et les méfiances de la France furent apaisées par des promesses d'une coopération plus profonde sur l'intégration européenne.³⁵⁵

L'Alliance d'Allemagne, qui soutenait la réunification, gagna les élections et prit 48,1 pour cent des voix. Les sociaux-démocrates eurent seulement un peu plus de 20 pour cent des voix et le PDS eut seulement 16,4 pour cent. La victoire de l'Alliance accrut bien des possibilités pour une unification rapide mais de plus, cela fut aussi, particulièrement une victoire pour le front de Kohl qui était aussi le créateur principal de l'Alliance³⁵⁶. Ainsi, après les élections, il était clair que la réunification serait une réelle affaire dans le futur.³⁵⁷

Le 12 avril, Lothar de Maizière était nommé Premier ministre de la RFA et le 19 avril, il déclara qu'un des buts officiels de son gouvernement serait une réunification avec la RDA. Les négociations suivantes avaient lieu à la fin du mois, immédiatement suivies d'un rendez-vous du Conseil européen à Dublin le 28 avril. Les pays de la Communauté étaient obligés de reconnaître que l'unification était une affaire dans laquelle ils n'avaient plus beaucoup d'influence. Au moins trois commissaires en firent des actions, par exemple Martin Bangemann dirigeait un groupe de travail pour s'assurer que l'Allemagne contrôlait bien l'agenda du PE. Il convient de souligner qu'au niveau de la Communauté, cela était presque seulement une question de savoir comment les arrangements institutionnels pour l'annexion de la RDA à la CE étaient formés.³⁵⁸

³⁵⁵ Maier 1997, 267–268.

³⁵⁶ Hämäläinen 1994, 141–145: Les membres de l'Alliance d'Allemagne étaient les démocrates-chrétiens de la RFA, du CDU de la RDA, l'Union sociale allemande et le Réveil de la Démocratie (all. Demokratischer Aufbruch).

³⁵⁷ Huelshoff & Handardt 1994, 83.

³⁵⁸ McAllister 2010, 182-183.

c. Le Parlement européen se prépare pour la réunification

Quand la CDU eut gagné les élections parlementaires communautaires au mois de mars 1990, tout le débat des relations entre la CE et l'Allemagne de l'Est avança suivant l'article 23 du traité fondamental de la Communauté.³⁵⁹ Le président de la Commission, Jacques Delors, déclara après les élections qu'il était nécessaire de négocier la réunification des Allemagnes avec les autres pays de la Communauté.³⁶⁰

Dans la Chambre du PE, la séance du 4 avril³⁶¹ se concentra principalement pour savoir qui devaient participer à la direction du processus de la réunification et les considérations à l'égard de la politique de sécurité où en particulier, un fait important était la relation de l'Allemagne unie avec l'OTAN. Cependant, au centre du débat se trouvait une question : comment l'unification influencerait la Communauté. Les bases légales de l'intégration entre l'Allemagne unie et la Communauté, sa programmation et avant tout les influences économiques étaient encore restées en suspens. En effet, cela apparaît très clairement dans plusieurs discours.³⁶²

Comme l'article 23 était déjà presque fixé grâce à une bénédiction des Alliés, cela peut expliquer pourquoi les parlementaires ne le traitèrent pas beaucoup dans la Chambre. En effet, les sociaux-démocrates et les députés du Parti populaire européen ne se prononcèrent pas sur l'affaire. Néanmoins, Birgit Cramon Daiber (V/DE) signala que la réunification par cet article aboutirait à une forme d'annexion insolente de la RDA à la RFA.³⁶³ De plus, René-Emile Piquet (CG/FR) et Pedro Pacheco Herrera (ARC/ES) firent les mêmes allusions.³⁶⁴ Pourtant, même si quelques politiques soulignèrent fortement une autonomie des allemands de l'est, il est important de rappeler qu'une vaste population de la RDA ne protesta pas contre une unification rapide. En fait, c'était

³⁵⁹ Falke 1994, 175.

³⁶⁰ Hämäläinen 1994, 149.

³⁶¹ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification ».

³⁶² Ibid., Desama (SOC/FR), 120-121; Tindemans (PPE/NL), 121; Giscard d'Estaing (LDR/FR), 122; Welsh (ED/EN), 123; Colajanni (GUE/IT), 124; Chabert (RDE/FR), 124-125.

³⁶³ Ibid., Cramon Daiber (V/DE), 123-124.

³⁶⁴ Ibid., Piquet (CG/FR), 125-126; Pacheco Herrera (ARC/ES), 126.

la raison essentielle qui explique pourquoi l'unification se forma ainsi plus facilement comme un rattachement simple de la RDA à la République fédérale d'Allemagne.³⁶⁵

Le groupe PPE avait cet opinion que l'OTAN devrait avoir un rôle en Europe mais que des changements dans sa structure et peut-être dans sa tâche seraient cependant possibles:

« But we must take care not to fall back into the 1920s' model of national States. The supranational formula of the European community must be the model to follow so that no one in Europe is able ever again to dominate the continent. For this reason a united Germany must be contained within integrated security structures, of which the only one possible at the moment is NATO »³⁶⁶

D'autre part, le SOC traita l'OTAN comme un fait accompli c'est-à-dire que dans le futur, l'Allemagne unie serait toujours un membre de l'Alliance Atlantique mais néanmoins, ils donnèrent leur point de vue à savoir que ce système aurait besoin d'un changement pour une institution plus européenne.³⁶⁷

En outre, le PE tint généralement à sa ligne soit que les frontières allemandes seraient immuables. En fait, seulement les députés Franz Schönhuber (DE) et Karen Dillen (NL) du DR montrèrent une exigence particulière pour des réorganisations frontalières avec la Pologne par un nouveau traité sur celles-ci.³⁶⁸

Après les élections allemandes, on peut voir un changement dans la rhétorique sur l'intégration européenne à laquelle la réunification allemande n'était pas étrangère. En effet, l'unification n'était plus un phénomène extérieur qui influençait le processus d'intégration mais soulignait une part essentielle de celle-ci – on peut même dire qu'elle était une condition dans le processus.³⁶⁹ La plupart de la Chambre, c'est à dire les groupes du SOC, du PPE, du LDR, de l'ED et de la CG, exigea que la réunification

³⁶⁵ Berend 2010, 57.

³⁶⁶ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »: Brok, 128.

³⁶⁷ Ibid., Desama (SOC/FR), 120-121; Craxi (SOC/IT), 127-128.

³⁶⁸ Ibid., Dillen (DR/NL), 158; Schönhuber (DR/DE), 125: « No German politician has a mandate from the people to give up the 1937 borders! We believe in due process of law, and so we say that the question of borders can only be settled in peace treaty. »

³⁶⁹ Ibid., Tindemans (PPE/NL), 121-122; Brok (PPE/DE), 128; Welsh (ED/EN), 123; Colajanni (GUE/IT), 124; Cassanmagno Cerretti (PPE/IT), 159-160.

allemande continue sa route avec une intégration européenne simultanée.³⁷⁰ D'autre part, les parlementaires du DR, du RDE et des Verts ne faisaient pas de liaison claire entre ces deux.³⁷¹

Il est possible de voir que la réunification peut être un prétexte pour plus de changements du système existant. En outre, il est presque clair qu'il n'existait pas seulement un problème pour savoir comment l'Allemagne de l'Est allait être incorporée à la Communauté mais cela concernait plus l'idée de toute la Communauté et d'une intégration plus profonde.³⁷² Comme exemple, le député Zeller (PPE/FR) nota:

*« German unification should provoke...a need to reinforce, adapt and transform the very structures of the Community...most aspects of Community life are affected or may even have to be revised because of unification: the common agricultural policy, external economic relations, regional development, competition policy, the monetary system, etc. It is natural that the European Parliament should be closely associated with these changes. »*³⁷³

Cette argumentation exigea de la Communauté qu'elle accélère le processus d'intégration européenne parce qu'il était le seul moyen (au niveau rhétorique) de diminuer des impacts négatifs pour l'économie, pour la sécurité ou pour le développement positif général de l'Europe.

*« The only force that can unite us is that of the market that becomes the Community: a solid, open Community that can welcome...those countries also that are breaking free from dictatorship... We have to move on from a common market to a political Europe, through a system of integration, association and wide-ranging collaboration. »*³⁷⁴

Comme une union économique et monétaire était en vue entre les Allemagnes, cela tourna clairement les points de vue de l'intégration vers les aspects économiques.³⁷⁵ Pourtant, il n'y avait pas seulement la question des conditions économiques des

³⁷⁰ Ibid., Rgder. e.g. Desama (SOC/FR), 120-121; Tindemans (PPE/NL), 121-122; Giscard d'Estaing (LDR/FR), 122-123; Welsh (ED/EN), 123; Colajanni (GUE/IT), 124.

³⁷¹ Ibid., Rgder. e.g. Cramon Daiber (V/DE), 123-124; Ceyrac (DR/FR), 157.

³⁷² Ibid., Rgder. e.g. Iversen (GUE/DA), 129-130; Wettig (SOC/DE), 131; Zeller (PPE/FR), 132; De Rossa (CG/EN), 158; Veil (LDR/FR), 156-157; Desama (SOC/FR), 120-121; Jepsen (ED/DA), 129; Pachego Herrera (ARC/ES), 126.

³⁷³ Ibid., Zeller (PPE/FR), 132.

³⁷⁴ Ibid., Craxi (SOC/IT), 128.

³⁷⁵ Ibid., Rgder. e.g. Desama (SOC/FR), 120-121; Craxi (SOC/IT), 127-128; Cheysson (SOC/FR), 132-133.

Allemandes mais la question se mêla aussi directement au futur de l'union monétaire à venir.³⁷⁶ En particulier, ce sujet se retrouva dans les discours des sociaux-démocrates qui n'avaient pas beaucoup évoqué ce thème avant.³⁷⁷ Pourtant, leurs discours ressemblaient à ceux des orateurs du PPE.³⁷⁸ En outre, il faut insister sur le fait que la Commission de Delors travaillait aussi en même temps sur la question du processus en direction d'une Union propre. Le thème était sûrement sous-jacent parce qu'une délibération sur ce rapport allait prendre place en juin.³⁷⁹

Par cela, il explique pourquoi la question à l'égard du statut du PE dans une mise en place de la réunification et dans son intégration à la Communauté eut cette place centrale dans le débat. En outre, la position de la RFA était au centre de cette discussion. Comme Andreas Falke le constata, un point crucial était ce que la RFA était préparé à abandonner : le *Deutsche mark* et sa position privilégiée comme une monnaie réservée si le progrès substantif à l'union politique pouvait s'obtenir par une augmentation des pouvoirs du PE. En effet, ces conditions se montraient plus clairement dans les négociations de Maastricht en 1991.³⁸⁰

Le problème principal était que le pouvoir du Parlement était assez limité d'un côté par son rôle mineur au sein des autres organes communautaires et d'autre part, par la rapidité du processus-même. Il apparut clairement, de sorte que les parlementaires voyaient les autres acteurs plus capables d'intervenir aux événements qu'eux-mêmes. À proprement parler, ces acteurs étaient la Commission et le Conseil mais pour eux, l'acteur propre était néanmoins la RFA. Les députés voyaient que la Commission ne

³⁷⁶ Ludlow 2006, 219 ; Berend 2010, 66-67: Les années 1980 signifiaient aussi un développement vers l'Union monétaire et économique des pays européens. Par exemple, la formation des marchés intérieurs s'étaient fixé un objectif pour l'année 1992. En outre, les chefs des États avaient décidé en 1988 que la monnaie commune serait instaurée entre les années 1999-2002. De ce point de vue, l'augmentation du pouvoir économique de l'Allemagne influencerait fortement l'avenir de la Communauté.

³⁷⁷ DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe »; DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany ».

³⁷⁸ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »; Rgder. e.g. Tindemans (PPE/NL), 121-122; Brok (PPE/DE), 128; Pirkl (PPE/DE), 133; Cassanmagnò Cerretti (PPE/IT), 159-160.

³⁷⁹ Heisenberg 2006, 238.

³⁸⁰ Falke 1994, 185-186 : Comme Andreas Falke le constate, le point crucial était que la RFA était préparé à abandonner *Deutsche mark* et sa position privilégiée comme une monnaie réservée si le progrès substantif à l'union politique pourrait obtenir une augmentation des pouvoirs du PE. Ces conditions se montraient plus clairement dans les négociations de Maastricht en 1991.

prenait pas part mais au contraire, laissait la RFA réaliser la réunification comme il voulait.³⁸¹ Desama (SOC/FR) le dénonça :

*« In response to this situation which called for initiatives and decisions, we have seen Member States resigned or unable to cope, a Commission unable or unwilling to influence the course of events, a Parliament which yet once more measures its limits by its determination to act. »*³⁸²

Pour les parlementaires, il n'était question pas de cela, c'est à dire que les pays de la Communauté où les organes communautaires ne pourraient pas faire leurs actions sur l'affaire mais plus qu'ils ne voulaient pas s'en mêler. En d'autres termes, les parlementaires semblèrent laisser entendre que le cas était « un fait accompli » bien que les députés des groupes majoritaires ne veuillent pas utiliser cette expression, contrairement aux groupes minoritaires comme la GUE.³⁸³ Ces tons plus doux purent résulter d'une volonté d'être plus conciliant à l'égard des autres organes communautaires. Les groupes majoritaires avaient une tendance à être plus serein avec leurs prises de position que les groupes minoritaires.³⁸⁴

Tous les deux, le PPE et le SOC, prirent une position où ils soulignèrent un statut plus fort du PE sur la question de la réunification et de l'intégration de RDA à la Communauté.³⁸⁵ Au niveau du Parlement, il n'était pas question de ce que le PE veuille plus de pouvoir, au moins au niveau des discours dans la Chambre, mais on peut voir que les députés voyaient que les autres acteurs, la Commission notamment, ne soutenaient pas sa position. En particulier, il s'était rattaché à cela car les parlementaires sentaient que la Commission ne donnait pas suffisamment d'informations sur les événements.³⁸⁶

³⁸¹ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »: Wettig (SOC/DE), 131-132; Cassamagno Cerretti (PPE/IT), 159-160; De Rossa (CG/EN), 158; Veil (LDR/FR), 156-157; Desama (SOC/FR), 120-121; Welsh (ED/EN), 123; Cramon Daiber (V/DE), 123-124.

³⁸² Ibid., Desama (SOC/FR), 120-121.

³⁸³ DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe »; DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report ».

³⁸⁴ Raunio 1997, 95-98.

³⁸⁵ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »: Rgder. e.g. Tindemans (PPE/NL), 121-122; Zeller (PPE/FR), 132; Cassamagno Cerretti (PPE/IT), 159-160; Desama (SOC/FR), 120-121; Wettig (SOC/DE), 131-32; Cheysson (SOC/FR), 132-133.

³⁸⁶ Ibid., Rgder. e.g. Desama (SOC/FR), 120-121; Tindemans (PPE/NL), 121-122; Welsh (ED/EN), 123; Iversen (GUE/DA), 129-130; Piermont (ARC/FR), 130-131.

En outre, plusieurs parlementaires soulignèrent encore l'importance que des représentants du Conseil et de la Commission participent à la séance.³⁸⁷ Par exemple Claude Cheysson (SOC/FR) exprima sa gratitude de ce geste :

« Because that involves negotiations and contacts in which the three institutions are interested, and I thank the Council of Ministers and the Commission for being represented here and for listening carefully to Parliament's debate. »³⁸⁸

Bien que ces énoncés polis pour les invités du PE soient une part normale des procédures du Parlement, il est possible de remarquer aussi cela comme une chance de manifester les attitudes d'un orateur. Aussi, peut-on penser que ces expressions soulignèrent une position du PE comme une place de discussion de la Communauté mais aussi comme une place où la vraie volonté de la CE est formée. Comme l'AUE illustre le rôle du Parlement ; il doit représenter une voix des peuples démocratiques de l'Europe. Néanmoins, cette voix était assez faible en ce qui concernait la direction de la Communauté.³⁸⁹ Cheysson continua aussi de parler d'un caractère du Parlement à ce point de vue :

« I am struck by this Parliament's capacity to express itself democratically. Its powers may be limited, but its capacity to express itself is remarkable, far superior to that of national parliaments. I know of no parliament in the Community with such advanced thinking on fundamental affairs, with such a deep capacity to listen, with such a strong capacity to express itself, and that goes for nearly all the political forces represented here: five reports, four political groups. Parliament can be justifiably proud itself. The longer I sit in this House, the more I realize how really interesting it is when it speaks on matters which are not within its competence, whereas it is often so boring when it stays within the ambit of its powers. »³⁹⁰

Pourtant, la citation met encore en avant le fait que le Parlement était, contrairement à plusieurs parlements nationaux, entièrement le maître de sa propre maison ; il adoptait ses règles de procédure et son agenda. Il s'organisait aussi indépendamment.³⁹¹ En

³⁸⁷ Ibid., Cheysson (SOC/FR), 132-133; Fernex (V/FR), 129; De Rossa (CG/EN), 158; Cassamagno Cerretti (PPE/IT), 159-160.

³⁸⁸ Ibid., Cheysson (SOC/FR), 133.

³⁸⁹ Rgder. e.g Jacobs&Corbett 1990, 225; Urwin 1995, 233.

³⁹⁰ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »: Cheysson (SOC/FR), 133.

³⁹¹ Jacobs&Corbett 1990, 226.

particulier, Claude Cheysson souligna le pouvoir de décider l'agenda comme un avantage important. En outre, dans les groupes la LDR, la CG, la GUE et les Verts, plusieurs députés partageaient des points de vue similaires quoiqu'ils n'étaient pas satisfaits de cette situation où les parlementaires n'avaient pas de vrai pouvoir.³⁹² De l'autre, pour la LDR, ce sujet montra encore une exigence de développement vers une fédération dans laquelle le Parlement, naturellement, aurait une position plus forte.³⁹³

*« But more powers for this European Community must at the same time mean greater democratic powers for the European Parliament. It is time we had a European constitution. »*³⁹⁴

*« ...the European Parliament is called upon to assume special responsibilities in the current redrawing of the map of Europe. Even before the European Council meets in Dublin to debate the consequences for the Community of the unification of the two Germanys, we ourselves will have to take a stance on the proposal for a resolution put forward by the specially constituted committee. »*³⁹⁵

Les actions du Comité temporaire reçurent des commentaires assez positifs. Néanmoins, le PPE et le RDE soulevèrent la question des limites des actions du Comité. Les députés Leo Tindemans (PPE/NL) et Christian De La Malène (RDE/FR) avaient cette opinion que le comité avait outrepassé sa compétence dans ce cas. Ici, un problème essentiel était la question de la sécurité. Le comité ne voulut pas soutenir fortement la position de l'OTAN, peut-être parce que plusieurs membres du comité avaient des avis négatifs contre l'Alliance atlantique.³⁹⁶ En particulier, le Comité voulut souligner l'importance des solutions de la Communauté-même sur le domaine de la sécurité par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).³⁹⁷

³⁹² DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »: Rgder. e.g. Veil (LDR/FR), 156-157; De Rossa (CG/EN), 158; Cramon Daiber (V/DE), 123-124; Iversen (GUE/DA), 129-130.

³⁹³ Ibid., Giscard d'Estaing (LDR/FR), 122-123; Alemann (LDR/DE), 129; Veil (LDR/FR), 156-157.

³⁹⁴ Ibid., Mechthild von Alemann (LDR/DE), 129.

³⁹⁵ Ibid., Veil (LDR/FR), 156.

³⁹⁶ Ibid., Tindemans (PPE/NL), 121; De La Malène (RDE/FR), 157.

³⁹⁷ Birchen 2009, 28-29.

*« It is not for the Temporary Committee to say whether or not unification is desirable or how it should be achieved, I think the members of the Temporary Committee and this House should say what they think. »*³⁹⁸

L'influence des pays d'origines n'avait pas encore de conséquence visible dans la Chambre pour qu'on puisse faire des conclusions discrètes sur l'influence de la politique intérieure dans le Parlement européen. Les Français, exemple de députés issus de grands pays pourvoyeurs de députés, suivaient clairement les lignes de leurs groupes.³⁹⁹ En fait, seulement la politique britannique reçut des réponses directes dans la Chambre et dans le fond, plus directement de la part du *Labour* et dans ce cas de la part du député Glyn Ford :

*« The prospect of the end of the Cold War turned Western defence strategy into a museum relic and made the British Prime Minister's posturing more relevant to the Napoleonic Wars than to the current period of time. »*⁴⁰⁰

Le groupe des conservateurs britanniques, l'ED, ne semblait pas partager les vues de Margareth Thatcher au Parlement. Il n'existait pas de discours qui soutenaient sa politique ou bien qui auraient répondu au discours de Ford. Quoique député Michael J. Welsh était le seul parlementaire anglais de l'ED qui fit son discours lors de la séance, il soutint néanmoins fortement à la fois la réunification et l'intégration européenne. En fait, un autre orateur du groupe, Jepsen (ED/DA), partagea aussi ces vues.⁴⁰¹ En outre, le député Patrick Lane (RDE/IR) remarqua aussi ce phénomène: *« I note the speakers from all political grouping, in particular the UK political parties welcomed the reunification of Germany,... »*⁴⁰² En raison de cela, il y a tout lieu de penser que la séance du 4 avril vécut le même phénomène avec les conservateurs britanniques où les influences de la position de Thatcher n'avaient pas de place au Parlement bien qu'elle ne les ait pas en fait changées.⁴⁰³

³⁹⁸ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification » : Leo Tindemans (PPE/NL), 121.

³⁹⁹ Ibid., Rgrder. e.g. Fernex (V/FR), 129; Piquet (CG/FR), 125-126; De Donnea (LDR/FR), 158; Chabert (RDE/FR), 124-125; Zeller (PPE/FR), 132; Dury (SOC/FR), 160.

⁴⁰⁰ Ibid., Ford (SOC/EN), 156.

⁴⁰¹ Ibid., Welsh (ED/EN), 123; Jepsen (ED/DA), 129.

⁴⁰² Ibid., Lane (RDE/IR), 130.

⁴⁰³ Hämäläinen 1994, 159-160; McAllister 2010 2010, 182; Falke 1994, 175-176: Aussi les pays se rassemblèrent à Dublin le 28 avril où Kohl répéta que l'unification des Allemagnes et l'intégration de l'Europe étaient deux côtés de la même chose. Il voulait donc diminuer des méfiances à l'égard des événements. Pour finir il voire proposa que la communauté puisse offrir une aide financière pour

8. LA PRÉPARATION DU RAPPORT DE DONNELLY ET LES NÉGOCIATIONS ENTRE DEUX PLUS QUATRE

a. La République démocratique d'Allemagne perd son influence dans les négociations de 'deux plus quatre'

Au milieu du mois de juillet, après que Helmut Kohl ait eu rendez-vous avec Mikhaïl Gorbatchev, le ministère des Affaires étrangères britannique rapporta directement au président du *Volkstamm* que sa République n'était pas un acteur qui pourrait tenir conseil dans cette affaire. Autrement dit, selon lui, la seule possibilité était d'attendre le temps de l'Allemagne unie. En effet, le traité d'union des Allemagnes fut conclu le premier juillet et il incorpora les pays ensemble au niveau économique, il était alors possible de commencer le dur processus préparatif pour un contrat politique. De plus, Mikhaïl Gorbatchev accueillit Helmut Kohl une deuxième fois dans le Caucase le 15-16 juillet. Aussi, il tentait d'accrocher solidement les allemands de l'ouest à la Russie.

D'ailleurs, le membre du comité central du parti communiste de l'Union Soviétique, Valentin Falin, essaya encore de persuader son chef de changer de cap : de s'opposer à l'article 23, de s'opposer à l'Allemagne unie à l'OTAN, ou au moins, d'exiger une transmission des armes nucléaires du territoire allemand. Mais il reçut seulement une réponse courte de Gorbatchev : « *J'ai bien peur que ce train aille* ». ⁴⁰⁴

Cependant, Gorbatchev fut capable de consentir à la réunification des Allemagnes du fait que l'OTAN avait promis que le pays uni pourrait s'y engager si l'Union Soviétique

l'Allemagne de l'est mais Margareth Thatcher s'y opposait fortement. En particulier à la conférence de Dublin, les chefs des pays européens souhaitèrent bienvenue à l'unification. Après cela, la France et la Grande-Bretagne n'avaient plus des rôles importantes dans cette affaire. Jacques Delors avait fait appel à ses compatriotes pour l'unification. Il était donc plus capable de coopérer que la majorité. D'ailleurs Delors voulait peut-être contribuer à l'union économique et monétaire avec une attitude favorable de l'Allemagne. Finalement, à cause des actions de la Commission, les sceptiques de l'unification durent accepter l'unification et prirent le pays pour le développement européen. Margaret Thatcher dut se plier aussi.

⁴⁰⁴ Maier 1997, 269-278.

obtenait une permission pour garder ses troupes sur le territoire est-allemande pendant trois à quatre ans au début de la réunification. En fait, l'Union Soviétique était même prête à renoncer à ses droits pour parvenir au résultat final. Pourtant, les allemands et les soviétiques furent capables de s'entendre sur le nombre des troupes le 30 août. En outre, Gorbatchev exigea aussi que la réunification soit une phase vers une Europe nouvelle. Grâce à cela, les structures internationales et l'impuissance de son système démocratique pourraient permettre à l'Allemagne d'être capable de coopérer et l'empêcher d'avoir des aspirations hégémoniques sur le continent.⁴⁰⁵

Le 16 juillet, les ministres des Affaires étrangères avaient rendez-vous à Paris. En outre, la signature officielle du contrat était préparée pour le 12 septembre à Moscou. Cependant, la réunification et la restauration d'une souveraineté allemande se passeraient sans un traité officiel de paix. Certes un paragraphe au contrat du Caucase avait été préparé pour assurer la stabilité des frontières de l'Allemagne unie. Autrement dit, il est clair que les grandes puissances avaient trouvé un accord sur ce cas. En fait, un peu plus tard, Edouard Chevardnadze fit remarquer à Bush qu'il était justement la caution d'un changement de l'OTAN qui avait réussi à prendre forme au rendez-vous du 22 juin. Ainsi, seulement les allemands de l'est étaient découragés. En effet, comme Charles Maier le présenta, ils restaient tout seul, à l'écart. Il n'existait aucune possibilité pour des initiatives est-allemandes. Markus Meckel, le député du parti socialiste de la RDA, dit plus tard qu'il n'y avait plus aucune possibilité après le mois de juin que celle de mettre fin à l'existence de la RDA.⁴⁰⁶

Alors que la réunification avançait, Kohl avait eu la possibilité de négocier directement avec l'Union Soviétique passant les allemands de l'est sous silence. Le territoire de sécurité de l'Europe centrale restait seulement un rêve. Après les élections, la politique étrangère de la RDA avait échoué. Son gouvernement n'avait pas l'autorité suffisante. Il était vrai que les allemands de l'est étaient justement en train de manifester et la chute du mur avait mis en chantier des changements mais après cela, les allemands de l'est avait fini par être les témoins passifs dans le processus qui avait conduit à une telle

⁴⁰⁵ Ibid., 278-279; Leffler 2007, 140, 162, 216-217, 430-439: Selon Melvyn P. Leffler, un peur à l'égard de l'Allemagne plus forte était d'une certaine manière « pathologique » à l'Union soviétique. Cela concerne aussi Mikhaïl Gorbatchev que tous les chefs soviétiques depuis Joseph Staline.

⁴⁰⁶ Maier 1997, 279-280.

unification. Le 23 août, le *Volkskammer* choisit le 3 octobre comme jour pour la fusion allemande. Dans cinq *Länder* de la RDA seraient organisés de nouvelles élections le 14 octobre. Enfin, la réunification allemande prit forme par l'article 23.⁴⁰⁷

b. Le Rapport intermédiaire de Donnelly

Le 12 Juillet, le Parlement eut une séance dédiée à l'étude sur le rapport intermédiaire de Donnelly.⁴⁰⁸ Dans ce débat, un accent fut mis sur l'avenir de l'Allemagne de l'Est après leur unification économique et monétaire mais aussi sur ses influences économiques pour la Communauté. Au milieu du rapport se trouvait la question de savoir si la réunification était seulement une affaire privée des allemands ou bien si la Communauté internationale devait participer à ce processus. Autrement dit, est-ce que « le fait accompli » est une affaire acceptable ? En outre, une relation entre le Parlement et la Commission était encore à l'ordre du jour. Enfin, le Parlement adopta une résolution par lequel il donna son accord pour un rapport intermédiaire bien qu'une partie des parlementaires et des groupes critiquèrent quelques paragraphes du rapport.⁴⁰⁹

Le rapporteur Donnelly souligna la signification de l'union monétaire et financière entre les Allemagnes qui allait entrer en vigueur le 1^{er} juin. Il nota aussi que la Communauté avait un besoin fondamental d'agir vite mais judicieusement. Donnelly raconta que l'intention de son rapport était de trouver un chemin pratique pour contribuer à la coopération des institutions communautaires. Pourtant, un problème essentiel était la rapidité du processus et des procédures communautaires qui demandaient beaucoup de temps quoi qu'il advienne.⁴¹⁰ En outre, il est clair que Donnelly voyait que la

⁴⁰⁷ Ibid.

⁴⁰⁸ DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report »; L'intérim rapport: DEP Doc. A3-183/90; L'intérim rapport, EP Doc. A3-183/990/C; Jacobs&Corbett 1990, 230 : Comme la plus part des comités, le comité de Donnelly avait pour objet de faire un rapport où il donne son avis sur la question de l'unification allemande. En outre, c'est important de noter qu'il est donné au rapporteur normalement le rôle dominant dans le travail du comité. C'est pourquoi, Donnelly représentait presque seul les vues du comité dans la Chambre et il renvoyait aussi beaucoup de commentaire personnel de son travail.

⁴⁰⁹ DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report ».

⁴¹⁰ Ibid., Donnelly (SOC/EN), 218-219.

réunification des Allemagnes se réaliserait au plus tôt en décembre.⁴¹¹ De ce point de vue apparaissait un problème pour le Parlement car les autres organes voulaient avoir « un chèque en blanc » c'est-à-dire un assentiment à la législation de la Commission avant que le Parlement ait la possibilité de les voir. Néanmoins, cette question de « check blanc » ne fut pas abordée dans la discussion au sein de la Chambre même si les parlementaires étaient conscients de cela.⁴¹² Pourtant, un débat sur ce sujet eut lieu presque deux mois après le 11 octobre.⁴¹³

Généralement, les sociaux-démocrates suivaient les lignes du rapporteur. En fait, le rapport intérimaire de Donnelly reçut les louanges de son groupe sauf du député Newman qui ne voulut pas le soussigner.⁴¹⁴ Comme auparavant, le SOC semblait être le groupe plus satisfait des actions du Comité de Donnelly. Cependant, des critiques se soulevaient des actions de la Commission ou bien de la politique communautaire à l'égard du Parlement.⁴¹⁵

Le PPE soutenait aussi le rapport sauf sur deux points. En effet, quelques parties du texte étaient difficiles pour les députés du groupe. La question la plus épineuse était un sujet sur l'avortement mentionné dans le paragraphe 53.⁴¹⁶ Quand les députés eurent une possibilité d'expliquer les raisons de leurs votes, six députés du PPE prirent position clairement contre ce paragraphe du rapport quoique seuls Marlene Lenz et Patrick Cooney aient voté contre le rapport entier en raison de ce point. Deuxièmement, il existait un point de vue au sein du groupe que le Comité outrepassait ses pouvoirs

⁴¹¹ Ibid.

⁴¹² Ibid., Carvalhas (CG/PT), 225-226; Bofill Abeilhe (SOC/ES), 219-220. Seulement les députés Carvalhas et Bofill Abeilhe le mentionné en plus de Donnelly.

⁴¹³ DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76: « German unification –report ».

⁴¹⁴ DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report » : Donnelly, 272; Desama, 220-221; Crawley (SOC/EN), 227; Wettig (SOC/DE), 227-228; DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76: « German unification –report »: Marinho (SOC/PT), 30-31; Desama (SOC/FR), 62; Coimbra Martins (SOC/PT), 75; Cot (SOC/FR), 272; Newman (SOC/EN), 269, 275: Les opinions de Newman différaient des opinions générales de son groupe assez radicalement au point qu'on peut voir des démissions de Donnelly et Cot quand Newman s'était exprimé sur l'Allemagne unie disant qu'elle serait acceptée seulement si toutes les organisations « fascistes » étaient interdites incluant Republikaner et NPD. En outre, il voulait que l'Allemagne soit démilitarisée et détachée des pactes militaires. Après cela, Donnelly déclara pour le Parlement que les opinions de Newman ne représentaient pas d'idée du Labour. Cot dit la même chose au nom du groupe socialiste du PE. Ainsi, cela explique pourquoi Newman ressentait être l'objet d'une offensive de la part des autres membres de son groupe.

⁴¹⁵ DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report » : Desama (SOC/FR), 220-221; Jensen (SOC/DA), 232; Fuch (SOC/FR), 230; Crawley (SOC/EN), 227.

⁴¹⁶ Journal officiel des Communautés européennes (JOCE), 17.9.1990. Résolution du Parlement européen sur les implications de l'unification de l'Allemagne. EP Doc. No. C 231.

puisqu'il exigeait de l'Allemagne unie d'accepter la pratique de l'avortement au sein du territoire de l'ancienne RDA.⁴¹⁷ En outre, les parlementaires du PPE exprimèrent généralement une critique contre des tentatives de Communauté de se mêler des affaires intérieures des Allemagnes. Leo Tindemans nota que plusieurs choses mentionnées dans le rapport intérimaire excédaient les compétences de la Communauté et du Parlement européen ; en particulier concernant le domaine de la politique intérieure, économique et sociale. Autrement dit, ils étaient en désaccord avec des principes communautaires rattachés à la souveraineté des membres de la CE.⁴¹⁸ On ne retrouvait pas les mêmes idées dans le groupe SOC qui soutenait plus fermement le rapport et les actions de la Communauté.⁴¹⁹

Les mêmes tons critiques se soulevaient aussi dans les autres groupes de la droite comme le LDR et l'ED mais en particulier dans le groupe du DR où les députés prirent fortement la défense des actions de l'Allemagne de l'Ouest.⁴²⁰ Ici, il s'agit encore d'une rhétorique où les groupes utilisaient le terme 'autonomie' (anglais : *self-determination*) dans des sens différents ; pour les groupes de la droite, il signifie l'autonomie allemande de la RFA où ce pays est le représentant d'une volonté de tous les allemands. Clairement, la RDA n'est pas vue de manière similaire comme la représentante des allemands de l'est.⁴²¹ Par exemple, le député français Pierre Ceyrac (DR/FR) fait une remarque qui critique le rapport de ce point de vue :

⁴¹⁷ DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report »: Tindemans (PPE/NL), 228-229; Lenz (PPE/DE), 270; Hermans (PPE/NL), 272.

⁴¹⁸ Ibid., Tindemans (PPE/NL), 228-229.

⁴¹⁹ Ibid., Desama (SOC/FR), 220-221; Jensen (SOC/DA), 232; Fuch (SOC/FR), 230; Crawley (SOC/EN), 227.

⁴²⁰ Ibid., Schlee (DR/DE), 225; Ceyrac (DR/FR), 269.

⁴²¹ Chilton 2004, 48-49: Selon Paul Chilton, Le sens de cette expression diffère parce que les orateurs ne partagent pas la même image de la réalité. En même temps, l'utilisation des termes est mise à profit pour soutenir cette réalité propre et des objectifs politiques c'est-à-dire il légitime des exigences et des opinions des parlementaires. Le même fait se montre dans le cas du terme 'démocratie' dans le débat où il était utilisé pour donner le droit d'accroître le pouvoir du parlement (rgder. e.g. ch. 5, 7, 8) mais aussi pour savoir si les Allemagnes peuvent décider la forme de leur unification elles-mêmes (rgder. ch. 5, 6, 8), pour défendre les allemands de l'est dans les négociations (rgder. e.g. ch. 5, 8) ou bien pour justifier des représentants est-allemandes à la Chambre du PE après l'unification (rgder. ch. 8). Pour en savoir plus sur l'utilisation du terme 'autonomie' ('self-determination'), rgder. ch. 5.

« Forty-five years after the war, after experiencing the worst vicissitudes and the worst accusations, the German people is entitled to self-determination in the same way as the other peoples of the world...The Donnelly report, apparently so full of cordial sentiments, is in fact replete with mistrust of the German people... »⁴²²

D'ailleurs, les Verts et les autres groupes de la gauche utilisaient l'autonomie dans le contexte des habitants de la RDA.⁴²³ Dans ce cas-là, une réunification dans les conditions de la RFA violait les droits à l'autonomie des allemands de l'est. Il est possible de faire cette distinction assez clairement entre la droite et la gauche – en particulier dans le cas des verts. Dans ce cas, on peut analyser une prise de parole de Birgit Cramon Daiber (V/DE) :

« West Germany is dictating the terms which are to be applied in future to East Germany...What are the implications of neglecting this fundamental element in a democracy, namely the legitimization of a constitution by submitting it for approval to all the citizens? What will that mean for the concept of democracy in this new Germany?...[West German parties] would disregard political structures specific to the GDR. The smaller groups, which were at the forefront of the fight for democracy, would be excluded from representation in parliament. This we regard as intolerable. »⁴²⁴

Le thème central des sociaux-démocrates était les conditions sociales de la société est-allemande. Ils voyaient que la menace la plus grave pour l'unification était que les allemands de l'est n'aient pas d'amélioration dans leur qualité de vie et au niveau politique.⁴²⁵ Par exemple, la députée Christine Crawley (SOC/EN) déclara que la RDA était en fait progressiste dans le domaine des droits des femmes. C'est pourquoi, selon elle, la réunification serait probablement une décision dans une plus mauvaise direction pour les droits des femmes.⁴²⁶

En accord avec les discours précédents, l'intégration de l'Europe était aussi un remède aux peurs d'une Allemagne plus forte au sein des parlementaires sociaux-démocrates. Si l'Allemagne unie était attachée fermement à la Communauté, la possibilité d'un retour

⁴²² DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report »: Ceyrac (DR/FR), 268.

⁴²³ Ibid., Rgder. e.g. Jensen (SOC/DA), 232; Carvalhas (CG/PT), 225-226; Langer (V/IT), 272.

⁴²⁴ Ibid., Cramon Daiber (V/DE), 223.

⁴²⁵ Ibid., Wettig (SOC/DE), 227-228; Crawley (SOC/EN), 222; Jensen (SOC/DA), 232.

⁴²⁶ Ibid., Crawley (SOC/EN), 222.

de l'instabilité européenne s'effacerait.⁴²⁷ En effet, un nationalisme extrémiste était vu comme un péril possible dans ce processus comme étant une raison importante pour une aide financière pour l'Allemagne de l'est afin que le niveau de vie des allemands ne devienne pas plus mauvais ce qui conduirait à une dissolution de la paix sociale.⁴²⁸

Néanmoins, la majorité des parlementaires était satisfait du rapport et un seul point litigieux émergea de ce paragraphe 51/53 qui concernait la pratique de l'avortement. En outre, il y avait aussi la question des représentants des allemands de l'est au Parlement après la réunification possible c'est-à-dire est-ce que le nombre des députés allemands resterait le même ou serait-il augmenté.

Finalement, le Parlement arriva à conclure cette affaire. Les allemands de l'est auraient un statut d'observateur dans la Chambre. Cependant, cette solution était particulièrement critiquée par les verts comme un manque de démocratie. Ils exigèrent que l'Allemagne unie doive avoir de nouvelles élections grâce auxquelles le pays aurait de nouveaux élus au Parlement.⁴²⁹ Pourtant, les autres groupes étaient plutôt satisfaits de cet arrangement du statut des observateurs jusqu'aux élections suivantes du Parlement européen en 1994.⁴³⁰ D'un autre côté, dans la question sur les députés est-allemands, se trouvait aussi la détermination du nombre des élus allemands dans le futur. D'ailleurs, quelques représentants du LDR et du RDE voyaient que l'augmentation du nombre des élus allemands pourrait aboutir à un déséquilibre dans la Communauté.⁴³¹ Le SOC et le PPE ne se prononcèrent pas sur cette affaire sauf le député Klaus Hänsch (SOC/DE) qui donna son avis. En effet, il estimait que le nombre devrait suivre le nombre de la population allemande après les prochaines élections.⁴³² Comme Andreas Falke le nota, la question sur les représentants est-allemands dans la Chambre démontrait comment le sujet sur le poids de l'Allemagne était tendu pour les députés. Chaque grands pays, c'est-à-dire l'Allemagne de l'Ouest, la France, l'Italie et

⁴²⁷ DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany »: Jensen (SOC/DA), 131-132; Walter, 137-138. DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »: Desama, 120-121; Cheysson (SOC/FR), 132-133; Jensen (SOC/DA), 133-134.

⁴²⁸ DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification »: Rgder e.g. Jensen (SOC/DA), 133-134.

⁴²⁹ DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report »: Rgder e.g. Cramon Daiber (V/DE), 223.

⁴³⁰ Ibid., Rgder. e.g. Chabert (RDE/FR), 224-225; Holzfuß (LDR/DE), 231; Jensen (SOC/DA), 232; Cassamagno Cerretti (PPE/IT), 271.

⁴³¹ Ibid., Rgder. e.g. Chabert (RDE/FR), 224-225; Veil (LDR/FR), 269-270.

⁴³² Ibid., Hänsch (SOC/FR), 268.

la Grande-Bretagne, avaient 81 sièges. Selon Falke, les députés français, britanniques, italiens et aussi espagnols résistaient à un élargissement de la délégation allemande.⁴³³ En outre, Richard McAllister analysa cette résolution du PE du 12 juillet de sorte que les députés voyaient qu'il serait juste d'accroître le nombre des élus allemands.⁴³⁴ Son avis va aussi avec les remarques du débat du même jour même si la solution choisie fut cependant différente.

En fait, bien que l'Allemagne eut 110 députés dans la Chambre après la réunification, elle devait accepter que le nombre actuel restait 81 et que le *Länder* avait dix-neuf observateurs qui n'avaient pas le droit de voter ou bien de prononcer des discours. En effet, Falke constata que le nombre des députés au Parlement européen était une question plus controversée en prévision de l'Union politique. Si les pouvoirs du Parlement croissaient, le pouvoir allemand croîtrait aussi par leur nombre plus important – une stratégie que le gouvernement allemand clairement favorisait. La question du nombre des députés n'avait pas encore de solution à Maastricht en 1991.⁴³⁵ D'autre part, Marc Birchen remarqua qu'une discussion sur le sujet continuait pendant l'automne 1990 et le Parlement était toujours aussi divisé sur la question. Ainsi, le Comité de Donnelly prit aussi position sur le fait qu'il n'y ait pas de possibilité de donner un vrai statut pour les allemands de l'est avant la fin de la session parlementaire en 1994. Cette ligne était aussi en accord avec l'opinion du Comité des affaires légales et des Droits des citoyens qui recommanda pourtant que cette représentation pourrait se faire par des observateurs sans le droit de vote.⁴³⁶

⁴³³ Falke 1994, 188.

⁴³⁴ McAllister 2010, 186.

⁴³⁵ Falke 1994, 188.

⁴³⁶ Birchen 2009, 21.

c. L'automne : le « chèque en blanc » et la force majeure

Le 28 août, les négociations entre deux plus quatre et un rapport par la Chambre du peuple de la RDA permirent de se mettre d'accord sur la réunification par l'article 23. Après cela, les allemands furent capables de tenir conseil sur des détails. De plus, une date pour l'unification officielle fut mise au 3 octobre 1990.⁴³⁷

Ainsi, la nouvelle date obligea la Commission à prendre des mesures exceptionnelles. Elle ne pouvait plus qu'accepter la situation qui était maintenant un fait accompli. Il était nécessaire de commettre rapidement le forfait qui exigeait un dépassement des voies normales de législation c'est-à-dire le Conseil et le Parlement européen pour que la législature de la CE puisse entrer en vigueur au *Länder* en même temps que l'unification. Comme, nous l'avions déjà remarqué, la Commission proposa que le Conseil et le PE lui donne un pouvoir transitoire pour la préparer à une législation qui entrerait en vigueur avant une ratification officielle. Cette période inhabituelle durerait l'année 1991.⁴³⁸

Cette motion exceptionnelle de la Commission était un cas difficile pour le PE. À cause de cela, un débat sur celle-ci fut très animé dans la Chambre car le rôle du Parlement sur l'adhésion du *Länder* était en fait le sujet principal de la session du 11 septembre où le rapport final de Donnelly fut examiné⁴³⁹. Généralement, les parlementaires exprimèrent l'opinion que le Parlement devrait avoir une place centrale dans la mise en place de la réunification et dans l'adhésion de la RDA à la Communauté. En même temps, la discussion dépassa le thème de l'unification et elle se tourna vers des pensées générales sur la place du Parlement supranational dans la Communauté. Le PE accepta le forfait mais seulement après qu'il eut plusieurs additions qui contrôlaient le pouvoir de la Commission.⁴⁴⁰

Pourtant, pour apaiser les esprits des parlementaires, les présidents des institutions de la CE annoncèrent ceci pendant leur rendez-vous, le 6 septembre:

⁴³⁷ Ibid., 14-15.

⁴³⁸ Ibid.

⁴³⁹ DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76: « German unification –report ».

⁴⁴⁰ Rgrder. Donnelly, Alan (1990) Final report of the Temporary Committee to consider the impact of the process of German unification on the European Community; on the Community and German unification.

« Parliament [would] be consulted on all legislative measures proposed, irrespective of the legal basis, and... adopted in its entirety after Parliament [had] given its views at two readings on the individual measures and the package as a whole. »⁴⁴¹

Par cette annonce, une participation du Parlement était assurée pendant le processus d'adhésion de la RDA à la Communauté mais le débat ne se termina pas pour autant dans la Chambre. Néanmoins, la coopération des institutions entraîna de nouveaux modes de fonctionnement comme par exemple une possibilité de débattre des projets de la Commission oralement après la première délibération.⁴⁴²

De plus, les pouvoirs du PE étaient encore en milieu de discussion le 11 septembre quand les parlementaires débattirent de transmettre temporairement une partie des pouvoirs du PE à la Commission. Dans le Parlement, la question de cette transmission prit une direction plus profonde ; les parlementaires voulaient en fait discuter du pouvoir parlementaire à un niveau plus vaste. Ainsi, les discours étaient particulièrement animés sur le sujet. Généralement, il y a tout lieu de penser qu'une peur de perdre les pouvoirs du Parlement unirent tous les groupes bien qu'il exista des différences qui dans ce cas était une exception à laquelle le Parlement devrait venir à bout. Comme le député Adrien Zeller (PPE/FR) le déclara, le cas était en fait « une force majeure ». Par cela, il voulait dire qu'une acceptation de la situation était finalement la seule option.⁴⁴³ En outre, plusieurs députés utilisèrent un terme « un chèque en blanc » par lequel ils voulaient dire que la Commission pourrait être libre de faire tout qu'elle voudrait avec cette législation ; un fait exceptionnel et négatif du point de vue du PE.⁴⁴⁴

Dans son discours, le rapporteur Donnelly résuma l'avis général des parlementaires sur les actions de la Commission et sur un rôle du Parlement:

⁴⁴¹ Temporary committee to consider the impact of the unification of Germany on the European Commission (UNIF): Activity report for the enlarged Bureau, 3.

⁴⁴² Birchen 2009, 15.

⁴⁴³ DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76: « German unification –report »: Zeller (PPE/FR), 62-63.

⁴⁴⁴ Ibid., Rgrder e.g.: Veil (LDR/FR), 55-56; Welsh (ED/EN), 56; Elmalan (CG/FR), 59-60; Desama (SOC/FR), 62; Lane (RDE/EN), 67-68.

« I regret the fact that when the Commission drafted the directive and the regulation, it did not include the role of Parliament in a more substantial way. That was a miscalculation on the part of the Commission...Parliament is not prepared to stand by and see a cozy relationship between the Council and the Commission who merely inform us after the event of things over which we have no control...we have the right to express our opinions. »⁴⁴⁵

La même façon de voir les actions de la Commission se montra aussi dans plusieurs des discours de la Chambre.⁴⁴⁶ Néanmoins, Donnelly ne critiqua pas une rapidité de la réunification et il complimenta les Allemands pour le processus réussi. De plus, il était aussi reconnaissant envers la RFA et les représentants de *Volkskammer* dans la Chambre.⁴⁴⁷ Pourtant, Donnelly et Delors ne s'exprimèrent pas directement sur la question du rôle général du Parlement et des relations des organes communautaires. Malgré cela, il est possible de penser que ce fait était à l'arrière-plan.⁴⁴⁸

Au niveau des groupes politiques, le SOC était le groupe qui adopta l'opinion la plus positive pour les pouvoirs transitoires de la Commission. En fait, Claude Desama niait même qu'il existait un chèque en blanc :⁴⁴⁹

« To anyone who might object that we are starting our new role by delegating the power of decision to the Commission I would reply on behalf of the Socialist Group that the timetable involved in the Volkskammer's decision leaves us no other choice and also that this move in no way constitutes a blank cheque...Let us simply remember that the agreement of Council and the Commission was reached on a proposal from our rapporteur and let us accept that formula. »⁴⁵⁰

Pourtant, il convient de noter qu'il aurait été un peu bizarre que le groupe ne soutienne pas son propre membre, bien qu'il soit le rapporteur. Cependant, Desama souleva aussi trois problèmes qui apparurent lors de la transmission ; la Commission n'avait pas défini le budget pour les mesures de la réunification et de l'intégration, le statut de Berlin-Ouest était encore obscur et les relations entre l'Union Soviétique et la

⁴⁴⁵ Ibid., Donnelly (SOC/EN), 48.

⁴⁴⁶ Ibid., Rgrder e.g.: Brok (PPE/DE), 54; Veil (LDR/FR), 55-56; Welsh (ED/EN), 56; Iversen (GUE/DA), 57-58; Elmalan (CG/FR), 59-60.

⁴⁴⁷ Ibid., Donnelly (SOC/EN), 48-50.

⁴⁴⁸ Ibid.; Delors, 50-53.

⁴⁴⁹ Ibid., Desama (SOC/FR), 62.

⁴⁵⁰ Ibid.

Communauté après la réunification étaient vagues.⁴⁵¹ D'ailleurs, le PPE soutenait la transmission et le forfait des lois mais il était plus critique sur ce fait-là que le SOC. De toute façon, les députés de ce groupe soulignèrent que c'était une affaire extraordinaire et que cela devrait vraiment être temporaire.⁴⁵² Comme le SOC, ils exigèrent aussi que la Commission précise son emploi du temps et son action plus précisément.⁴⁵³

« It would be a tragic show of narrow-mindedness if, at the time of this exciting historical development, which clearly is more important in terms of progress towards European integration, Parliament got caught up in endless discussion to claim, as it were, a more vital role among the institutions, while in fact it always ended up speaking after the event⁴⁵⁴

« Their entry into the Community can provide a great momentum. President Vitalone spoke of releasing energies, of a momentum towards a federative structure, towards the principle of subsidiarity and the economic development of the entire Community »⁴⁵⁵

Parmi les groupes minoritaires, la plupart des parlementaires était pour le rapport même si des critiques apparurent aussi de manière similaire et quelquefois plus grave que dans les grands groupes. En effet, des groupes de la gauche, la GUE partageait les mêmes avis que le SOC⁴⁵⁶ tandis que la CG était plus dure contre la politique de la Commission et du Conseil. Le groupe continua sa critique envers une manière antidémocratique autant au niveau de la politique communautaire qu' internationale et en particulier, contre une position autoritaire de l'Allemagne de l'Ouest.⁴⁵⁷

Aucun autre député que les Verts votèrent contre la résolution. Les justifications furent résumées par Birgit Cramon Daiber (DE) :

⁴⁵¹ Ibid., Desama (SOC/FR), 62.

⁴⁵² Ibid., Carvalho Cardoso (PPE/PT), 70-71; Brok (PPE/DE), 54-55; Zeller (PPE/FR), 62-63; Lambrias (PPE/GR), 67.

⁴⁵³ Ibid., Rgder e.g. Lambrias (PPE/GR), 67; Stauffenberg (PPE/DE), 69.

⁴⁵⁴ Ibid., Lambrias (PPE/GR), 67.

⁴⁵⁵ Ibid., Stauffenberg (PPE/DE), 69.

⁴⁵⁶ Ibid., Iversen (GUE/DA), 57-58; « Although in our group, the Group for the European Unitarian Left, we support this process-there is no doubt about that-we find ourselves in the peculiar situation today in which the European Parliament, through the Donnelly report, is voluntarily surrendering the natural democratic powers which rightfully belong to it. We are not of course giving up these powers for fun; we are doing so because it is the only possible solution if a United Germany is to enjoy membership of the Community from 3 October this year. »

⁴⁵⁷ Ibid., Elmalan (CG/FR), 59-60; Epheremidis (CG/GR), 65.

« We greens cannot approve this kind of authorization...there are two reason for voting against this continuation of feverish political action for action's sake: first the European Parliament's understandable own interest in being taken seriously as a parliament by the Council and the Commission, and secondly the endeavor to indicate clearly in the two-Germany procedure that the least the European Parliament is not succumbing. »⁴⁵⁸

Elle aussi accusa l'accélération de la réunification d'être un résultat intentionnel de la politique de la RFA et de la Commission.⁴⁵⁹ Hermann Verbeek (NL) continua cet argumentation dans son discours:

« I shall on behalf of the Green Group in the European Parliament state why we have voted against...this resolution and regulations...Why? Because we do not consider this to be unification...There is no question of unification. The state has quite simply been abolished. It is nothing more than a territorial extension of the Federal Republic and thereby of the EC and thereby of the Western sphere of influence that is to say of the Western market. »⁴⁶⁰

Néanmoins, il existe aussi un avis différent de la députée Eva-Maria Quistorp (V/DE), un avis clairement ouest-allemand:

« Mr Hermann Verbeek could not speak for me, and probably for all Greens. That was his legitime opinion...I do not only see problems and dangers in German unity and the GDR's accession to the EC but also a change for the participation of those who fought for democracy, a chance to fight the democratic battle together and to achieve greater democracy in the Community. »⁴⁶¹

Les groupes de la droite, la LDR, la RDE et l'ED, prirent une position différente des autres groupes. Bien que la transmission du pouvoir du Parlement soit vue comme désagréable, la rapidité du processus n'était pas une chose négative. Dans ce cas-là, des discours du LDR ne se différenciaient pas trop des équivalents du PPE.⁴⁶² D'ailleurs, le RDE critiqua les méthodes de l'unification. Pour lui, les questions sur le budget et sur la dépense apparaissent particulièrement dans les discours.⁴⁶³

⁴⁵⁸ Ibid., Cramon Daiber, 57.

⁴⁵⁹ Ibid., Cramon Daiber, 57; Verbeek (V/NL), 73.

⁴⁶⁰ Ibid., Verbeek (V/NL), 73.

⁴⁶¹ Ibid., Quistorp (V/DE), 75.

⁴⁶² Ibid., Veil (LDR/FR), 55-56; Amarac, 63-64.

⁴⁶³ Ibid., Chabert (LDR/FR), 58-59; Guillaume (RDE/FR), 64-65; Lane (RDE/IR), 67-68.

De plus, l'ED était aussi du même avis pour la Commission. En effet, le député Michael J. Welsh (EN) fit remarquer dans son discours sa volonté de voir que le processus aurait pu préparer un changement institutionnel de la Communauté européenne et en même temps, une expansion des pouvoirs du Parlement. Aussi, il y a tout lieu de penser qu'une question spécifique se mêle au statut entier du PE à la Communauté. Autrement dit, les actions de la Commission et du Conseil sont rhétoriquement projetés dans ce discours:

« So we believe that directive should focus very heavily on Parliament's rights...It is not a light point, it goes to the heart of our powers. Let none of us forget that no other Parliament, no other elected body, will get the chance to examine this legislation... »⁴⁶⁴

En outre, John C. Stevens (ED/EN) fait un discours intéressant où il déclare son avis soit que la Communauté devrait avancer vers une union monétaire comme un moyen d'empêcher des problèmes qui proviendraient d'un accroissement du poids de l'Allemagne unie.⁴⁶⁵ Il n'est pas clair que l'opinion de Stevens représenta les positions de son groupe mais il est toutefois un point intéressant en tenant compte des opinions générales britanniques à l'égard de l'intégration.⁴⁶⁶

Le groupe DR, qui était principalement allemand, était ainsi naturellement le groupe qui ne critiqua le moins la rapidité de la réunification ou bien la position de la RFA dans le processus. Cependant, il y avait plus de critique contre une possibilité que quelques lois de la RDA puissent aussi entrer en vigueur en Allemagne unie. En particulier, il s'agit de la possibilité d'avorter dans le pays uni après la réunification. De plus, les impacts économiques pour les allemands de l'ouest préoccupaient des députés du DR.⁴⁶⁷

En effet, les conséquences pour l'agriculture étaient de plus en plus au sein des discours de plusieurs députés originaires des pays de l'Europe du Sud. Cette tracasserie montra des peurs que l'Allemagne unie pourrait prendre une part des subventions de ces pays et de plus, que des agriculteurs et des pêcheurs est-allemands entreraient dans le marché

⁴⁶⁴ Ibid., Welsh (ED/EN), 56.

⁴⁶⁵ Ibid., Stevens (ED/EN), 64.

⁴⁶⁶ Rgrder. e.g. Matikainen 2002, 231-234.

⁴⁶⁷ DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76: « German unification –report »: Schönhuber (DR/DE), 59; Schlee, 73-74; Neubauer (DR/DE), 74; Grund (DR/DE), 74; Dillen (DR/NL), 75-76.

commun.⁴⁶⁸ Il faut bien préciser que les subventions de l'agriculture et la politique agricole occupaient environ 60 pour cent du budget communautaire. En effet, l'Irlande, la Grèce et la Portugal étaient les grandes bénéficiaires parmi les pays de la Communauté. D'autre part, la RFA était en même temps le plus grand contributeur net à la Communauté ce qui provoquait naturellement des tensions au niveau de la balance politique.⁴⁶⁹ Ce sont probablement pour ces raisons que le président de la Commission, Jacques Delors, essaya aussi de son côté d'atténuer ces peurs dans son discours.⁴⁷⁰ Dans ce cas précis, le rôle du Parlement se montra plus comme une arène soulevant les problèmes et de vastes peurs dans plusieurs pays de la Communauté. Les parlementaires pouvaient comparer ses thèmes locaux et les apporter au débat entendu. En particulier, dans les discussions comme celles-ci, la Chambre n'était pas une place pour soutenir seulement les politiques des gouvernements nationaux mais plus une place pour trouver une perspective commune.⁴⁷¹

A la fin de la session du 11 septembre, le PE adopta une directive et des régulations sur les mesures intérimaires. Le rapport de Donnelly fut aussi traité mais l'adoption finale se fit à la séance du 19 novembre quand il fut adopté par un vote unanime. Le rapport souligna fortement la position du Parlement et des questions sur la comitologie de la Communauté et en outre, il se prononça aussi clairement sur le problème des relations entre les organes communautaires, autrement dit, sur ce que les parlementaires avaient manifestés de façon répétée après l'hiver 1989.⁴⁷² Il faut insister sur le fait qu'il n'existait pas de possibilité de faire un rapport qui ne représenterait pas des avis d'une majorité du Parlement si bien qu'il est possible de penser que ces ennuis étaient vraiment vastement partagés par les parlementaires comme les discours l'indiquèrent aussi pendant la période de l'étude. De ce point de vue, le rapport nota:

⁴⁶⁸ Ibid., Rgrder. e.g.: Napolitano (GUE/IT), 64; Guillaume (RDE/FR), 64; Lane (RDE/EN), 67-68; Goedmakers (SOC/NL), 69-70; Cunha Oliveira (SOC/PT), 76; Lucas Pires (PPE/PT), 76.

⁴⁶⁹ Falke 1994, 170.

⁴⁷⁰ DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76: « German unification –report »: Delors, 52.

⁴⁷¹ Jacobs&Corbett 1990, 226.

⁴⁷² Rgrder. Donnelly, Alan (1990), « Final report of the Temporary Committee to consider the impact of the process of German unification on the European Community; on the Community and German unification ». Document du Parlement européen: A3-0315/90, 19 Novembre 1990.

*« [Parliament] Welcomes...the spirit of cooperation that has since prevailed between the Community institutions and between them and German authorities, in adopting, implementing and supervising the emergency measures...[but] Expresses its concerns that this cooperation will constitute an isolated precedent conceded because of exceptional circumstances, rather than serving as a real model for the future. »*⁴⁷³

*« [Parliament] Again recalls the central need for the Parliament to be rapidly and fully informed of all implementing measures during the transitional period [of the accession of RDA to the Community]. »*⁴⁷⁴

Comme l'on vit, pendant cette dernière séance de l'étude, la question sur la réunification et sa liaison avec l'intégration européenne commença déjà à se tourner vers des questions plus précises sur une législation et les influences concrètes du processus. A ce moment-là, la réunification allemande était un fait assuré et ainsi, les parlementaires ne pouvaient plus rien faire d'autre que préparer l'adhésion de leurs parts – même s'il y avait probablement quelques députés qui auraient voulu avoir une autre solution. En fin de compte, le Parlement européen devait continuer sa vie sachant cette réalité.

⁴⁷³ Ibid., 4-5.

⁴⁷⁴ Ibid.

9. CONCLUSION

L'objectif dans cette étude était d'observer comment la réunification des Allemagnes en 1989-1990 se lia avec la discussion sur l'intégration européenne dans la Chambre du Parlement européen. La réunification allemande fut un processus de longue haleine qui dura une année, de la chute du mur de Berlin en automne 1989 au 3 octobre quand les pays finalement s'unirent. En outre, il forma aussi un cas inattendu qui changea le cadre européen et la balance politique européenne à la fin de la guerre froide. Cependant, les événements arrivèrent aussi comme une surprise pour les parlementaires, demandant des réactions rapides de toute la Communauté européenne.

Les discours du PE démontrent que cette addition des événements de l'Allemagne et d'un développement communautaire de long terme vers une Union propre retrouvèrent véritablement une base commune en réflexion parlementaire. Pour les députés européens, l'unification allemande fonctionna comme une étincelle pour des changements qu'ils souhaitaient déjà depuis longtemps – plus particulièrement un élargissement des pouvoirs de l'organe-même.

Au niveau des sources, le PE ne fonctionnait pas entièrement comme les parlements nationaux et dans ce cas précis, on peut rejoindre la pensée des chercheurs en politique parlementaire, Cornelia Ilie, Teun A. van Dijk, Simon Hix, Amie Kreppel et Tapio Raunio. Bien que le PE partage des formes et des usages similaires avec ces parlements, il existait des caractères particuliers qui se montrèrent aussi dans les débats. Il n'existait pas de pouvoirs législatifs aussi grands comparés aux autres organes législatifs de la CE. Ainsi, la Commission et le Conseil étaient d'une certaine manière à la place du gouvernement mais il manquait une connexion similaire avec les groupes politiques comme dans les parlements nationaux. En raison de cela, il faut préciser que cette étude souligne aussi que le caractère du PE était supranationaliste. Il apparaît que cette particularité a aussi une influence pour savoir comment les députés se conduisaient dans la Chambre. Dans le fond, il n'existait pas de « vrais débats » et les groupes et les

députés utilisaient plus leur temps pour souligner leurs propres opinions sans une objection forte des positions des autres acteurs dans la Chambre. Sans un gouvernement qui aurait eu des représentants parmi les parlementaires, il n'existait probablement pas un besoin suffisant pour cela. En outre, on ne peut pas écarter la possibilité que le plurilinguisme de l'institution-même ait aussi son influence sur ce cas.

C'est pourquoi, cela soulève plusieurs questions au niveau des dimensions dans cette affaire avec deux côtés principaux. Premièrement, il y avait le niveau de la Communauté c'est-à-dire des organes communautaires – le Parlement, la Commission et le Conseil européen. Deuxièmement, il y avait le second niveau, celui des grandes puissances, c'est-à-dire les Alliés de la Deuxième Guerre mondiale, qui étaient les acteurs principaux dans cette affaire et parmi lesquels la Grande-Bretagne et la France étaient aussi des membres principaux de la Communauté.

Chronologiquement, on remarque trois phases dans la discussion parlementaire à l'égard de la réunification allemande. Premièrement, l'automne 1989 et le début de janvier qui forment une période où l'unification n'était pas encore en vue et où les événements allemands se rattachèrent aux autres désordres de l'Europe de l'Est. Cependant, il semble que l'Allemagne de l'Est forma un cas particulier pour les parlementaires. Il est facile de voir particulièrement lors de la séance du 17 janvier comme le débat revint sans arrêt à la question allemande même si le débat concernait tout de même plus généralement des événements de l'Est. Au centre de ces débats émergèrent des exigences envers des changements pour un système plus démocratique pour la RDA.

Au niveau des sources, la séance du 14 février montra la première la réunification allemande comme une affaire probable du point de vue des parlementaires. Plus particulièrement, la discussion prenait maintenant la forme d'une question dont le centre était un procédé menant à une réunification après des élections allemandes alors que l'unification était déjà un fait assuré. Au centre de ce débat se trouvait la question de savoir si l'unification passerait par l'article 23 ou bien par l'article 146 de la loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne. Même le groupe des

conservateurs britanniques, l'ED, accepta rapidement la réunification comme une nécessité bien que le Gouvernement de Margaret Thatcher y était un fervent opposant aussi bien pour la réunification que l'intégration européenne.

Pendant l'été, les discours s'orientèrent vers des procédés plus exacts de la réunification et surtout vers l'intégration de *Länder*, cinq provinces de la RDA, à la CE par une adoption de l'article 23 de la loi fondamentale comme une base de cette démarche. De plus en plus, le rôle du Parlement et les relations entre les autres organes communautaires prirent place dans les discours.

Généralement, les députés du PE voyaient la question de la réunification allemande comme une vaste question européenne, les discours avaient généralement une profonde signification pour l'unification de la Communauté ce qui s'explique en grande partie par l'époque où une formation de la Communauté était en cours ; l'Acte Unique européen (AUE) était entré en vigueur en 1987 et le Traité de Maastricht était en préparation. En d'autres termes, la préparation pour l'Union était en cours. C'est pourquoi, il faut bien souligner que les événements allemands influençaient fortement l'Europe malgré leur résultat final. Bien qu'il existait selon toute probabilité certaines peurs envers une Allemagne unie, les parlementaires essayèrent - au moins au niveau des discours - de voir des côtés positifs à la situation. En effet, le côté dérangeant ces deux thèmes apparaissait clairement aussi dans la Chambre du Parlement. Ici, il faut noter que les députés voyaient les autres milieux comme les acteurs propres à l'affaire soit la RFA, les Alliés, et en particulier la Commission au niveau de la Communauté européenne. Dans un certain sens, les débats étaient caractérisés par le sentiment d'être inutile. Aussi, on peut remarquer que la plupart du PE voulait prendre sa place parmi ces acteurs.

En somme, l'intégration européenne donnait une solution à deux problèmes du point de vue des parlementaires; d'un côté, elle diminuerait le pouvoir de l'Allemagne unie et de l'autre, elle conduirait à une augmentation des droits et du pouvoir du PE. Ainsi, dans les discours, ces deux buts furent liés aisément. En outre, on doit se rappeler que la RFA

avait déjà une position forte, aussi économiquement que politiquement, parmi les pays de la CE et les autres ne pouvaient pas la négliger dans la formation de la Communauté.

Concernant, la réunification, les parlementaires n'avaient pas une vision claire de qui était le vrai acteur de « l'Ouest » au moment des événements et dans les négociations. L'Union Soviétique et la RFA pouvaient fonctionner assez impunément. Généralement, les parlementaires manquaient d'une voix européenne. Ainsi, ils voyaient que la Commission avait une position potentielle pour devenir une vraie actrice mais elle ne prit pas sa place dans les négociations, au contraire, elle laissa les soviétiques et les allemands de l'ouest prendre les décisions entre eux. Selon le PE, la Commission traitait la réunification seulement comme « un fait accompli » ce qui réveilla une frustration dans la Chambre où « une solution européenne » était exigée.

Comme Amie Kreppel et Simon Hix l'avaient aussi représenté, le PE était assez attentif à son statut au sein des organes communautaires. Ainsi, dans les discours, cela se montrait particulièrement concernant les relations entre le Parlement et la Commission. On peut trouver quatre points cruciaux ; une attention particulière à la représentation de la Commission dans la Chambre, une critique contre les défauts de l'information par la Commission pour le PE sur l'affaire, une critique contre la Commission comme un acteur faible pendant les événements allemands et pour finir la question sur « le chèque en blanc ». Le dernier point se lia avec les pouvoirs transitoires que le Commission demanda au PE à l'automne 1990 pour préparer plus rapidement la législation concernant l'intégration de la région de la RDA à la Communauté.

Le manque de confiance entre le PE et la Commission était un phénomène constant et central pendant la période de recherche et il concernait pratiquement tous les groupes du Parlement. Dans ce cas, le PE était capable de former une identité propre. Comme Kreppel le remarqua, les relations entre les organes principaux de la Communauté étaient continuellement en état de changement ce qui se reflétait aussi clairement dans les discours parlementaires. Pourtant, la relation avec la Commission était au centre de la CE tandis que le Conseil européen restait plus en arrière-plan. Comme ce phénomène

était très fort, il se reflétait aussi dans d'autres débats et dans la politique communautaire.

La représentation de la Commission et la critique contre ses actions semblent souligner le rôle du PE comme « une conscience » de la Communauté. Les discours montrent ce point de vue presque malgré l'orateur. Bien que quelques parlementaires critiquent des actions du PE, par exemple concernant les résolutions du Comité de Donnelly, ils ne remettent pas en question cette présupposition. En outre, pour la plupart des députés, le Comité de Donnelly était un moyen pour augmenter le prestige du Parlement et former une voix de l'organe. Le rapport final de Donnelly mit aussi au centre ces points de sorte qu'il semble que les groupes politiques partageaient vraiment ces opinions.

Comme le PE voulait prendre position dans l'affaire là où il n'avait pas beaucoup de compétence, l'organe profita de son statut spécial soit d'être vraiment « le maître de sa propre maison » par la possibilité de décider de son agenda et de discuter librement des affaires que les parlementaires jugeaient importantes.

Généralement, la discussion sur la question allemande était plutôt prudente dans la Chambre sauf quelques parlementaires comme Dorothee Piermont (ARC/FR), Marco Pannella (NI/FR), Edward Newman (SOC/EN) qui étaient fortement contre la réunification et d'autres Franz Schönhuber (DR/DE) et Otto von Habsburg (PPE/DE) défendaient leur point de vue en formant leurs argumentations tout autant sur des points de vue personnelles que des expériences historiques pénibles. Cependant, des prises de position fortes comme celles-ci étaient assez rares. On peut supposer que la Chambre du PE n'était pas un milieu approprié pour lier des opinions à une expérience nationale du point de vue des députés. En particulier, la prudence concernait deux grands groupes en accord avec les remarques des chercheurs comme Tapio Raunio. Pour pouvoir coopérer, ils durent adopter une position prudente pour que cela n'entravent pas trop l'entente. Les groupes avaient besoin l'un de l'autre pour avoir une majorité forte à la Chambre – un fait essentiel pour le PE à l'époque plus qu'aujourd'hui. Néanmoins, il faut bien rappeler que ce phénomène n'était pas seulement une tendance des grands groupes dans la Chambre du PE mais plus une tendance naturelle dans tous les parlements

multipartiste. Des coalitions entre les partis exigèrent plus de prudence pour que la coopération puisse fonctionner mais aussi parce que les grands groupes avaient des divisions intérieures plus fortes.

Naturellement, les députés ouest-allemands prirent une position claire par rapport à la réunification et ils représentèrent aussi fréquemment leurs groupes dans la Chambre. Il y a fort à penser que les groupes parlementaires voulaient laisser les membres allemands avoir leurs places dans le débat ; ce qui donne aussi une impression que les groupes soutenaient également cette façon de voir, silencieusement ou qu'ils ne voulaient pas trop fortement se mêler au cas.

Concernant les grands états de la Communauté, l'attention se porte naturellement vers la Grande-Bretagne et la France pour lesquelles la question d'une Allemagne plus puissante était difficile puisqu'elle agissait aussi directement sur la balance du pouvoir entre les pays de la Communauté. Pourtant, un fait intéressant est que les méconnaissances ne se montrèrent pas visiblement à la Chambre. Ainsi, ce phénomène concernait des députés français qui prirent leurs positions plus ou moins en fonction de leurs groupes parlementaires. En effet, la politique du président français, François Mitterrand, avait finalement changé pour la réunification pendant le printemps 1990 à condition qu'elle soit liée à l'intégration européenne. Ce changement d'opinion était motivé par une volonté d'assurer la continuité de « l'axe franco-allemand » en Europe. On peut noter que les députés français voyaient le cas de manière similaire à leur président même si une augmentation du pouvoir allemand dans la Communauté européenne était pourtant un fait pénible pour eux. Cependant, ce sont pour ces mêmes raisons qu'il fallait faire tenir l'Allemagne dans le cadre de la Communauté.

La même chose apparaît dans le cas des députés britanniques où le groupe ED attire l'attention car il était dominé par les conservateurs britanniques compte tenu du fait que le parti conservateur de la Grande-Bretagne avait une position réservée à l'égard d'une Allemagne plus puissante et que celui-ci était dirigé par l'opposante la plus fervente de la réunification – la Première Ministre Margareth Thatcher. En raison de cela, il est possible d'observer un phénomène intéressant puisqu'il semble que les parlementaires

n'étaient pas enclins à suivre les directions de leur parti national. En fait, les députés conservateurs britanniques n'étaient même pas très critiques envers la Communauté, mais au lieu de cela, ils prirent une position assez pratique. Un peu ironiquement, le membre du *Labour*, Edward Newman (SOC), était en fait le seul parlementaire britannique qui se déclara contre la réunification allemande.

Les grands groupes du PE – les sociaux-démocrates et le Parti populaire européen qui dominaient la Chambre par leur majorité commune sont au centre de ce travail. Même si la cohésion des groupes, particulièrement celle du SOC et du PPE, était assez grande, il est possible de trouver des différences entre leurs parlementaires. En particulier, les allemands de l'ouest étaient presque tous pour l'unification ; ce qui est assez normal car l'atmosphère était fortement pour une réunification en RFA. Néanmoins, il existait généralement la possibilité pour des points de vue personnels de quelques députés comme Newman sur la réunification ou bien à l'égard des questions spéciales comme la législation sur l'avortement en Allemagne unie. En outre, plusieurs parlementaires prirent une position nationale en défendant les statuts de leurs pays par exemple sur les questions concernant les subventions de l'agriculture et de la pêche. Les débats accentuèrent le fait que les groupes n'avaient pas une discipline de groupe mais au contraire ils étaient libres de fonctionner, parler et voter comme ils voulaient bien qu'il y ait toujours la possibilité de choisir des orateurs pour le groupe. C'est pourquoi, il y a tout lieu de penser que les discours donnent une conception intègre des opinions dans la Chambre.

Pourtant, même si les grands groupes étaient assez en accord avec un besoin d'intégration européenne et avec une liaison de la réunification allemande avec cela ; on peut trouver quelques différences entre elles. Les deux groupes étaient clairement pour une fédération mais le côté économique était accentué dans les discours du Parti populaire européen. D'autre part, les sociaux-démocrates soulignaient plus les dimensions sociales. Dans ce cas, on ne peut pas écarter la possibilité que la Charte sociale de la CE ait une influence à l'arrière-plan du débat parce que son admission avait déjà provoqué une forte discussion sur la politique communautaire en 1989. En

effet, le SOC était fortement pour cette Charte qui se liait surtout aux droits sociaux des ouvriers de la CE.

Généralement, les groupes minoritaires qui avaient une position plus négative envers la réunification allemande, se trouvèrent du côté gauche. La GUE, les Verts, la CG avaient des discours contre le processus depuis l'automne 1989 et après, quand l'unification fut un fait presque sûr, cette vision devint comme une critique contre la forme de la mise en place de l'unification-même pendant le printemps et l'été 1990. Ils se sont placés d'une certaine manière comme les défenseurs des droits des allemands de l'est. Dans les grands groupes, au sein des parlementaires du SOC, il existait une tendance à adopter les opinions des groupes minoritaires de la gauche ; de la même manière les positions des groupes minoritaires de la droite avaient un effet sur le PPE. En outre, les grands groupes eux-mêmes avaient naturellement beaucoup de points communs parce que tous les deux étaient situés presque au centre du cadre politique.

Dans ce cadre, la question de l'autonomie allemande et la pratique démocratique séparaient les partis dans la Chambre sur le plan du discours en étant liés aussi à la position du PE et de la Communauté en même temps. En parlant des affaires étrangères, le Parlement avait clairement une tendance à parler aussi de lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources originaux

Official Journal of the European Communities: Debates of the European Parliament (DEP)

- DEP 12.10.1989 No. 3-381/167-173: « East German refugees ».
- DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187: « Events in Central and Eastern Europe ».
- DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145: « Commission statement on Eastern Europe ».
- DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141: « Statement by the Council and the Commission on a unified Germany ».
- DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161: « German unification ».
- DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272: « German unification – interim report ».
- DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76: « German unification –report ».

2. Sources secondaires

Journal officiel des Communautés européennes (JOCE), 17.9.1990. *Résolution du Parlement européen sur les implications de l'unification de l'Allemagne*. EP Doc. No. C 231.

Journal officiel des Communautés européennes (JOCE), 20.11.1989. *Résolution du Parlement européen sur la situation en RDA*. EP Doc. No. C291.

Temporary committee to consider the impact of the unification of Germany on the European Commission (UNIF): Activity report for the enlarged Bureau, 3.

3. Littérature de recherche

Berend, Ivan T. (2010). *Europe since 1980*. Cambridge: Cambridge University Press.

Birchen, Marc (2009). *The European Parliament and German unification*. Sur le site Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE). Consulté le 16 avril 2013 (fichier PDF, 124 p.)

http://www.europarl.europa.eu/pdf/cardoc/23369_CARDOC_Reunification_EN_WEB.pdf

Castiglione, Dario (2009) "Political identity in a 'Community of Strangers'", dans Checkel, Jeffrey; Katzenstein, Peter (2009) *European Identity*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 29-51.

Chilton, Paul (2004). *Analysing Political Discourse: Theory and practice*. London/New York: Routledge.

Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) (2012). *German reunification : an international and European issue*, sur le site Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE). Consulté le 19 décembre 2012 (fichier PDF, 3 p.).

http://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/en/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/87aeb88b-735e-4afa-bf0b-e0e3731a96e4#080cbfc3-52bc-4c27-afd6-38e8d7795154_en&overlay

Delanty, Gerard (1995). *Inventing Europe: Idea, identity, Reality*. Houndsmill/London: Macmillan Press Ltd.

Dijk, Teun A. van (2010). "Political identities in parliamentary debates", dans Illie, Cornelia (2010) *European Parliaments under Scrutiny*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, p. 29-56.

Falke, Andreas (1994). "An Unwelcome Enlargement? The European Community and German Unification" (chap. 7), dans Hancock, M. Donald; Welsh, Helga A. (1994) *German Unification: Process & Outcomes*. San Francisco: Westview Press, p. 163-199.

Gerbet, Pierre (2005). “*Le Couple franco-allemand et l’Europe*”, sur le site Centre Virtuel de la Connaissance sur l’Europe (CVCE). Consulté le 16 avril 2013 (fichier PDF, 12 p.).

http://www.cvce.eu/obj/pierre_gerbet_le_couple_franco_allemand_et_l_europe-fr-1a00a313-d581-4b5a-aeab-ca9d18bedafb.html

Gildea, Robert (1996). *France since 1945*. Oxford: Oxford University Press.

Heisenberg, Dorothee (2006). “*From Single Market to the Single Currency*”, dans Dinan, Desmond (2006) *Origins and Evolution of the European Union*. Oxford: Oxford University Press, p.233-252.

Hix, Simon (1999/2005). *The Political System of the European Union*. Houndmills/New York: Palgrave Macmillan.

Huelshoff, Michael G.; Handardt, Arthur M. (1994) “*Steps Toward union: The Collapse of the GDR and the Unification of Germany*” , dans Hancock, Donald M.; Welsh, Helga A. (1994) *German unification: process and outcomes*. Boulder: Westview Press, p. 73-92.

Hämäläinen, Pekka K. (1994) *Uniting Germany: Actions and reactions*. Hants: Dartmouth Publishing Company Ltd.

Ilie, Cornelia (2010a). “*Introduction*”, dans Illie, Cornelia (2010) *European Parliaments under Scrutiny*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, p. 1-25.

Ilie, Cornelia (2010b). “*Identity co-construction in Parliamentary discourse practices*”, dans Illie, Cornelia (2010) *European Parliaments under Scrutiny*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 57-78.

Jacobs, Francis; Corbett, Richard (1990). *The European Parliament*. Hong Kong: Longman Group (FE) Ltd.

Judge, David; Earnshaw, David (2008). *The European Parliament*, 2e éd. Houndmills: Palgrave Macmillan.

- Kaelble, Hartmut (2009) “*Identification with Europe and Politicization of the EU since the 1980s*”, dans Checkel, Jeffrey; Katzenstein, Peter (2009) *European Identity*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 193-212.
- Kreppel, Amie (2001). *European Parliament and Supranational Party System: A Study in Institutional Development*. Port Chester: Cambridge University Press.
- Kumar, Krishan (2001). *1989: Revolutionary Ideas and Ideals*. Minneapolis/London: University of Minneapolis Press.
- Leffler, Melvyn P. (2007). *For the Soul of Mankind – the United States, the Soviet Union and the Cold War*. New York: Hill and Wang.
- Ludlow, Piers (2006). “*From Deadlock to Dynamism: The European Community in the 1980s*”, dans Dinan, Desmond (2006) *Origins and Evolution of the European Union*. Oxford: Oxford University Press, p. 218-232.
- Maier, Charles (1997). *Dissolution: The Crisis of Communism and the End of East Germany*. Princeton: Princeton University Press.
- Matikainen, Satu (2002). ”*Osittain Euroopassa, Puolittain Atlantilla: Britannian ulkopolitiikka 1990-luvulla*”, dans Ihalainen, Pasi (2002) *Britannia: Saarivaltakunnan Eurooppa-suhteiden historia*. Jyväskylä: Atena Kustannus Oy, p. 211-240.
- McAllister, Richard (2010). *European Union: An historical and political survey*, 2e éd. London/New York: Routledge.
- Mehlig, Markus (2009). ‘*Germany 1990 is not Germany 1939*’ – *The British Response to German Unification*. Norderstedt: Grin Vellag.
- Morgan, Kenneth O. (2001). *Britain since 1945: The People’s Peace*, 3e éd. Oxford: Oxford University Press.
- Niven, Bill; Thomanek J. K. A (2000) *Dividing and Uniting Germany*. London: Routledge.
- Pinder, John (1991/1993). *Euroopan Unioni: Erään yhteistyön historia*. Helsinki: Tammi.

Prowe, Diethelm (2002, mai). “Kohl and the German Reunification Era”. *The Journal of Modern History*, vol. 74, no 1, p. 120-138.

Raunio, Tapio (1996). *Party Group Behaviour in the European Parliament. An Analysis of Transnational Political Groups in the 1989-94 Parliament*. Tampere/Vammala: Vammalan Kirjapaino Oy.

Raunio, Tapio (1997). *The European perspective: transnational party groups in the 1989-1994 European Parliament*. Aldershot: Ashgate.

Risse, Thomas (2011). “Ideas, discourse, power and the end of the cold war”. *International politics*, vol. 48, no 4, p.591-606.

Rosamond, Ben (2000). *Theories of European Integration*. Ebbw Vale: Palgrave.

Noury, Abdul; Thomasen, Jacques; Voeten, Erik (2004). “Political Competition in the European Parliament”, dans Marks, Gary; Steenbergen, Marco (2004) *European Integration and Political Conflict*. Cambridge: Cambridge University Press, p.141-64.

Urwin, Derek W. (1995). *The Community of Europe: A History of European Integration since 1945*, 2e éd. London/New York: Longman.

Wallace, Helen (1996). “The Institutions of EU: Experience and Experiments (chap. 2), dans Wallace, Helen; Wallace, William (2006) *Policy-Making in the European Union*. Oxford: Oxford University Press.

Westlake, Martin (2006). “The European Commission and European Parliament” (chap. 9), dans Spence, David (2006) *The European Commission*. London: John Harper Publishing, p. 263-277.

ANNEXES

Annexe 1: Le nombre des paroles par le groupe parlementaire dans les séances de l'étude

Date de séance	SOC	PPE	LDR	ED	V	GUE	RDE	DR	CG	ARC	NI	Total
12.10.1989	3	5	1	1	2	1	1	1	1	0	0	16
22.11.1989	7	9	4	4	3	2	1	2	2	2	4	40
17.1.1990	5	5	2	7	2	1	2	2	1	2	2	31
14.2.1990	3	3	1	2	2	1	1	1	1	3	2	20
4.4.1990	11 (2)	7	4	1	4	2	4	3	3	5	3	47
12.7.1990	13 (3)	16 (1)	6	2	4	0	5	3	1	2	3	55
11.9.1990	12 (2)	6	3	2	5	2	3	5	2	4	4	48
Total:	54	51	21	19	22	9	17	17	11	18	18	257

Source: *Official Journal of the European Communities: Debates of the European Parliament (DEP)*.

Note: *Le nombre entre parenthèses indique les membres des groupes parlementaires qui ont autre position au moment de la séance e.g. en étant un rapporteur ou un représentant d'un comité.*

ANNEXE 2: Les groupes parlementaires dans le Parlement européen en 1989

Groupe parlementaire	Memb.	Méne par	BE	DA	DE	GR	ES	FR	IR	IT	LUX	NL	PT	EN
Parti socialiste européen (SOC)	180	Jean-Pierre Cot (FR)	8	4	31	9	27	22	1	14	2	8	8	46
Parti populaire européen (PPE)	121	Egon Klepsch (DE)	7	2	32	10	16	6	4	27	3	10	3	1
Groupe Libéral, Démocratique et Réformateur (LDR)	49	Valéry Giscard d'Estaing (FR)	4	3	4		6	13	2	3	1	4	9	
Démocrates européens (ED)	34	Christopher Prout (EN)		2										32
Groupe Vert (V)	29	Maria Amélia Santos (PT)	3		7		1	8		7		2	1	
La Gauche unitaire européenne (GUE)	28	Luigi Alberto Colajanni (IT)		1		1	4			22				
Rassemblement démocrate européen (RDE)	22	Christian de la Malène (FR)				1	2	13	6					
Groupe technique des Droites européennes (DR)	17	Jean-Marie Le Pen (FR)	1		6			10						
Unité de la Gauche (CG)	14	René-Emile Piquet (FR)				3		7	1				3	
Groupe Arc-en-Ciel(ARC)	14	Jan Vandemeulebroucke (BE)	1	4	1		2	1	1	3				1
Non-Inscrits (NI)	10	aucun					2	1		5		1		1
TOTAL:	518		24	16	81	24	60	81	15	81	6	25	24	81

Source: Jacobs, Francis; Corbett, Richard (1990). *The European Parliament*. Hong Kong: Longman Group (FE) Ltd, p. 58.

Notes: BE - Belgique, DA - Danemark, GR – Grèce, DE - République fédérale d'Allemagne, ES - Espagne, FR - France, IR – Irlande
IT- Italie, LUX - Luxembourg, DA - Pays-Bas, PT - Portugal, EN - Grande-Bretagne

LE GROUPE ARC-EN-CIEL (ARC)		1989		1990					
Pays	Parlementaire	12.10.	22.11.	17.1.	14.2.	4.4.	12.7.	11.9.	Total
EN	BLANEY		1						1
DA	CHRISTENSEN								0
ES	GARAIKOETXEA URRIZA				1				1
IT	MELIS					1			1
IT	MORETTI					1		1	2
ES	PACHEGO HERRERA					1			1
FR	PIERMONT		1	1	2	2	1	1	8
IT	SPERONI						1	1	2
NL	VANDEMEULEBROUCKE							1	1
Total:									17

NON-INSCRITS (NI)		1989		1990					
Pays	Parlementaire	12.10.	22.11.	17.1.	14.2.	4.4.	12.7.	11.9.	Total
IT	MAZZONE					1		1	2
IT	MUSCARDINI		1	1					2
EN	PAISLEY					1		1	2
FR	PANNELLA		1	1	1		1	1	5
IT	RAUTI				1				1
NL	VAN DER WAAL		1			1	1		3
Total:									15

AUTRES ORATEURS		1989		1990					
		12.10.	22.11.	17.1.	14.2.	4.4.	12.7.	11.9.	Total
DE	ADAM-SCHWAETZER (memb. du Conseil)					1			1
NL	ANDRIESEN (commissaire)	1	1	3		2			7
DE	BANGEMANN (v-prés. de la Commission)							1	1
DA	CHRISTOPHERSEN (v-prés. de la Commis.)					1			1
EN	COLLINS (prés. du Conseil)					2			2
FR	DELORS (prés. du Commission)		1	1	1			1	4
EN	DONNELLY (rapporteur du Comité)*					1	3	2	6
ES	FERNÁNDEZ ALBOR (memb. du Comité)*					1	1		2
IR	GEOGHEGAN-QUINN (prés. du Conseil)				1				1
DE	KOHL (memb. du Conseil)		1	1					2
FR	MITTERRAND (prés. du Conseil)		1	1					2
IT	VITALONE (prés. du Conseil)							1	1
Total:									30

Source: Official Journal of the European Communities: Debates of the European Parliament (DEP): DEP 12.10.1989 No. 3-381/167-173; DEP 22.11.1989 No. 3-383/151-187; DEP 17.1.1990 No. 3-385/130-145; DEP 14.2.1990 No. 3-386/129-141; DEP 4.4.1990 No 3-389/114-136/156-161; DEP 12.7.1990 No 3-392/218-235/267-272; DEP 11.9.1990 No 3-393/48-76.

Notes: L'astérisque (*) signifie un membre du Comité de Donnelly.